

DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Note différentielle entre :

- Le **cahier technique CT2024.1.2** publié en novembre 2023 ;
- Le **cahier technique CT2023.1.6** publié en juin 2023.

Sommaire

DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE	1
Sommaire	2
Introduction	7
Légende	7
1. Modification du numéro de version du Cahier technique pour la version de norme P24V01	8
1.1. Page de garde	8
1.2. Rubrique « Numéro de version de la norme utilisée - S10.G00.00.006 »	8
2. Fin du dispositif FCT en DSN	9
2.1. 1.4.3.2 Déclarations en double	9
2.2. 1.4.3.4 Annulation et remplacement de signalements	9
2.3. 2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »	10
2.4. 2.5 Les signalements d'évènements	11
2.5. 3.1 Envoi et déclarations	12
2.6. 5.2 Signalement d'évènement Fin de contrat de travail Unique	13
2.7. 8. ARBORESCENCES	14
2.8. Rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 »	16
2.9. Rubrique « Type de la déclaration - S20.G00.05.002 »	16
2.10. Rubrique « Numéro de fraction de déclaration - S20.G00.05.003 »	17
2.11. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	17
2.12. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »	17
3. Collecte des Heures Supplémentaires Exonérées (HSE) calculées en net	19
3.1. 8 ARBORESCENCES	19
3.2. 2.7.1 Intégration en norme	20
3.3. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	21
3.4. Bloc « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 »	21
3.5. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.58.001 »	22
3.6. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 »	23
3.7. Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »	24
3.8. Rubrique « Montant - S21.G00.58.004 »	26
4. Montant net social et avenir du montant net versé	28
4.1. Rubrique « Date de versement - S21.G00.50.001 »	28
4.2. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	29
4.3. Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »	29
4.4. Bloc « Bases spécifiques individu non salarié - S89.G00.92 »	31
4.5. Rubrique « Montant net social - S89.G00.92.017 »	31
5. FCTU	33

5.1.	Bloc « Versement individu - S21.G00.50 »	33
5.2.	Rubrique « Mois de la DSN mensuelle de rattachement des éléments déclarés dans le FCTU - S21.G00.50.020 »	33
6.	Déclaration des particuliers employeurs	35
6.1.	3.6 Restrictions pour les identités	35
6.2.	4.4.8 Les contrôles appliqués aux identités	35
6.3.	Bloc « Lieu de travail ou établissement utilisateur - S21.G00.85 »	37
6.4.	Rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 »	37
6.5.	Rubrique « Code civilité - S21.G00.85.012 »	38
6.6.	Rubrique « Nom de famille - S21.G00.85.013 »	39
6.7.	Rubrique « Nom d'usage - S21.G00.85.014 »	40
6.8.	Rubrique « Prénoms - S21.G00.85.015 »	42
6.9.	Rubrique « Date de naissance - S21.G00.85.016 »	44
6.10.	Rubrique « Lieu de naissance - S21.G00.85.017 »	45
7.	Correction sur l'exonération d'heures supplémentaires	47
7.1.	Bloc « Régularisation de prélèvement à la source - S21.G00.56 »	47
7.2.	Rubrique « Correction de l'exonération des heures supplémentaires - S21.G00.56.016 » ..	47
8.	Dématérialisation de la Saisie Administrative à Tiers Détenteur	48
8.1.	Bloc « Versement organisme de protection sociale - S21.G00.20 »	48
8.2.	Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 »	48
8.3.	Rubrique « Identifiant du versement - S21.G00.20.014 »	49
8.4.	Rubrique « Identifiant de la SATD - S21.G00.98.001 »	50
8.5.	Rubrique « Etat de prise en compte de la SATD - S21.G00.98.002 »	50
8.6.	Rubrique « Mois de l'erreur - S21.G00.98.004 »	51
9.	Amélioration de l'identification des individus nés à l'étranger - Lieu de naissance	52
9.1.	Bloc « Individu - S21.G00.30 »	52
9.2.	Rubrique « Lieu de naissance - S21.G00.30.007 »	52
9.3.	Rubrique « Libellé du pays de naissance - S21.G00.30.029 »	53
10.	Correction en cas d'affiliation à tort à une Caisse de Congés Payés	55
10.1.	Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	55
11.	Refus du Contrat de Sécurisation Professionnelle	57
11.1.	Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »	57
11.2.	Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »	59
11.3.	Rubrique « Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP - S21.G00.62.011 »	60
11.4.	Rubrique « Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée - S21.G00.62.013 »	60
11.5.	Rubrique « Type réalisation et paiement du préavis - S21.G00.63.001 »	60
12.	Gestion des valeurs de réserve	61

12.1.	2.7.1 Intégration en norme	61
12.2.	2.7.2 Suivi de l'utilisation des valeurs de réserve.....	61
12.3.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	64
12.4.	Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »	65
12.5.	Rubrique « Type - S21.G00.54.001 »	65
12.6.	Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »	66
12.7.	Rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 »	66
12.8.	Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »	67
12.9.	Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	67
12.10.	Rubrique « Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001 »	67
12.11.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »	68
12.12.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.82.002 »	68
13.	Expatriés non rémunérés par l'établissement français	69
13.1.	Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »	69
14.	Intégration des travailleurs détenus	70
14.1.	Rubrique « Numéro technique temporaire - S21.G00.30.020 »	70
14.2.	Rubrique « Nature du contrat - S21.G00.40.007 »	70
15.	Intégration du référentiel externe « Emploi-type » pour les affiliés à la CPRP SNCF dans la table complément PCS-ESE	71
15.1.	Rubrique « Code complément PCS-ESE (pour la fonction publique : référentiels NEH, NET et grade de la NNE) - S21.G00.40.005 »	71
15.2.	Rubrique « Ancien code complément PCS-ESE (pour la fonction publique : référentiels NEH, NET et grade de la NNE) - S21.G00.41.020 »	72
16.	Motif de la rupture du contrat - Décès de l'individu	73
16.1.	Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »	73
17.	Mise à jour des dispositifs de politique publique et conventionnel	74
17.1.	Rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 »	74
17.2.	Rubrique « Ancien dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.41.005 »	75
18.	Déclaration des salariés travailleurs handicapés mis à disposition par des associations intermédiaires, des agences de mannequins et des entreprises de travail à temps partagé auprès des entreprises utilisatrices	76
18.1.	Rubrique « Type BOETH externe - S21.G00.13.002 »	76
18.2.	Rubrique « Cas de mise à disposition externe d'individus de l'établissement - S21.G00.40.074 »	76
18.3.	Rubrique « Ancien cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement - S21.G00.41.050 »	77
19.	Levée de restriction pour la domiciliation bancaire des déclarants pour le paiement des cotisations dues à l'Agirc-Arrco et à la Caisse des Congés des spectacles	78
19.1.	Rubrique « IBAN - S21.G00.20.004 »	78

20. Fin de transmission DSN Néant vue Organisme pour l'IRCANTEC	79
20.1. 2.4 Déclaration de type Sans individu	79
20.2. Rubrique « Code caisse - S21.G00.08.001 »	80
21. Suppression de la mention d'affiliation à la CPRP SNCF dans les rubriques « Grade » et « Ancien Grade »	81
21.1. Rubrique « Grade - S21.G00.40.079 »	81
21.2. Rubrique « Ancien grade - S21.G00.41.063 »	81
22. Transfert de recouvrement des cotisations CRPCEN vers l'Urssaf CN	82
22.1. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	82
23. Annulation du Transfert du recouvrement des cotisations de retraites complémentaires de l'AGIRC-ARRCO vers l'URSSAF CN	83
23.1. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »	83
24. Distinction heures supplémentaires structurelles et heures supplémentaires aléatoires dans le salaire de base	84
24.1. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	84
25. Modification du libellé « Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage »	85
25.1. 1.4.1.3 Les expatriés, détachés, frontaliers, non résidents	85
25.2. 2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »	85
25.3. 2.1.3.5 Modalités de déclaration des mesures d'activité	85
25.4. Rubrique « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 »	86
25.5. Rubrique « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 »	86
25.6. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	87
25.7. Rubrique « Nombre d'heures - S21.G00.51.012 »	90
25.8. Bloc « Prime, gratification et indemnité - S21.G00.52 »	90
25.9. Bloc « Activités - S21.G00.53 »	90
25.10. Rubrique « Type - S21.G00.53.001 »	91
26. Déclaration de l'indemnité compensatrice de repos compensateur	92
26.1. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »	92
27. Déclaration de l'indemnité de résidence	93
27.1. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »	93
28. Fin de l'intégration des heures supplémentaires exonérées dans la rémunération nette fiscale 94	
28.1. Rubrique « Rémunération nette fiscale - S21.G00.50.002 »	94
29. Modification du libellé « 026 - Heures supplémentaires exonérées » dans la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » pour y intégrer les JRTT monétisées	96
29.1. 2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »	96
29.2. Rubrique « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 »	98
29.3. Rubrique « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 »	98

29.4.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	98
29.5.	Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »	99
30.	Intégration du référentiel externe « Emploi-type » pour les affiliés à la CPRP SNCF dans la table complément PCS-ESE	100
30.1.	Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »	100
31.	Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)	101
31.1.	2.3.1 Données annuelles – L'assujettissement des entreprises.....	101
32.	Modification de la partie introductive du CT en raison d'une consigne portant à confusion .	101
32.1.	5.3 Signalement d'évènement Arrêt de travail	101
33.	Modification de la partie introductive du CT pour indiquer une adresse valide du support métier CNAMTS	102
33.1.	1.3 Le support métier de la DSN.....	102
34.	Introduction du congé de reconversion professionnelle (CRP).....	103
34.1.	Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »	103
35.	DSN de substitution	104
35.1.	3.1 Envoi et déclarations	105
35.2.	4.4.12 Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la DSN mensuelle	105
35.3.	5.6 DSN de substitution.....	106
35.4.	8. Arborescence.....	107
35.5.	Rubrique « Nic de l'émetteur de l'envoi - S10.G00.01.002 »	108
35.6.	Bloc « Déclaration - S20.G00.05 »	108
35.7.	Rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 ».....	109
35.8.	Rubrique « Type de la déclaration - S20.G00.05.002 »	109
35.9.	Rubrique « Type de nature de la DSN de substitution - S20.G00.05.013 »	109
35.10.	Rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.51.010 ».....	110
35.11.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »	110
36.	Tableau des usages	113
37.	Tableau des invocations	162

Introduction

Le présent document vise à faire apparaître l'ensemble des différences entre le Cahier technique CT2024.1.2, publié en novembre 2023 et le Cahier technique CT2023.1.6 publié en juin 2023.

Pour chaque évolution, une justification est indiquée (en *bleu italique* dans le corps du document).

La note différentielle est organisée par grands sujets d'évolution. Pour sa bonne compréhension, cela signifie que pour chaque évolution concernée, seules les modifications relatives à ce sujet apparaissent.

Pour plus d'informations concernant l'évolution de la Norme NEODES, vous pouvez poser toutes vos questions à notre équipe support directement sur le site de Net-Entreprises.

Légende

Emplacement de la modification dans le Cahier technique

Avant	Après
Élément supprimé en rouge	Élément ajouté en vert

1. Modification du numéro de version du Cahier technique pour la version de norme P24V01

1.1. Page de garde

Avant	Après
<i>Page de garde</i> CT2023.1.6	<i>Page de garde</i> CT2024.1.2

1.2. Rubrique « Numéro de version de la norme utilisée - S10.G00.00.006 »

Avant	Après
<i>Enumération</i> P23V01 - Année 2023 Version 1	<i>Enumération</i> P24V01 - Année 2024 Version 1

2. Fin du dispositif FCT en DSN

Justification :

Le Cahier technique est mis à jour suite au décomissionnement du signalement Fin de contrat de travail (FCT).

2.1. 1.4.3.2 Déclarations en double

Avant	Après
<p>[...] Les signalements « Arrêt de travail » et « Reprise suite à arrêt de travail » ne peuvent pas faire l'objet d'un signalement de type « annule ». Le signalement « Fin de contrat de travail » et « Fin de contrat de travail unique » peuvent faire l'objet d'un signalement de type « Annule ».</p>	<p>[...] Les signalements « Arrêt de travail » et « Reprise suite à arrêt de travail » ne peuvent pas faire l'objet d'un signalement de type « annule ». Le signalement « Fin de contrat de travail unique » peut faire l'objet d'un signalement de type « Annule ».</p>

2.2. 1.4.3.4 Annulation et remplacement de signalements

Avant	Après
<p>Lorsqu'une modification est apportée entre les données portées par un signalement Fin de contrat de travail (ou un signalement Fin de contrat de travail Unique) et celles déclarées dans la DSN mensuelle qui suit, alors un signalement d'évènement de type « Annule et remplace intégral » doit être émis. A défaut, les informations valides ne sont pas transmises à Pôle emploi.</p> <p>Un signalement Fin de contrat de travail Unique peut annuler et/ou remplacer un signalement Fin de contrat de travail. L'inverse n'est pas accepté. Outre le numéro d'ordre, il convient d'apporter une attention particulière à l'identifiant du dernier envoi validé par le point de dépôt (rubrique S21.G00.05.006).</p>	<p>Lorsqu'une modification est apportée entre les données portées par un signalement Fin de contrat de travail Unique et celles déclarées dans la DSN mensuelle qui suit, alors un signalement d'évènement de type « Annule et remplace intégral » doit être émis. A défaut, les informations valides ne sont pas transmises à Pôle emploi.</p> <p>Outre le numéro d'ordre, il convient d'apporter une attention particulière à l'identifiant du dernier envoi validé par le point de dépôt (rubrique S21.G00.05.006).</p>

2.3. 2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »

Mise à jour du tableau en supprimant les références au signalement Fin de Contrat de Travail (FCT).

Avant			
Type	Usage		
	DSN mensuelle	Signalement fin de contrat de travail	Signalement fin de contrat de travail unique
001 - Rémunération brute non plafonnée	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
003 - Salaire rétabli - reconstitué	Obligatoire	Interdit	Conditionnel
010 - Salaire de base	Obligatoire	Interdit	Obligatoire
012 - Heures d'équivalence Conditionnel Interdit	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause Conditionnel Interdit	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
016 - [FP] Heures affectées à un travail d'aide à domicile	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
018 - Heures supplémentaires structurelles	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
019 - Heures d'activité partielle	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
025 - Heures correspondant à du chômage intempéries	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
026 - Heures supplémentaires exonérées	Conditionnel	Interdit	Conditionnel

Après		
Type	Usage	
	DSN mensuelle	Signalement fin de contrat de travail unique
001 - Rémunération brute non plafonnée	Obligatoire	Obligatoire
002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	Obligatoire	Obligatoire
003 - Salaire rétabli - reconstitué	Obligatoire	Conditionnel
010 - Salaire de base	Obligatoire	Obligatoire
012 - Heures d'équivalence Conditionnel Interdit	Conditionnel	Conditionnel
013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause Conditionnel Interdit	Conditionnel	Conditionnel
016 - [FP] Heures affectées à un travail d'aide à domicile	Conditionnel	Conditionnel
017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires	Conditionnel	Conditionnel
018 - Heures supplémentaires structurelles	Conditionnel	Conditionnel
019 - Heures d'activité partielle	Conditionnel	Conditionnel
020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles	Conditionnel	Conditionnel
025 - Heures correspondant à du chômage intempéries	Conditionnel	Conditionnel
026 - Heures supplémentaires exonérées	Conditionnel	Conditionnel

2.4. 2.5 Les signalements d'évènements

Avant	Après
<p>Durant une période transitoire de 6 mois, la fin de contrat de travail fait l'objet de deux signalements distincts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'actuel signalement Fin de contrat de travail (dit FCT) - Le nouveau signalement Fin de contrat de travail Unique (dit FCTU). <p>Le FCTU a vocation, à terme, à remplacer le FCT.</p>	

2.5. 3.1 Envoi et déclarations

Mise à jour du tableau en supprimant les références au signalement Fin de Contrat de Travail (FCT).

Avant				
Code nature	Périodicité	Modèles de déclarations	Partenaires	Point de dépôt
01	Mensuelle	DSN Mensuelle	Urssaf CN, CNAMTS, MSA, CNAV, AGIRC ARRCO, DARES, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance et délégataires de gestion, Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), Pôle emploi, CAMIEG, CNIIEG, CRPCEN, DGFIP, CCVRP, caisses de congés payés (CIBTP, Transport et Manutention portuaire), IRCANTEC, CNAF, CRPNPAC, ASP, INSEE, CPRP SNCF, Congés spectacles, CPF, RAEP, CNRACL, FSPOEIE, RAEP, DAM, ENIM	Point de dépôt régime général ou régime agricole
02	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
04	Signalement d'évènement	Signalement Arrêt de travail	CNAMTS, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole

Après					
Code nature	Périodicité	Modèles de déclarations	Partenaires	Point de dépôt	
01	Mensuelle	DSN Mensuelle	Urssaf CN, CNAMTS, MSA, CNAV, AGIRC ARRCO, DARES, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance et délégataires de gestion, Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), Pôle emploi, CAMIEG, CNIEG, CRPCEN, DGFiP, CCVRP, caisses de congés payés (CIBTP, Transport et Manutention portuaire), IRCANTEC, CNAF, CRPNPAC, ASP, INSEE, CPRP SNCF, Congés spectacles, CPF, RAEP, CNRACL, FSPOEIE, RAEP, DAM, ENIM	Point de dépôt régime général ou régime agricole	
04	Signalement d'évènement	Signalement Arrêt de travail	CNAMTS, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole	

2.6. 5.2 Signalement d'évènement Fin de contrat de travail Unique

Avant	Après
<p>Titre du chapitre</p> <p>Signalements d'évènement Fin du contrat de travail et Fin de contrat de travail Unique</p>	<p>Titre du chapitre</p> <p>Signalement d'évènement Fin de contrat de travail Unique</p>

Avant	Après
<p>Ces modèles correspondent aux natures de déclaration '02' et '07' en S20.G00.05.001.</p>	<p>Ce modèle correspond à la nature de déclaration '07' en S20.G00.05.001.</p>

Avant	Après
<p>Le signalement Fin de contrat de travail Unique a vocation à remplacer le signalement Fin de contrat de travail après une période de juxtaposition de 6 mois. Ces deux signalements permettent d'informer Pôle emploi et les organismes de Prévoyance² de la fin d'un contrat de travail. Ils portent l'ensemble des informations relatives à la fin d'un contrat de travail, y compris les données du mois en cours calculées dans le cadre du solde de tout compte.</p>	<p>Le signalement Fin de contrat de travail Unique permet d'informer Pôle emploi et les organismes de Prévoyance² de la fin d'un contrat de travail. Il porte l'ensemble des informations relatives à la fin d'un contrat de travail, y compris les données du mois en cours calculées dans le cadre du solde de tout compte.</p>

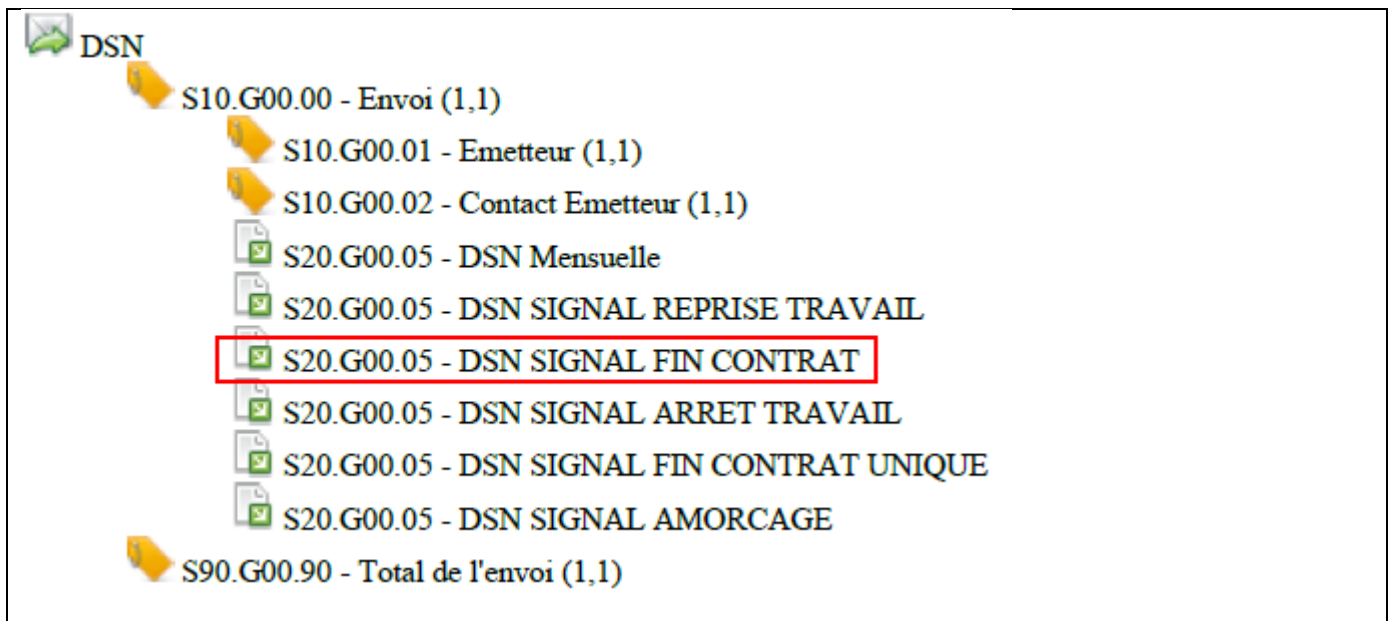
Avant	Après
<p>[...]</p> <p>ATTENTION : Toutes modifications en DSN mensuelle déclarées postérieurement à la transmission d'un signalement FCT/FCTU, sur des données présentes dans les signalements, doivent faire l'objet d'un signalement « Annule et remplace » ou « Annule ».</p> <p>[...]</p>	<p>[...]</p> <p>ATTENTION : Toutes modifications en DSN mensuelle déclarées postérieurement à la transmission d'un signalement FCTU, sur des données présentes dans les signalements, doivent faire l'objet d'un signalement « Annule et remplace » ou « Annule ».</p>

2.7. 8. ARBORESCENCES

Avant	Après
<p>Dans les pages qui suivent, on présente les arborescences (blocs avec cardinalités) pour les modèles de déclaration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DSN Mensuelle - Signalement Évènementiel Fin du contrat de travail - Signalement Évènementiel Arrêt de travail - Signalement Évènementiel Reprise suite à arrêt de travail - Signalement Évènementiel Fin du contrat de travail Unique - Signalement Évènementiel Amorçage des données variables 	<p>Dans les pages qui suivent, on présente les arborescences (blocs avec cardinalités) pour les modèles de déclaration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DSN Mensuelle - Signalement Évènementiel Arrêt de travail - Signalement Évènementiel Reprise suite à arrêt de travail - Signalement Évènementiel Fin du contrat de travail Unique - Signalement Évènementiel Amorçage des données variables

Mise à jour de l'arborescence en supprimant les références au signalement Fin de Contrat de Travail (FCT).

Avant



Après



Avant

DSN SIGNAL FIN CONTRAT



Après

⇒ *Suppression de l'arborescence relative au signalement Fin de Contrat de Travail (FCT).*

2.8. Rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>01 - DSN Mensuelle 02 - Signalement Fin du contrat de travail 04 - Signalement Arrêt de travail 05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique 08 - Signalement Amorçage des données variables</p>	<p>Enumération</p> <p>01 - DSN Mensuelle 04 - Signalement Arrêt de travail 05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique 08 - Signalement Amorçage des données variables</p>

2.9. Rubrique « Type de la déclaration - S20.G00.05.002 »

Avant	Après
<p>CCH-13</p> <p>Vous avez déclaré un type de déclaration avec la valeur "04 - déclaration annule" alors que la nature de</p>	<p>CCH-13</p> <p>Le type de déclaration « 04 - déclaration annule » n'est autorisé que pour une nature de déclaration</p>

déclaration est renseignée avec la valeur "02 - Signalement Fin du contrat de travail" , "07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique" ou "08 - Signalement amorçage des données variables".	(S20.G00.05.001) renseignée avec la valeur « 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique » ou « 08 - Signalement amorçage des données variables ».
---	--

2.10. Rubrique « Numéro de fraction de déclaration - S20.G00.05.003 »

Avant	Après
<p>CCH-11</p> <p>Si la déclaration est de nature "02 - Signalement Fin du contrat de travail", "04 - Signalement Arrêt de travail", "05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail", "07 - Signalement Fin du contrat de travail unique" ou "08 - Signalement Amorçage des données variables", le numéro de fraction de la déclaration doit être égal à "11" (fraction interdite). Ce contrôle vise à conserver le caractère obligatoire de la rubrique quelle que soit la nature de la déclaration. Bien que le numéro de fraction soit interdit pour un signalement, il est une composante de l'Identifiant d'une déclaration.</p>	<p>CCH-11</p> <p>Si la déclaration est de nature « 04 - Signalement Arrêt de travail », « 05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail », « 07 - Signalement Fin du contrat de travail unique » ou « 08 - Signalement Amorçage des données variables », le numéro de fraction de la déclaration doit être égal à « 11 » (fraction interdite). Ce contrôle vise à conserver le caractère obligatoire de la rubrique quelle que soit la nature de la déclaration. Bien que le numéro de fraction soit interdit pour un signalement, il est une composante de l'Identifiant d'une déclaration.</p>

2.11. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
<p>CCH-14</p> <p>Si la "Nature de la déclaration - S20.G00.05.001" est "02 - Signalement Fin du contrat de travail" alors, pour un "Contrat - S21.G00.40" et un "Versement individu - S21.G00.50" donnés, les rémunérations de "Type - S21.G00.51.011" "001 - Rémunération brute non plafonnée" et "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" sont requises. Les autres sont interdites.</p>	

2.12. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i>

- Le motif 100 permet de déclarer la mutation au sein du même groupe ou extérieure au groupe pour les secteurs d'activité autorisés (gardiennage, ménage, restauration, etc.) sans rupture du contrat. Ce motif ne doit pas être utilisé pour un signalement fin du contrat de travail ou pour un signalement fin du contrat de travail unique.	- Le motif 100 permet de déclarer la mutation au sein du même groupe ou extérieure au groupe pour les secteurs d'activité autorisés (gardiennage, ménage, restauration, etc.) sans rupture du contrat. Ce motif ne doit pas être utilisé pour un signalement fin du contrat de travail unique.
--	--

Avant	Après
<p>CCH-12</p> <p>Les motifs de la rupture du contrat "100 - Mutation au sein du même groupe ou extérieure au groupe pour les secteurs d'activité autorisés (gardiennage, ménage, restauration, etc.) sans rupture du contrat", "116 - Fin de ligne de service", "998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la DSN" et "999 - fin de relation avec l'employeur (autres que contrat de travail, convention ou mandat)" sont interdits si la "Nature de la déclaration - S20.G00.05.001" est renseignée avec la valeur "02 - Signalement Fin du contrat de travail" ou la valeur "07 - Signalement Fin du contrat de travail unique".</p>	<p>CCH-12</p> <p>Les motifs de la rupture du contrat « 100 - Mutation au sein du même groupe ou extérieure au groupe pour les secteurs d'activité autorisés (gardiennage, ménage, restauration, etc.) sans rupture du contrat », « 116 - Fin de ligne de service », « 998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la DSN » et « 999 - fin de relation avec l'employeur (autres que contrat de travail, convention ou mandat) » sont interdits si la « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 07 - Signalement Fin du contrat de travail unique ».</p>

3. Collecte des Heures Supplémentaires Exonérées (HSE) calculées en net

Justification :

La déclaration en brut des heures supplémentaires exonérées (HSE) en tant que type de rémunération au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » ne répondait que partiellement au besoin de la DGFIP et apportait de la confusion pour les éditeurs et les entreprises.

La déclaration des HSE se fera à présent dans un nouveau bloc, enfant du bloc « Versement individu - S21.G00.50 », qui fonctionne comme le bloc « Rémunération - S21.G00.51 » mais qui comporte des montants exprimés en net et non en brut.

La création de ce nouveau bloc en DSN mensuelle s'inscrit également dans les travaux d'intégration du montant net social en DSN. Cette notion sera également véhiculée dans ce bloc.

NB : Pour les cas de correction des montants déclarés avant janvier 2024, il est maintenu en P24V01, au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 », le type « 026 - Heures supplémentaires exonérées » (y compris journées de RTT monétisées).

Ajout d'un contrôle bloquant visant à interdire la déclaration et la correction d'heures supplémentaires exonérées versées en 2024 en brut via un bloc « Rémunération - S21.G00.51 » de type « 026 », afin d'éviter d'éventuels blocages de FCTU qui reprendrait strictement les blocs « Rémunération - S21.G00.51 » y compris de type « 026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées) » déposés dans une version de norme précédente.

Pour rappel, à compter de cette date elles sont obligatoirement à renseigner au niveau du bloc « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 ».

3.1. 8 ARBORESCENCES

Avant	Après
DSN mensuelle [...]	DSN mensuelle [...]

<ul style="list-style-type: none"> S21.G00.30 - Individu(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.31 - Changements Individu(0,*) S21.G00.34 - Compte Professionnel de Prévention (Ex-Pénibilité)(0,*) S21.G00.40 - Contrat (contrat de travail, convention, mandat)(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.41 - Changements Contrat(0,*) S21.G00.60 - Arrêt de travail(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.66 - Temps partiel Thérapeutique(0,*) S21.G00.62 - Fin du contrat(0,1) S21.G00.65 - Autre suspension de l'exécution du contrat(0,*) S21.G00.70 - Affiliation Prévoyance(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.73 - Ayant-droit(0,*) S21.G00.71 - Retraite complémentaire(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.72 - Affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire(0,*) S21.G00.50 - Versement individu(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.51 - Rémunération(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.53 - Activité(0,*) S21.G00.52 - Prime, gratification et indemnité(0,*) S21.G00.54 - Autre élément de revenu brut(0,*) S21.G00.56 - Régularisation de prélèvement à la source(0,*) S21.G00.78 - Base assujettie(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.79 - Composant de base assujettie(0,*) S21.G00.81 - Cotisation individuelle(0,*) S21.G00.83 - Période d'affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.84 - Base assujettie déclarée à tort pour un régime de retraite complémentaire(0,*) S21.G00.95 - Base assujettie déclarée à tort pour un régime de base risque maladie, AT/MP ou vieillesse(0,*) S21.G00.86 - Ancienneté(0,*) S21.G00.98 - Saisie administrative à tiers détenteur(0,*) <p>[...]</p>	<ul style="list-style-type: none"> S21.G00.30 - Individu(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.31 - Changements Individu(0,*) S21.G00.34 - Compte Professionnel de Prévention (Ex-Pénibilité)(0,*) S21.G00.40 - Contrat (contrat de travail, convention, mandat)(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.41 - Changements Contrat(0,*) S21.G00.60 - Arrêt de travail(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.66 - Temps partiel Thérapeutique(0,*) S21.G00.62 - Fin du contrat(0,1) S21.G00.65 - Autre suspension de l'exécution du contrat(0,*) S21.G00.70 - Affiliation Prévoyance(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.73 - Ayant-droit(0,*) S21.G00.71 - Retraite complémentaire(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.72 - Affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire(0,*) S21.G00.50 - Versement individu(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.51 - Rémunération(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.53 - Activité(0,*) S21.G00.52 - Prime, gratification et indemnité(0,*) S21.G00.54 - Autre élément de revenu brut(0,*) S21.G00.56 - Régularisation de prélèvement à la source(0,*) S21.G00.58 - Élément de revenu calculé en net(0,*) S21.G00.78 - Base assujettie(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.79 - Composant de base assujettie(0,*) S21.G00.81 - Cotisation individuelle(0,*) S21.G00.83 - Période d'affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.84 - Base assujettie déclarée à tort pour un régime de retraite complémentaire(0,*) S21.G00.95 - Base assujettie déclarée à tort pour un régime de base risque maladie, AT/MP ou vieillesse(0,*) S21.G00.86 - Ancienneté(0,*) S21.G00.98 - Saisie administrative à tiers détenteur(0,*) <p>[...]</p>
---	---

3.2. 2.7.1 Intégration en norme

Avant	Après
<p>Trois valeurs de réserve seront systématiquement disponibles au niveau des blocs et rubriques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Rémunération - S21.G00.51 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » - « Prime, gratification et indemnité - S21.G00.52 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.52.001 » - « Autre élément de revenu brut - S21.G00.54 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.54.001 » - « Arrêt de travail - S21.G00.60 » au niveau de la rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 » <p>[...]</p>	<p>Cinq valeurs de réserve seront systématiquement disponibles au niveau des blocs et rubriques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Rémunération - S21.G00.51 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » - « Prime, gratification et indemnité - S21.G00.52 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.52.001 » - « Autre élément de revenu brut - S21.G00.54 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.54.001 » - « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 » au niveau de la rubrique « Type - S21.G00.58.003 » - « Arrêt de travail - S21.G00.60 » au niveau de la rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 » <p>[...]</p>

3.3. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
	<p>CCH-16 : Si la rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 01 - DSN Mensuelle » ou la valeur « 09 - DSN de substitution » et si la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est renseignée avec la valeur « 026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées) », la période renseignée au niveau des rubriques « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 » et « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 » doit obligatoirement être antérieure au 1er janvier 2024.</p> <p>Ce contrôle vise à interdire la déclaration d'heures supplémentaires exonérées au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » à compter du 1er janvier 2024, date à partir de laquelle elles sont à renseigner obligatoirement au niveau du bloc « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 ».</p>

3.4. Bloc « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Élément de revenu calculé en net

Avant	Après
<i>Description</i>	<p><i>Description</i></p> <p>Les éléments de revenu calculés en net permettent notamment la bonne alimentation du revenu fiscal de référence, mais aussi l'attribution d'aide(s) ou de prestation(s) sociale(s).</p> <p>Ces éléments ne sont pas obligatoirement liés au prélèvement à la source et ils peuvent avoir une datation propre qui ne suit pas systématiquement la date de versement.</p>

Avant	Après

<i>Liste des rubriques</i>	<i>Liste des rubriques</i> Date de début de période de rattachement S21.G00.58.001 Date de fin de période de rattachement S21.G00.58.002 Type S21.G00.58.003 Montant S21.G00.58.004
----------------------------	---

3.5. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.58.001 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Date de début de période de rattachement

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ElmtRevenuCalculeNet.DDPR

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Date de début de période à laquelle l'élément de revenu calculé en net est rattaché. Cette rubrique est à renseigner dès lors que sa datation est différente de celle du « Versement individu - S21.G00.50 ».

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Date

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i>

	[8,8]
--	-------

Avant	Après
CSL-00	CSL-00 (0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1])(0[1-9] 1[0-2])(20)[0-9]{2}

3.6. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Date de fin de période de rattachement

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique ElmtRevenuCalculeNet.DFPR

Avant	Après
Description	Description Date de fin de période à laquelle l'élément de revenu calculé en net est rattaché. Cette rubrique est à renseigner dès lors que sa datation est différente de celle du « Versement individu - S21.G00.50 ».

Avant	Après
Type	Type Date

Avant	Après
Longueur	Longueur [8,8]

Avant	Après
-------	-------

CSL-00	CSL-00 (0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1])(0[1-9] 1[0-2])(20)[0-9]{2}
--------	---

Avant	Après
	CCH-11 : La « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 » doit être supérieure ou égale à la « Date de début de période de rattachement - S21.G00.58.001 ».

Avant	Après
	CCH-12 : La « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 » doit être inférieure ou égale au dernier jour civil du mois suivant le mois principal déclaré.

Avant	Après
	CCH-13 : La « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 » doit s'inscrire dans la même année civile que la « Date de début de période de rattachement - S21.G00.58.001 ».

Avant	Après
	CCH-14 : Si la rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.58.001 » est renseignée alors la rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 » est obligatoire. Et inversement, si la rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.58.002 » est renseignée alors la rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.58.001 » est obligatoire.

3.7. Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Type

Avant	Après

<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ElmtRevenuCalculeNet.Type
-------------------------------	--

Avant	Après
<i>Description</i>	<p><i>Description</i></p> <p>Type d'éléments de revenu calculés en net.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les heures supplémentaires exonérées correspondent aux heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018 et aux journées de RTT monétisées. Pour ce type d'éléments de revenu calculés en net, la date de début (S21.G00.58.001) et la date de fin (S21.G00.58.002) de période de rattachement sont à renseigner en période de versement. - Le montant net social, conformément à la définition modifiant l'arrêté du 25 février 2016 fixant les libellés, l'ordre et le regroupement des informations figurant sur le bulletin de paie mentionnés à l'article R. 3243-2 du Code du travail, est une base de ressources de référence pour la sphère sociale. Pour ce type de revenus, la date de début (S21.G00.58.001) et la date de fin (S21.G00.58.002) de période de rattachement sont à renseigner en période de versement.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Enumération

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [2,2]

Avant	Après
<i>Enumération</i>	<p><i>Enumération</i></p> <p>01 - Heure(s) complémentaire(s) ou supplémentaire(s) exonérée(s) fiscalement (y compris journées de RTT monétisées)</p> <p>03 - Montant net social</p>

	<p>04 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net A</p> <p>05 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net B</p> <p>06 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net C</p> <p>07 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net D</p> <p>08 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net E</p>
--	---

3.8. Rubrique « Montant - S21.G00.58.004 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Montant

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ElmtRevenuCalculeNet.Montant

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Montant du revenu calculé en net.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Numérique

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [4,12]

Avant	Après
<i>CSL-00</i>	<i>CSL-00</i> <code>-?[0]*(0 [1-9][0-9]*)\.[0-9]{2}</code>

4. Montant net social et avenir du montant net versé

Justification :

Le montant net social, conformément à la définition modifiant l'arrêté du 25 février 2016 fixant les libellés, l'ordre et le regroupement des informations figurant sur le bulletin de paie mentionnés à l'article R. 3243-2 du Code du travail, est une base de ressources de référence pour la sphère sociale qui doit obligatoirement être renseignée à compter de 2024.

Le montant net social est obligatoirement à renseigner au sein du nouveau bloc « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 » créé en norme P24V01 grâce à un type dédié. Il est pris en compte notamment pour le calcul de prestations telles que le RSA et la prime d'activité.

Pour 2023, le montant net social est à déclarer au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » avec la valeur « 027 ». Et pour les périodes à compter de janvier 2024, il est à déclarer au niveau du bloc « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 ». La valeur « 027 - Montant net social » est tout de même maintenue en version de norme P24V01 pour des cas de corrections relatifs à 2023.

4.1. Rubrique « Date de versement - S21.G00.50.001 »

Avant	Après
	<p>CCH-14 : Si la rubrique « Code pays - S21.G00.11.015 » est renseignée avec une valeur différente de « MC » (Monaco) et si la « Date de versement - S21.G00.50.001 » est égale ou supérieure au premier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005) et si aucun autre bloc « Versement individu - S21.G00.50 » n'est déclaré avec une « Date de versement - S21.G00.50.001 » supérieure au dernier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005), alors au moins un bloc enfant « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 » de type (S21.G00.58.003) « 03 - Montant net social » doit obligatoirement être présent.</p> <p>Ce contrôle vise à rendre obligatoire la déclaration du montant net social pour la période courante lorsqu'un établissement n'est pas en décalage de paie, et, il ne s'applique pas aux établissements monégasques.</p>

Avant	Après
	<p>CCH-15 : Si la rubrique « Code pays - S21.G00.11.015 » est renseignée avec une valeur différente de « MC » (Monaco) et si la « Date de versement - S21.G00.50.001 » est</p>

	<p>supérieure au dernier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005), alors obligatoirement au moins un bloc enfant « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 » de type (S21.G00.58.003) « 03 - Montant net social » doit être présent.</p> <p>Ce contrôle vise à rendre obligatoire la déclaration du montant net social a minima pour le mois suivant le mois principal déclaré, lorsqu'il s'agit d'un établissement en décalage de paie. Et il ne s'applique pas aux établissements monégasques.</p>
--	---

4.2. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
	<p>CCH-17 : Si la rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 01 - DSN Mensuelle » ou la valeur « 09 - DSN de substitution » et si la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est renseignée avec la valeur « 027 - Montant net social », la période renseignée au niveau des rubriques « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 » et « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 » doit obligatoirement être antérieure au 1er janvier 2024. Ce contrôle vise à interdire la déclaration du montant net social au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » à compter du 1er janvier 2024, date à partir de laquelle il est à renseigner obligatoirement au niveau du bloc « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 ».</p>

4.3. Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Type

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ElmtRevenuCalculeNet.Type

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Type d'éléments de revenu calculés en net. - Les heures supplémentaires exonérées correspondent aux heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018 et aux journées de RTT monétisées. Pour ce type d'éléments de revenu calculés en net, la date de début (S21.G00.58.001) et la date de fin (S21.G00.58.002) de période de rattachement sont à renseigner en période de versement. - Le montant net social, conformément à la définition modifiant l'arrêté du 25 février 2016 fixant les libellés, l'ordre et le regroupement des informations figurant sur le bulletin de paie mentionnés à l'article R. 3243-2 du Code du travail, est une base de ressources de référence pour la sphère sociale. Pour ce type de revenus, la date de début (S21.G00.58.001) et la date de fin (S21.G00.58.002) de période de rattachement sont à renseigner en période de versement.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Enumération

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [2,2]

Avant	Après
<i>Enumération</i>	<i>Enumération</i>

	<p>01 - Heure(s) complémentaire(s) ou supplémentaire(s) exonérée(s) fiscalement (y compris journées de RTT monétisées)</p> <p>03 - Montant net social</p> <p>04 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net A</p> <p>05 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net B</p> <p>06 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net C</p> <p>07 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net D</p> <p>08 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net E</p>
--	---

4.4. Bloc « Bases spécifiques individu non salarié - S89.G00.92 »

Avant	Après
<i>Liste des rubriques</i>	<i>Liste des rubriques</i>
[...]	[...]
Montant net versé S89.G00.92.016	Montant net versé S89.G00.92.016
	Montant net social S89.G00.92.017

4.5. Rubrique « Montant net social - S89.G00.92.017 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i>
	Montant net social

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i>
	Montant net social - S89.G00.92.017

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i>

	[4,12]
--	--------

Avant	Après
Type	Type Numérique

Avant	Après
CSL-00	CSL-00 -?[0]*(0 [1-9][0-9]*)\.[0-9]{2}

Avant	Après
Description	Description Le montant net social, conformément à la définition modifiant l'arrêté du 25 février 2016 fixant les libellés, l'ordre et le regroupement des informations figurant sur le bulletin de paie mentionnés à l'article R. 3243-2 du Code du travail, est une base de ressources de référence pour la sphère sociale. Le montant net social s'applique également aux revenus de remplacement pour établir une base de ressources de référence. Il est renseigné en date de versement.

Avant	Après
	CCH-11 : Si la rubrique « Code de base spécifique - S89.G00.92.002 » est valorisée avec la valeur « 50 - Assiette brute dé plafonnée », alors la rubrique « Montant net social - S89.G00.92.017 » est obligatoire. Dans le cas contraire, elle est interdite.

5. FCTU

5.1. Bloc « Versement individu - S21.G00.50 »

Justification :

Une rubrique est créée au niveau du bloc « Versement individu - S21.G00.50 » afin que le Pôle emploi puisse savoir, pour chaque versement déclaré dans un signalement FCTU, à quel mois de la DSN mensuelle (mois de la sortie ou mois précédant la sortie) ce bloc est rattaché.

Avant	Après
<p>Liste des rubriques</p> <p>[...]</p> <p>Montant de la part non imposable du revenu S21.G00.50.011</p> <p>Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) S21.G00.50.012</p> <p>Montant soumis au PAS S21.G00.50.013</p>	<p>Liste des rubriques</p> <p>[...]</p> <p>Montant de la part non imposable du revenu S21.G00.50.011</p> <p>Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) S21.G00.50.012</p> <p>Montant soumis au PAS S21.G00.50.013</p> <p>Mois de la DSN mensuelle de rattachement des éléments déclarés dans le FCTU S21.G00.50.020</p>

5.2. Rubrique « Mois de la DSN mensuelle de rattachement des éléments déclarés dans le FCTU - S21.G00.50.020 »

Avant	Après
<p>Libellé</p>	<p>Mois de la DSN mensuelle de rattachement des éléments déclarés dans le FCTU</p>

Avant	Après
<p>Identifiant sémantique</p>	<p>VersementIndividu.MoisDsnRattchmtFctu</p>

Avant	Après
<p>Description</p>	<p>Description</p>

	Cette rubrique permet d'indiquer pour chaque bloc « Versement Individu - S21.G00.50 » dans le signalement FCTU s'il est relatif au mois M déclaré dans la rubrique « Mois de la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU - S21.G00.62.020 » ou au mois M-1.
--	--

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Enumération

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [2,2]

Avant	Après
<i>Enumération</i>	<i>Enumération</i> 01 - Eléments de la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU 02 - Eléments de la déclaration précédant la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU

6. Déclaration des particuliers employeurs

Justification :

Des évolutions sont intégrées dans le cadre de la bascule en DSN des dispositifs simplifiés CESU / Pajemploi, afin de permettre l'identification des particuliers employeurs et leurs particularités déclaratives. Elles permettront entre autres le bon remplissage de la déclaration pré-remplie.

6.1. 3.6 Restrictions pour les identités

Avant	Après
S10.G00.02.002 : Nom et prénom de la personne à contacter	S10.G00.02.002 : Nom et prénom de la personne à contacter
S21.G00.30.002 : Nom de famille	S20.G00.07.001 : Nom et prénom du contact
S21.G00.30.003 : Nom d'usage	S21.G00.30.002 : Nom de famille
S21.G00.30.004 : Prénoms	S21.G00.30.003 : Nom d'usage
S21.G00.31.009 : Ancien nom de famille	S21.G00.30.004 : Prénoms
S21.G00.31.010 : Anciens prénoms	S21.G00.31.009 : Ancien nom de famille
S20.G00.07.001 : Nom et prénom du contact	S21.G00.31.010 : Anciens prénoms
S89.G00.91.002 : Nom de famille	S21.G00.85.013 : Nom de famille
S89.G00.91.003 : Nom d'usage	S21.G00.85.014 : Nom d'usage
S89.G00.91.004 : Prénoms	S21.G00.85.015 : Prénoms
	S89.G00.91.002 : Nom de famille
	S89.G00.91.003 : Nom d'usage
	S89.G00.91.004 : Prénoms

6.2. 4.4.8 Les contrôles appliqués aux identités

Avant	Après
On entend par rubriques identité les rubriques suivantes :	On entend par rubriques identité les rubriques suivantes :
S10.G00.02.002 - Nom et prénom de la personne à contacter	S10.G00.02.002 - Nom et prénom de la personne à contacter
S20.G00.07.001 - Nom et prénom du contact	S20.G00.07.001 - Nom et prénom du contact

<p>S21.G00.30.002 - Nom de famille</p> <p>S21.G00.30.003 - Nom d'usage</p> <p>S21.G00.30.004 - Prénoms</p> <p>S21.G00.31.009 - Ancien nom de famille</p> <p>S21.G00.31.010 - Anciens prénoms</p> <p>S89.G00.91.002 - Nom de famille</p> <p>S89.G00.91.003 - Nom d'usage</p> <p>S89.G00.91.004 - Prénoms</p> <p>[...]</p> <p>On entend par rubriques nom parmi les rubriques identité les rubriques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S21.G00.30.002 (Nom de famille) - S21.G00.31.009 - Ancien nom de famille - S89.G00.91.002 - Nom de famille <p>On entend par rubriques prénom parmi les rubriques identité les rubriques suivantes :</p> <p>S21.G00.30.004 (Prénoms)</p> <p>S21.G00.31.010 - Anciens prénoms</p> <p>S89.G00.91.004 - Prénoms</p>	<p>S21.G00.30.002 - Nom de famille</p> <p>S21.G00.30.003 - Nom d'usage</p> <p>S21.G00.30.004 - Prénoms</p> <p>S21.G00.31.009 - Ancien nom de famille</p> <p>S21.G00.31.010 - Anciens prénoms</p> <p>S21.G00.85.013 - Nom de famille</p> <p>S21.G00.85.014 - Nom d'usage</p> <p>S21.G00.85.015 - Prénoms</p> <p>S89.G00.91.002 - Nom de famille</p> <p>S89.G00.91.003 - Nom d'usage</p> <p>S89.G00.91.004 - Prénoms</p> <p>[...]</p> <p>On entend par rubriques nom parmi les rubriques identité les rubriques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S21.G00.30.002 - Nom de famille - S21.G00.31.009 - Ancien nom de famille - S21.G00.85.013 - Nom de famille - S89.G00.91.002 - Nom de famille <p>On entend par rubriques prénom parmi les rubriques identité les rubriques suivantes :</p> <p>S21.G00.30.004 - Prénoms</p> <p>S21.G00.31.010 - Anciens prénoms</p> <p>S21.G00.85.015 - Prénoms</p> <p>S89.G00.91.004 - Prénoms</p>
--	---

6.3. Bloc « Lieu de travail ou établissement utilisateur - S21.G00.85 »

Avant	Après
<p>Liste des rubriques</p> <p>Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur S21.G00.85.001</p> <p>Code APET S21.G00.85.002</p> <p>Numéro, extension, nature, libellé de voie S21.G00.85.003</p> <p>Code postal S21.G00.85.004</p> <p>Localité S21.G00.85.005</p> <p>Code Pays S21.G00.85.006</p> <p>Code de distribution à l'étranger S21.G00.85.007</p> <p>Complément de la localisation de la construction S21.G00.85.008</p> <p>Service de distribution, complément de localisation de la voie S21.G00.85.009</p> <p>Nature juridique S21.G00.85.010</p> <p>Code INSEE commune S21.G00.85.011</p>	<p>Liste des rubriques</p> <p>Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur S21.G00.85.001</p> <p>Code APET S21.G00.85.002</p> <p>Numéro, extension, nature, libellé de voie S21.G00.85.003</p> <p>Code postal S21.G00.85.004</p> <p>Localité S21.G00.85.005</p> <p>Code Pays S21.G00.85.006</p> <p>Code de distribution à l'étranger S21.G00.85.007</p> <p>Complément de la localisation de la construction S21.G00.85.008</p> <p>Service de distribution, complément de localisation de la voie S21.G00.85.009</p> <p>Nature juridique S21.G00.85.010</p> <p>Code INSEE commune S21.G00.85.011</p> <p>Code civilité S21.G00.85.012</p> <p>Nom de famille S21.G00.85.013</p> <p>Nom d'usage S21.G00.85.014</p> <p>Prénoms S21.G00.85.015</p> <p>Date de naissance S21.G00.85.016</p> <p>Lieu de naissance S21.G00.85.017</p>

6.4. Rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Indicateur permettant de préciser la nature juridique du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur :</p> <p>- Le type 01 "Etablissement" est strictement réservé à un lieu géographique SIRETisé, quel que soit le territoire</p>	<p>Description</p> <p>Indicateur permettant de préciser la nature juridique du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur :</p> <p>- Le type 01 « Etablissement » est strictement réservé à un lieu géographique SIRETisé, quel que soit le territoire</p>

<p>(politique comme géographique) où se situe le lieu en question, que ce soit en France ou à l'étranger.</p> <p>- Le type 02 "Autre" doit être utilisé dans les autres cas".</p> <p>- Le type 03 "A domicile" permet d'indiquer que le travail est réalisé à domicile, conformément aux articles L7412-1 à L7412-3 du code du travail.</p>	<p>(politique comme géographique) où se situe le lieu en question, que ce soit en France ou à l'étranger.</p> <p>- Le type 02 « Autre » doit être utilisé dans les autres cas".</p> <p>- Le type 03 « A domicile » permet d'indiquer que le travail est réalisé à domicile, conformément aux articles L7412-1 à L7412-3 du Code du travail.</p> <p>- Le type 05 « Particulier employeur » est exclusivement alimenté par les centres CESU et Pajemploi de l'Urssaf CN dans le cadre des dispositifs simplifiés CESU / Pajemploi.</p>
---	--

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>01 - Etablissement</p> <p>02 - Autre</p> <p>03 - A domicile</p>	<p>Enumération</p> <p>01 - Etablissement</p> <p>02 - Autre</p> <p>03 - A domicile</p> <p>05 - Particulier employeur</p>

6.5. Rubrique « Code civilité - S21.G00.85.012 »

Avant	Après
<p>Libellé</p>	<p>Libellé</p> <p>Code civilité</p>

Avant	Après
<p>Identifiant sémantique</p>	<p>Identifiant sémantique</p> <p>TravailLieu.CodeCivilité</p>

Avant	Après
<p>Description</p>	<p>Description</p>

	Cette rubrique est à renseigner pour les particuliers employeurs.
--	---

Avant	Après
Type	Type Enumération

Avant	Après
Longueur	Longueur [2,2]

Avant	Après
Enumération	Enumération 01 - Monsieur 02 - Madame

Avant	Après
	CCH-11 : Si et seulement si la rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 » est renseignée avec la valeur « 05 - Particulier employeur », alors la rubrique « Code civilité - S21.G00.85.012 » doit obligatoirement être renseignée, dans le cas contraire, elle est interdite.

6.6. Rubrique « Nom de famille - S21.G00.85.013 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Nom de famille

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique TravailLieu.NomFamille

Avant	Après
<i>Description</i>	<p><i>Description</i></p> <p>Cette rubrique est à renseigner pour les particuliers employeurs.</p> <p>Le nom de famille est le nom défini pour chaque individu dans les jours qui suivent sa naissance. Il est usuellement défini sur la base de la filiation avec l'un ou l'autre parent, voire les deux. Il peut être défini par disposition administrative ou judiciaire.</p>

Avant	Après
<i>Type</i>	<p><i>Type</i></p> <p>Alphanumérique</p>

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<p><i>Longueur</i></p> <p>[1,80]</p>

Avant	Après
	<p>CCH-11 : Si et seulement si la rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 » est renseignée avec la valeur « 05 - Particulier employeur », alors la rubrique « Nom de famille - S21.G00.85.013 » doit obligatoirement être renseignée, dans le cas contraire, elle est interdite.</p>

Avant	Après
	<p>CSL-11 : Se reporter au paragraphe de l'éditorial traitant des identités.</p>

6.7. Rubrique « Nom d'usage - S21.G00.85.014 »

Avant	Après

<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Nom d'usage
----------------	-------------------------------

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> TravailLieu.NomUsage

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Cette rubrique est à renseigner pour les particuliers employeurs. Il s'agit de la possibilité pour une personne de porter un nom qu'elle n'a pas acquis selon les règles d'acquisition du nom de famille.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Alphanumérique

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [1,80]

Avant	Après
	CCH-11: Si la rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 » est renseignée avec une valeur différente de « 05 - Particulier employeur », alors la rubrique « Nom d'usage - S21.G00.85.014 » est interdite.

Avant	Après
	CSL-11 : Se reporter au paragraphe de l'éditorial traitant des identités.

6.8. Rubrique « Prénoms - S21.G00.85.015 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Prénoms

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> TravailLieu.Prenoms

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Cette rubrique est à renseigner pour les particuliers employeurs. Élément d'identification joint au nom de famille qui permet de distinguer les personnes d'une même famille.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Alphanumérique

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [1,80]

Avant	Après
	CCH-11 : Si et seulement si la rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 » est renseignée avec la valeur « 05 - Particulier employeur », alors la rubrique «

	Prénoms - S21.G00.85.015 » doit obligatoirement être renseignée, dans le cas contraire, elle est interdite.
--	---

Avant	Après
	CSL-11 : Se reporter au paragraphe de l'éditorial traitant des identités.

6.9. Rubrique « Date de naissance - S21.G00.85.016 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Date de naissance

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> TravailLieu.DateNaiss

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> <p>Cette rubrique est à renseigner pour les particuliers employeurs.</p> <p>Instant où une personne naît, tel qu'enregistré à l'état civil.</p> <p>Renseigner la date de naissance du salarié sous la forme JJMMAAAA.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'année de naissance est obligatoire : - Jour de naissance inconnu : 99MMAAAA, - Mois de naissance Inconnu : JJ99AAAA, - Si jour et mois inconnus : 9999AAAA.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Alphanumérique

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [8,8]

Avant	Après
CSL-00	CSL-00 (0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1] 99)(0[1-9] 1[0-2] 99)(18 19 20)[0-9]{2}

Avant	Après
	CSL-11 : Se reporter au paragraphe de l'éditorial traitant des identités.

Avant	Après
	CCH-11 : Si et seulement si la rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 » est renseignée avec la valeur « 05 - Particulier employeur », alors la rubrique « Date de naissance - S21.G00.85.016 » doit obligatoirement être renseignée, dans le cas contraire, elle est interdite.

Avant	Après
	CCH-13 : L'année de la « Date de naissance - S21.G00.85.016 » doit être inférieure ou égale à l'année en cours et supérieure à l'année en cours moins 120 (années).

6.10. Rubrique « Lieu de naissance - S21.G00.85.017 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Lieu de naissance

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique TravailLieu.LieuNaiss

Avant	Après
<i>Description</i>	<p><i>Description</i></p> <p>Cette rubrique est à renseigner pour les particuliers employeurs.</p> <p>Il s'agit du nom de la localité de naissance, tel qu'enregistré à l'état civil.</p> <p>Libellé en toutes lettres. Obligatoire pour les salariés nés en France métropolitaine, dans les DOM et dans les TOM.</p>

Avant	Après
<i>Type</i>	<p><i>Type</i></p> <p>Alphanumérique</p>

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<p><i>Longueur</i></p> <p>[1,30]</p>

Avant	Après
	<p>CCH-11 : Si et seulement si la rubrique « Nature juridique - S21.G00.85.010 » est renseignée avec la valeur « 05 - Particulier employeur », alors la rubrique « Lieu de naissance - S21.G00.85.017 » doit obligatoirement être renseignée, dans le cas contraire, elle est interdite.</p>

7. Correction sur l'exonération d'heures supplémentaires

Justification :

La modélisation de correction du montant d'exonération des heures supplémentaires a été revue en version de norme P23V01 suite à quoi le type de correction « 06 - Correction du montant d'exonération des heures supplémentaires » a été supprimé. En version de norme P24V01, la rubrique « Correction de l'exonération des heures supplémentaires - S21.G00.56.016 » est également supprimée.

7.1. Bloc « Régularisation de prélèvement à la source - S21.G00.56 »

Avant	Après
Liste des rubriques	Liste des rubriques
Mois de l'erreur S21.G00.56.001	Mois de l'erreur S21.G00.56.001
Type d'erreur S21.G00.56.002	Type d'erreur S21.G00.56.002
Régularisation de la rémunération nette fiscale S21.G00.56.003	Régularisation de la rémunération nette fiscale S21.G00.56.003
Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur S21.G00.56.004	Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur S21.G00.56.004
Régularisation du taux de prélèvement à la source S21.G00.56.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source S21.G00.56.005
Taux déclaré le mois de l'erreur S21.G00.56.006	Taux déclaré le mois de l'erreur S21.G00.56.006
Montant de la régularisation du prélèvement à la source S21.G00.56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source S21.G00.56.007
Régularisation du montant de la part non imposable du revenu S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu S21.G00.56.008
Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) S21.G00.56.009	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) S21.G00.56.009
Régularisation du montant soumis au PAS S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS S21.G00.56.010
Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur S21.G00.56.015	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur S21.G00.56.015
Correction de l'exonération des heures supplémentaires S21.G00.56.016	

7.2. Rubrique « Correction de l'exonération des heures supplémentaires - S21.G00.56.016 »

➔ **Suppression de la rubrique**

8. Dématérialisation de la Saisie Administrative à Tiers Détenteur

Justification :

Des évolutions avaient été intégrées en version de norme P23V01 afin d'introduire en DSN la dématérialisation des saisies administratives à tiers détenteur (SATD). Ce sujet avait fait l'objet d'un report. En version de norme P24V01, nous poursuivons les travaux sur le sujet avec de nouvelles évolutions.

8.1. Bloc « Versement organisme de protection sociale - S21.G00.20 »

Avant	Après
<p>Liste des rubriques</p> <p>[...]</p> <p>Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.20.013</p>	<p>Liste des rubriques</p> <p>[...]</p> <p>Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.20.013</p> <p>Identifiant du versement S21.G00.20.014</p>

8.2. Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Modalité de valorisation :</p> <p>[...]</p> <p>- DGFIP : « DGFIP_PAS »</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>Modalité de valorisation :</p> <p>[...]</p> <p>- DGFIP : « DGFIP_PAS » ou « DGFIP_SATD »</p> <p>[...]</p>

Avant	Après
<p>CCH-11</p> <p>Si la rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 » est renseignée avec la valeur « DGFIP », alors la rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 » doit obligatoirement être renseignée avec la valeur « DGFIP_PAS ».</p>	<p>CCH-11</p> <p>Si la rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 » est renseignée avec la valeur « DGFIP », alors la rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 » doit obligatoirement être renseignée avec la valeur « DGFIP_PAS » ou « DGFIP_SATD ».</p>

8.3. Rubrique « Identifiant du versement - S21.G00.20.014 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Identifiant du versement

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> VersementOPS.IdentifiantVersement

Avant	Après
<i>Description</i>	<p><i>Description</i></p> <p>Identifiant permettant d'apporter des précisions sur le versement.</p> <p>Modalité de valorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AGIRC-ARRCO : non concerné - Caisses de congés payés (CIBTP, Transport et Manutention portuaire) : non concerné - CAMIEG : non concerné - CCVRP : non concerné - CNIEG : non concerné - Congés spectacles (AUDIENS) : non concerné - CRPCEN : non concerné - CRPNPAC : non concerné - Organisme complémentaire : non concerné - DGFIP : Identifiant de la SATD permettant de rattacher le versement avec la saisie concernée - IRCANTEC : non concerné - MSA : non concerné - Pôle emploi : non concerné - Urssaf : non concerné - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné

Avant	Après
Type	Type Alphanumérique

Avant	Après
Longueur	Longueur [1,40]

Avant	Après
	CCH-11 : Si la rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 » est renseignée avec la valeur « DGFIP_SATD », alors la rubrique « Identifiant du versement - S21.G00.20.014 » doit obligatoirement être renseignée.

8.4. Rubrique « Identifiant de la SATD - S21.G00.98.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Identifiant de la SATD porté par le CRM SATD (compte rendu métier) de la saisie administrative à tiers détenteur) transmis par la DGFIP permettant de rattacher la déclaration de l'employeur avec la SATD concernée et de porter à la connaissance du comptable public saisissant qu'il a bien satisfait son obligation légale.</p>	<p>Description</p> <p>Identifiant de la SATD porté par le message SATD (message) de la saisie administrative à tiers détenteur) transmis par la DGFIP permettant de rattacher la déclaration de l'employeur avec la SATD concernée et de porter à la connaissance du comptable public saisissant qu'il a bien satisfait son obligation légale.</p>

8.5. Rubrique « Etat de prise en compte de la SATD - S21.G00.98.002 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>01 - Etat de prise en compte A</p> <p>02 - Etat de prise en compte B</p> <p>03 - Etat de prise en compte C</p> <p>04 - Etat de prise en compte D</p>	<p>Enumération</p> <p>01 - Fin ou sans droits</p> <p>02 - Positif sans règlement</p> <p>03 - Positif avec règlement partiel avec concurrence</p> <p>04 - Positif avec règlement partiel sans concurrence</p> <p>05 - Positif avec règlement total avec concurrence</p>

8.6. Rubrique « Mois de l'erreur - S21.G00.98.004 »

Avant	Après
<p>CCH-11</p> <p>La rubrique « Mois de l'erreur - S21.G00.98.004 » doit obligatoirement être renseignée avec une date (mois et année) antérieure ou égale à la date (mois et année) déclarée au niveau de la rubrique « Date du mois principal déclaré - S20.G00.05.005 ». Ce contrôle vise à interdire la déclaration de corrections de SATD dans le futur.</p>	<p>CCH-11</p> <p>La rubrique « Mois de l'erreur - S21.G00.98.004 » doit obligatoirement être renseignée avec une date (mois et année) antérieure à la date (mois et année) déclarée au niveau de la rubrique « Date du mois principal déclaré - S20.G00.05.005 ». Ce contrôle vise à limiter les corrections aux SATD déclarées dans une DSN précédente.</p>

9. Amélioration de l'identification des individus nés à l'étranger - Lieu de naissance

Justification :

De nombreux cas d'erreur ont été constatés dans l'alimentation de la rubrique "Lieu de naissance - S21.G00.30.007", provoquant des conflits au niveau du Système national de gestion des identifiants (SNGI), car pour les individus nés à l'étranger, la rubrique était alimentée à tort avec le pays de naissance. Il était attendu que soit renseigné la commune de naissance.

Afin d'améliorer l'identification par la CNAV des individus nés à l'étranger et de limiter les risques de confusion d'identité pour ces individus, une rubrique a été créée afin de renseigner le libellé du pays de naissance d'un individu né à l'étranger et de limiter l'usage de la rubrique "Lieu de naissance - S21.G00.30.007" à la commune de naissance de ce dernier. Au moins une de ces deux rubriques devra obligatoirement être renseignée pour un individu né à l'étranger. Si l'employeur n'a connaissance que du libellé du pays de naissance, il renseignera la rubrique "Libellé du pays de naissance - S21.G00.30.029" et ne renseignera pas la rubrique "Lieu de naissance - S21.G00.30.007", et inversement s'il ne connaît que la commune de naissance.

9.1. Bloc « Individu - S21.G00.30 »

Avant	Après
<p>Liste des rubriques</p> <p>Niveau de diplôme préparé par l'individu S21.G00.30.025</p>	<p>Liste des rubriques</p> <p>Niveau de diplôme préparé par l'individu S21.G00.30.025</p> <p>Libellé du pays de naissance S21.G00.30.029</p>

9.2. Rubrique « Lieu de naissance - S21.G00.30.007 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Il s'agit du nom de la localité de naissance, tel qu'enregistré à l'état civil.</p> <p>Libellé en toutes lettres. Obligatoire pour les salariés nés en France métropolitaine, dans les DOM et dans les TOM. Il peut éventuellement s'agir d'un pays.</p>	<p>Description</p> <p>Il s'agit du nom de la localité de naissance, tel qu'enregistré à l'état civil.</p> <p>Libellé en toutes lettres. Obligatoire pour les salariés nés en France métropolitaine, dans les DOM et dans les TOM.</p>

Avant	Après
	CCH-11 : Cette rubrique doit obligatoirement être renseignée si la rubrique « Code département de

	naissance - S21.G00.30.014 » est renseignée avec une valeur différente de « 99 ».
--	---

9.3. Rubrique « Libellé du pays de naissance - S21.G00.30.029 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Libellé du pays de naissance

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> Individu.LibellePaysNaiss

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Cette rubrique est à renseigner avec le libellé du pays de naissance pour un individu né à l'étranger.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Alphanumérique

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [1,30]

Avant	Après
	CCH-11 : Si la rubrique « Code département de naissance - S21.G00.30.014 » est renseignée avec la valeur « 99 » et si la rubrique « Lieu de naissance - S21.G00.30.007 » n'est pas renseignée, alors la rubrique

	« Libellé du pays de naissance - S21.G00.30.029 » doit obligatoirement être renseignée.
--	--

10. Correction en cas d'affiliation à tort à une Caisse de Congés Payés

Justification :

Des ajustements en norme pour la DSN mensuelle avaient été faits pour la version de norme P23V01, afin de permettre à un déclarant qui aurait renseigné à tort une affiliation de ses salariés à une caisse de congés payés (au niveau du bloc « Contrat - S21.G00.40 ») de corriger les bases assujetties correspondantes.

Pour que les contrôles puissent toujours s'appliquer pour les signalements FCTU, nous procédons à ces évolutions au niveau du bloc « Base assujettie - S21.G00.78 » pour que la cohérence entre les bases assujetties caisse de congés payés et la présence d'un code caisse de congés payés soit vérifiée pour cette nature de déclaration.

10.1. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
	CCH-25 : Si la rubrique « Nature de la déclaration – S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 07 – Signalement Fin du contrat de travail Unique », les codes de base assujettie « 21 - CIBTP - Base brute de cotisations OPPBTP permanents », « 34 - CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries gros œuvre travaux publics », « 35 - CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries second œuvre », « 36 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Bâtiment », « 39 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Travaux Publics », « 40 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Partenaires Bâtiment » ne sont autorisés que si la rubrique « Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022 » est renseignée avec une valeur comprise entre 01 et 37.

Avant	Après
	CCH-26 : Si la rubrique « Nature de la déclaration – S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 07 – Signalement Fin du contrat de travail Unique » et si la rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 » est renseignée avec la valeur « 20 - Caisses de congés payés (CIBTP, Transport, Manutention portuaire) - Base brute de cotisations congés payés » alors la rubrique « Code caisse

	professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022 » doit obligatoirement être renseignée ».
--	---

11. Refus du Contrat de Sécurisation Professionnelle

Justification :

A ce jour il n'est pas possible de déclarer en DSN le refus d'une proposition de contrat de sécurisation. Il n'est possible de déclarer que l'acceptation. Comme le Pôle emploi n'est pas informé du refus, des pénalités sont appliquées à tort à l'employeur. Ces évolutions visent donc à informer le Pôle emploi du refus d'une proposition de contrat de sécurisation afin que des pénalités ne soient plus appliquées à tort.

11.1. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »

Avant	Après
<p>CCH-24</p> <p>Si le bloc "Fin du contrat - S21.G00.62" est présent et si le code type d'indemnités (S21.G00.52.001) est renseigné à « 007 - Indemnité légale de licenciement », « 008 - Indemnité légale supplémentaire de licenciement », « 009 - Indemnité légale spéciale de licenciement » ou « 010 - Indemnité légale spécifique de licenciement », alors il est interdit de déclarer un motif de la rupture du contrat (S21.G00.62.002) différent de « 011 - licenciement suite à liquidation judiciaire ou à redressement judiciaire », « 012 - licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement », « 014 - licenciement pour motif économique », « 015 - licenciement pour fin de chantier », « 020 - licenciement pour autre motif », « 025 - autre fin de contrat pour motif économique », « 026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP», « 082 - résiliation judiciaire du contrat de travail », « 086 - licenciement convention CATS », « 087 - licenciement pour faute grave », « 089 - licenciement pour force majeure », « 091 - licenciement pour inaptitude physique d'origine non professionnelle », « 092 - licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle », « 093 - licenciement suite à décision d'une autorité administrative », « 098 - retrait d'enfant », « 099 - Annulation », « 111 - Rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité », « 112 - Rupture dans le cadre d'un accord de performance collective », « 113 - licenciement pour motif spécifique », « 114 - rupture d'un commun accord pour entrée en PAP » ou « 115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 ».</p>	<p>CCH-24</p> <p>Si le bloc « Fin du contrat - S21.G00.62 » est présent et si le code type d'indemnités (S21.G00.52.001) est renseigné à « 007 - Indemnité légale de licenciement », « 008 - Indemnité légale supplémentaire de licenciement », « 009 - Indemnité légale spéciale de licenciement » ou « 010 - Indemnité légale spécifique de licenciement », alors il est interdit de déclarer un motif de la rupture du contrat (S21.G00.62.002) différent de « 011 - licenciement suite à liquidation judiciaire ou à redressement judiciaire », « 012 - licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement », « 014 - licenciement pour motif économique », « 015 - licenciement pour fin de chantier », « 020 - licenciement pour autre motif », « 025 - autre fin de contrat pour motif économique », « 026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP», « 082 - résiliation judiciaire du contrat de travail », « 086 - licenciement convention CATS », « 087 - licenciement pour faute grave », « 089 - licenciement pour force majeure », « 091 - licenciement pour inaptitude physique d'origine non professionnelle », « 092 - licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle », « 093 - licenciement suite à décision d'une autorité administrative », « 098 - retrait d'enfant », « 099 - Annulation », « 111 - Rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité », « 112 - Rupture dans le cadre d'un accord de performance collective », « 113 - licenciement pour motif spécifique », « 114 - rupture d'un commun accord pour entrée en PAP », « 115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 » ou « 117 - licenciement pour motif</p>

économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle ».

Avant	Après
<p>CCH-31</p> <p>Si le bloc "Fin du contrat - S21.G00.62" est présent, alors le code "Type - S21.G00.52.001" : "033 - Indemnité forfaitaire de conciliation prud'homale" n'est autorisé que si le "Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002" est égal à "011 - licenciement suite à liquidation judiciaire ou à redressement judiciaire", "012 - licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement", "014 - licenciement pour motif économique", "015 - licenciement pour fin de chantier", "020 - licenciement pour autre motif", "025 - autre fin de contrat pour motif économique", "026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP", "065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif", "082 - résiliation judiciaire du contrat de travail", "086 - licenciement convention CATS", "087 - licenciement pour faute grave", "088 - licenciement pour faute lourde", "089 - licenciement pour force majeure", "091 - licenciement pour inaptitude physique d'origine non professionnelle", "092 - licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle", "093 - licenciement suite à décision d'une autorité administrative", "098 - retrait d'enfant", "099 - Annulation", "113 - licenciement pour motif spécifique", "114 - rupture d'un commun accord pour entrée en PAP" ou "115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017".</p>	<p>CCH-31</p> <p>Si le bloc « Fin du contrat - S21.G00.62 » est présent, alors le code « Type - S21.G00.52.001 » : « 033 - Indemnité forfaitaire de conciliation prud'homale » n'est autorisé que si le « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 » est égal à « 011 - licenciement suite à liquidation judiciaire ou à redressement judiciaire », « 012 - licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement », « 014 - licenciement pour motif économique », « 015 - licenciement pour fin de chantier », « 020 - licenciement pour autre motif », « 025 - autre fin de contrat pour motif économique », « 026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP », « 065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif », « 082 - résiliation judiciaire du contrat de travail », « 086 - licenciement convention CATS », « 087 - licenciement pour faute grave », « 088 - licenciement pour faute lourde », « 089 - licenciement pour force majeure », « 091 - licenciement pour inaptitude physique d'origine non professionnelle », « 092 - licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle », « 093 - licenciement suite à décision d'une autorité administrative », « 098 - retrait d'enfant », « 099 - Annulation », « 113 - licenciement pour motif spécifique », « 114 - rupture d'un commun accord pour entrée en PAP », « 115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 » ou « 117 - licenciement pour motif économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle ».</p>

11.2. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP</p> <p>[...]</p> <p>998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la DSN</p>	<p>Enumération</p> <p>026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle</p> <p>[...]</p> <p>117 - licenciement pour motif économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle</p> <p>998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la DSN</p>

Avant	Après
<p>CCH-11</p> <p>Les codes motif suivants sont autorisés selon le code nature du contrat :</p> <p>[...]</p> <p>026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP économique autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '09', '91'</p> <p>[...]</p> <p>065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif autorisé pour les codes S21.G00.62 nature de contrat de travail '01', '02', '08', '09', '10', '82', '91', '92'</p> <p>066 - décès du salarié / rupture force majeure autorisé pour les codes nature de contrat de travail '01', '02', '03', '08', '09', '10', '07', '50', '60', '82', '91', '92'</p> <p>[...]</p> <p>115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '09', '91'</p> <p>[...]</p>	<p>CCH-11</p> <p>Les codes motif suivants sont autorisés selon le code nature du contrat :</p> <p>[...]</p> <p>026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP économique autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '09', '91'</p> <p>[...]</p> <p>065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif autorisé pour les codes S21.G00.62 nature de contrat de travail '01', '02', '08', '09', '10', '82', '91', '92'</p> <p>[...]</p> <p>115 - Licenciement au titre des articles 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '09', '91'</p> <p>117 - licenciement pour motif économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle pour le code nature de contrat de travail '01', '09', '91'</p> <p>[...]</p>

11.3. Rubrique « Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP - S21.G00.62.011 »

Avant	Après
<p>CCH-11</p> <p>Le "Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP - S21.G00.62.011" est obligatoire si et seulement si le "Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002" est "026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP". Dans le cas contraire, cette rubrique est interdite.</p>	<p>CCH-11</p> <p>Le « Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP - S21.G00.62.011 » est obligatoire si et seulement si le « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 » est « 026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP ». Dans le cas contraire, cette rubrique est interdite.</p>

11.4. Rubrique « Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée - S21.G00.62.013 »

Avant	Après
<p>CCH-11</p> <p>Le "Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée - S21.G00.62.013" est obligatoire si le "Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002" est "026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP" ou "114 - Rupture d'un commun accord pour entrée en PAP".</p>	<p>CCH-11</p> <p>Le « Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée - S21.G00.62.013 » est obligatoire si le « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 » est « 026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP » ou « 114 - Rupture d'un commun accord pour entrée en PAP ».</p>

11.5. Rubrique « Type réalisation et paiement du préavis - S21.G00.63.001 »

Avant	Après
<p>CCH-13</p> <p>Si le "Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002" est "026 - rupture pour motif économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP", la rubrique doit être renseignée avec la valeur "10 - préavis non effectué non payé dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP)", sauf si le préavis dû est supérieur à 3 mois (Date de début de préavis S21.G00.63.002 / Date de fin de préavis - S21.G00.63.003).</p>	<p>CCH-13</p> <p>Si le « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 » est « 026 - rupture pour motif économique suite à l'acceptation d'un contrat de sécurisation professionnelle CSP », la rubrique doit être renseignée avec la valeur « 10 - préavis non effectué non payé dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) », sauf si le préavis dû est supérieur à 3 mois (Date de début de préavis S21.G00.63.002 / Date de fin de préavis - S21.G00.63.003).</p>

12. Gestion des valeurs de réserve

Justification :

De nouvelles valeurs sont créées pour chaque rubrique comportant des valeurs de réserve afin de porter leur nombre à cinq.

Pour mémoire, deux valeurs avaient été réquisitionnées pour 2022 et 2023 dans le bloc « Prime, gratification et indemnité - S21.G00.52 » : « 904 - Prime partage de la valeur exonérée socialement et non imposable » et « 905 - Prime de partage de la valeur exonérée socialement imposable ». Afin qu'il y ait toujours cinq valeurs de réserve disponibles, quatre nouvelles valeurs de réserve sont créées.

Deux valeurs de réserve avaient été réquisitionnées en version de norme P23V01 dans le bloc « Rémunération - S21.G00.51 » : « 023 - Potentiel nouveau type de rémunération C » et « 027 -Potentiel nouveau type de rémunération A ». La valeur « 023 - Potentiel nouveau type de rémunération C » est remplacée par la valeur « 023 - Jours de RTT monétisés » en version de norme P24V01 pour la déclaration en DSN de la monétisation des jours RTT. La valeur « 027 -Potentiel nouveau type de rémunération A » avait été remplacée par la valeur « 027 - Montant net social » pour 2023 uniquement. Cette valeur est supprimée en version de norme P24V01 car, à compter de cette version, le montant net social est à déclarer au niveau du bloc « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 ». Quatre autres valeurs de réserve sont créées.

12.1. 2.7.1 Intégration en norme

Avant	Après
<p>Trois valeurs de réserve seront systématiquement disponibles au niveau des blocs et rubriques suivants :</p> <p>[...]</p>	<p>Cinq valeurs de réserve seront systématiquement disponibles au niveau des blocs et rubriques suivants :</p> <p>[...]</p>

12.2. 2.7.2 Suivi de l'utilisation des valeurs de réserve

Avant				
Version de norme concernée	Valeurs de réserves utilisées		Libellé de la valeur renommée dans la version de Cahier technique suivante	Justification du recours à une valeur de réserve
P20V01	Type - S21.G00.51.011	021 - Potentiel nouveau type de rémunération A	021 - [FP] Taux de rémunération de la situation administrative	Déclaration du taux de rémunération de la situation administrative pour les besoins relatifs à la CNRACL pour la Fonction Publique.
		022 - Potentiel nouveau type de rémunération B	022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI)	Déclaration du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) suite à la publication du Ségur de la Santé de Juillet 2020

			<i>(renommé dans la version de norme P22V01)</i>	
Type - S21.G00.52.001	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA)	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) <i>(non renommé)</i>		Déclaration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA).
	903 - Potentiel nouveau type de prime A	903 - Autre prime exonérée de cotisation, contribution sociale et impôt sur le revenu		Déclaration d'une prime exceptionnelle versée à un individu dans le cadre de l'épidémie de covid-19
Type - S21.G00.54.001	92 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut A	92 - Cotisation frais de santé		Déclaration des éléments relatifs aux cotisations frais de santé non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
	93 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut B	93 - Cotisation prévoyance et retraite supplémentaire		Déclaration des éléments relatifs aux cotisations prévoyance et retraite supplémentaire non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	908 - Potentielle nouvelle cotisation A	908 - Taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage		Déclaration de la taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage suite à la réforme de l'assurance chômage.
	909 - Potentielle nouvelle cotisation B	909 - Cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestation définies		Déclaration de la cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestations définies suite à l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019 (art. 2).
	910 - Potentielle nouvelle cotisation C	910 - Exonération de cotisations patronales pour les entreprises affectées par la crise sanitaire		Application des mesures d'exonération de cotisations et contributions sociales suite au projet de loi de finance rectificative 2020
P21V01 Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	911 - Potentielle nouvelle cotisation A	911 - Réduction de cotisations patronales pour les entreprises du secteur de la vigne affectées par la crise sanitaire		Application des mesures de réduction de cotisations patronales pour le secteur viticole suite à la Loi de finances 2021
	912 - Potentielle nouvelle cotisation B	912 - Exonération du forfait social à 10%		Application des mesures d'exonération mise en œuvre dans la Loi de finances pour 2021
	913 - Potentielle nouvelle cotisation D	913 - Indemnité inflation		Application des mesures de l'article 12 de la LFR 2021 instaurant l'indemnité inflation
Code de cotisation S21.G00.82.002	091 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A	091 - Cotisation relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR)		Intégration de la contribution relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR) dans le cadre du transfert du recouvrement des cotisations CNIÉ à l'Urssaf CN et à la MSA à compter de janvier 2022.

Après

Version de norme concernée	Valeurs de réserves utilisées		Libellé de la valeur renommée dans la version de Cahier technique suivante	Justification du recours à une valeur de réserve
P20V01	Type - S21.G00.51.011	021 - Potentiel nouveau type de rémunération A	021 - [FP] Taux de rémunération de la situation administrative	Déclaration du taux de rémunération de la situation administrative pour les besoins relatifs à la CNRACL pour la Fonction Publique.
		022 - Potentiel nouveau type de rémunération B	022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI) <i>(renommé dans la version de norme P22V01)</i>	Déclaration du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) suite à la publication du Ségur de la Santé de Juillet 2020
	Type - S21.G00.52.001	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA)	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) <i>(non renommé)</i>	Déclaration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA).
		903 - Potentiel nouveau type de prime A	903 - Autre prime exonérée de cotisation, contribution sociale et impôt sur le revenu	Déclaration d'une prime exceptionnelle versée à un individu dans le cadre de l'épidémie de covid-19
	Type - S21.G00.54.001	92 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut A	92 - Cotisation frais de santé	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations frais de santé non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
		93 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut B	93 - Cotisation prévoyance et retraite supplémentaire	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations prévoyance et retraite supplémentaire non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	908 - Potentielle nouvelle cotisation A	908 - Taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage	Déclaration de la taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage suite à la réforme de l'assurance chômage.
		909 - Potentielle nouvelle cotisation B	909 - Cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestation définies	Déclaration de la cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestations définies suite à l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019 (art. 2).
		910 - Potentielle nouvelle cotisation C	910 - Exonération de cotisations patronales pour les entreprises affectées par la crise sanitaire	Application des mesures d'exonération de cotisations et contributions sociales suite au projet de loi de finance rectificative 2020
	P21V01	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	911 - Potentielle nouvelle cotisation A	911 - Réduction de cotisations patronales pour les entreprises du secteur de la vigne affectées par la crise sanitaire

	Code de cotisation S21.G00.82.002	912 - Potentielle nouvelle cotisation B	912 - Exonération du forfait social à 10%	Application des mesures d'exonération mise en œuvre dans la Loi de finances pour 2021
		913 - Potentielle nouvelle cotisation D	913 - Indemnité inflation	Application des mesures de l'article 12 de la LFR 2021 instaurant l'indemnité inflation
		091 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A	091 - Cotisation relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR)	Intégration de la contribution relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR) dans le cadre du transfert du recouvrement des cotisations CNIÉ à l'Urssaf CN et à la MSA à compter de janvier 2022.
P22V01	Type - S21.G00.52.001	904 - Potentiel nouveau type de prime B	904 – Prime de partage de la valeur exonérée socialement et non imposable <i>(Renommée dans la version de norme P24V01)</i>	Déclaration en DSN de la Prime de partage de la Valeur mise en place dans le cadre de la loi portant mesure d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat
		905 - Potentiel nouveau type de prime C	905 – Prime de partage de la valeur exonérée socialement et imposable <i>(Renommée dans la version de norme P24V01)</i>	Déclaration en DSN de la Prime de partage de la Valeur mise en place dans le cadre de la loi portant mesure d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat
P23V01	Type - S21.G00.51.011	023 - Potentiel nouveau type de rémunération C	023 – Jours de RTT monétisés	Déclaration en DSN de la monétisation des jours RTT
		027 - Potentiel nouveau type de rémunération A	027 – Montant net social	Déclaration en DSN du montant net social en 2023

12.3. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>023 - Potentiel nouveau type de rémunération C</p> <p>[...]</p> <p>027 - Montant net social</p> <p>[...]</p>	<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>023 - Jours de RTT monétisés</p> <p>[...]</p> <p>029 - Potentiel nouveau type de rémunération C</p> <p>030 - Potentiel nouveau type de rémunération A</p> <p>031 - Potentiel nouveau type de rémunération D</p> <p>032 - Potentiel nouveau type de rémunération E</p>

12.4. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>906 - Potentiel nouveau type de prime A</p>	<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>906 - Potentiel nouveau type de prime A</p> <p>907 - Potentiel nouveau type de prime B</p> <p>908 - Potentiel nouveau type de prime C</p> <p>909 - Potentiel nouveau type de prime D</p> <p>910 - Potentiel nouveau type de prime E</p>

12.5. Rubrique « Type - S21.G00.54.001 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>50 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut A</p> <p>51 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut B</p> <p>[...]</p> <p>94 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut C</p>	<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>50 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut A</p> <p>51 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut B</p> <p>[...]</p> <p>94 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut C</p> <p>95 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut D</p> <p>96 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut E</p>

12.6. Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »

Avant	Après
<i>Enumération</i>	<i>Enumération</i>
	<p>01 - Heure(s) complémentaire(s) ou supplémentaire(s) exonérée(s) fiscalement (y compris journées de RTT monétisées)</p> <p>03 - Montant net social</p> <p>04 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net A</p> <p>05 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net B</p> <p>06 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net C</p> <p>07 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net D</p> <p>08 - Potentiel nouveau type d'élément de revenu calculé en net E</p>

12.7. Rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 »

Avant	Après
<i>Enumération</i>	<i>Enumération</i>
[...]	[...]
20 - Potentiel nouveau motif d'arrêt A	20 - Potentiel nouveau motif d'arrêt A
21 - Potentiel nouveau motif d'arrêt B	21 - Potentiel nouveau motif d'arrêt B
22 - Potentiel nouveau motif d'arrêt C	22 - Potentiel nouveau motif d'arrêt C
99 - annulation	<p>23 - Potentiel nouveau motif d'arrêt D</p> <p>24 - Potentiel nouveau motif d'arrêt E</p> <p>99 - annulation</p>

12.8. Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>683 - Potentiel nouveau motif de suspension A</p> <p>684 - Potentiel nouveau motif de suspension B</p> <p>685 - Potentiel nouveau motif de suspension C</p> <p>998 - Annulation</p>	<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>683 - Potentiel nouveau motif de suspension A</p> <p>684 - Potentiel nouveau motif de suspension B</p> <p>685 - Potentiel nouveau motif de suspension C</p> <p>[...]</p> <p>687 - Potentiel nouveau motif de suspension D</p> <p>688 - Potentiel nouveau motif de suspension E</p> <p>998 - Annulation</p>

12.9. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>52 - Potentielle nouvelle base assujettie B</p> <p>53 - Potentielle nouvelle base assujettie C</p> <p>[...]</p> <p>56 - Potentielle nouvelle base assujettie A</p> <p>[...]</p>	<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>52 - Potentielle nouvelle base assujettie B</p> <p>53 - Potentielle nouvelle base assujettie C</p> <p>[...]</p> <p>56 - Potentielle nouvelle base assujettie A</p> <p>[...]</p> <p>61 - Potentielle nouvelle base assujettie D</p> <p>62 - Potentielle nouvelle base assujettie E</p>

12.10. Rubrique « Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>90 - Retenue sur salaire</p>	<p>Enumération</p> <p>[...]</p>

91 - Base de taxe sur les salaires au taux normal	28 - Potentiel nouveau type de composant de base assujettie D 29 - Potentiel nouveau type de composant de base assujettie E 90 - Retenue sur salaire 91 - Base de taxe sur les salaires au taux normal
---	---

12.11. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[...]	[...]
914 - Potentielle nouvelle cotisation A	914 - Potentielle nouvelle cotisation A
915 - Potentielle nouvelle cotisation B	915 - Potentielle nouvelle cotisation B
916 - Potentielle nouvelle cotisation C	916 - Potentielle nouvelle cotisation C
	917 - Potentielle nouvelle cotisation D
	918 - Potentielle nouvelle cotisation E

12.12. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.82.002 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
[...]	[...]
092 - Potentielle nouvelle cotisation établissement B	092 - Potentielle nouvelle cotisation établissement B
093 - Potentielle nouvelle cotisation établissement C	093 - Potentielle nouvelle cotisation établissement C
094 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A	094 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A
	095 - Potentielle nouvelle cotisation établissement D
	096 - Potentielle nouvelle cotisation établissement E

13. Expatriés non rémunérés par l'établissement français

Justification :

Un motif de suspension du contrat est ajouté pour permettre la déclaration des salariés expatriés dont le contrat conclu avec l'établissement français et pour lesquels l'établissement étranger avec lequel ils ont conclu un contrat de travail les rémunère.

13.1. Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »

Avant	Après
Enumération 685 - Potentiel nouveau motif de suspension C 998 - Annulation	Enumération 685 - Potentiel nouveau motif de suspension C 686 - Contrat suspendu pour expatriation 998 - Annulation

14. Intégration des travailleurs détenus

14.1. Rubrique « Numéro technique temporaire - S21.G00.30.020 »

Justification :

Un contrôle sur le Numéro Technique Temporaire (NTT) était passé non bloquant au niveau de la rubrique "Numéro technique temporaire - S20.G00.30.020" pour éviter d'éventuels blocages dans la déclaration des travailleurs détenus. La levée de ce contrôle n'étant plus nécessaire, il redevient bloquant.

Avant	Après
SIG-13 : Le « Numéro technique temporaire - S21.G00.30.020 » est composé de la valeur déclarée dans la rubrique « SIREN - S21.G00.06.001 » de la 2ème à la 10ème position.	CCH-13 : Le « Numéro technique temporaire - S21.G00.30.020 » est composé de la valeur déclarée dans la rubrique « SIREN - S21.G00.06.001 » de la 2ème à la 10ème position.

14.2. Rubrique « Nature du contrat - S21.G00.40.007 »

Justification :

Pour répondre au besoin de l'Assurance chômage, le libellé de la nature de contrat d'apprentissage détenu est renommé en "contrat d'emploi pénitentiaire en apprentissage".

Avant	Après
[...] 53 - Contrat d'emploi pénitentiaire 54 – Contrat d' apprentissage détenu 60 - Contrat d'engagement éducatif [...]	[...] 53 - Contrat d'emploi pénitentiaire 54 – Contrat d' emploi pénitentiaire en apprentissage 60 - Contrat d'engagement éducatif [...]

15. Intégration du référentiel externe « Emploi-type » pour les affiliés à la CPRP SNCF dans la table complément PCS-ESE

Justification :

Intégration en DSN de la notion d'emploi type pour les individus affiliés à la CPRP SNCF servant au calcul des droits.

15.1. Rubrique « Code complément PCS-ESE (pour la fonction publique : référentiels NEH, NET et grade de la NNE) - S21.G00.40.005 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, il est nécessaire de préciser lorsque l'agent est sur un poste de conduite en renseignant le code "AGTCDT - Agent de conduite".</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, il est nécessaire de renseigner un emploi-type présent dans le référentiel des emplois commun à toutes les entreprises de l'UTP (Union des Transports Publics et ferroviaires).</p> <p>[...]</p>

Avant	Après
<p>Référentiel</p> <p>Tables CCP - Code Complément PCS-ESE, NEHMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois médicaux (complément PCS-ESE), NEHNMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois non-médicaux (complément PCS-ESE), ART - Code détaillé des professions du spectacle (complément PCS-ESE), NET, NNE et FESAIEG - Familles d'Emploi Services Actifs IEG, CMET - Code Métier BTP.</p>	<p>Référentiel</p> <p>Tables CCP - Code Complément PCS-ESE, NEHMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois médicaux (complément PCS-ESE), NEHNMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois non-médicaux (complément PCS-ESE), ART - Code détaillé des professions du spectacle (complément PCS-ESE), NET, NNE et FESAIEG - Familles d'Emploi Services Actifs IEG, CMET - Code Métier BTP, UTP - Code emploi-type des transports publics et ferroviaires.</p>

15.2. Rubrique « Ancien code complément PCS-ESE (pour la fonction publique : référentiels NEH, NET et grade de la NNE) - S21.G00.41.020 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, il est nécessaire de préciser lorsque l'agent est sur un poste de conduite en renseignant le code "AGTCDT - Agent de conduite".</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, il est nécessaire de renseigner un emploi-type présent dans le référentiel des emplois commun à toutes les entreprises de l'UTP (Union des Transports Publics et ferroviaires).</p> <p>[...]</p>

Avant	Après
<p>Référentiel</p> <p>Tables CCP - Code Complément PCS-ESE, NEHMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois médicaux (complément PCS-ESE), NEHNMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois non-médicaux (complément PCS-ESE), ART - Code détaillé des professions du spectacle (complément PCS-ESE), NET, NNE et FESAIEG - Familles d'Emploi Services Actifs IEG, CMET - Code Métier BTP.</p>	<p>Référentiel</p> <p>Tables CCP - Code Complément PCS-ESE, NEHMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois médicaux (complément PCS-ESE), NEHNMED - Code emploi statutaire de la fonction publique hospitalière (NEH) - emplois non-médicaux (complément PCS-ESE), ART - Code détaillé des professions du spectacle (complément PCS-ESE), NET, NNE et FESAIEG - Familles d'Emploi Services Actifs IEG, CMET - Code Métier BTP, UTP - Code emploi-type des transports publics et ferroviaires.</p>

16. Motif de la rupture du contrat - Décès de l'individu

Justification :

Le décès d'un individu peut être le motif de rupture de n'importe quelle nature de contrat. A ce jour, ce motif peut être déclaré mais uniquement pour certaines natures de contrat. Le motif « 066 - décès du salarié » de la rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 » doit donc être applicable à toutes les natures de contrats en DSN.

16.1. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »

Avant	Après
Enumération	Enumération
066 – décès du salarié	066 – décès de l'individu

Avant	Après
CCH-11	CCH-11
[...]	[...]
065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif autorisé pour les codes S21.G00.62 nature de contrat de travail '01', '02', '08', '09', '10', '82', '91', '92'	065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif autorisé pour les codes S21.G00.62 nature de contrat de travail '01', '02', '08', '09', '10', '82', '91', '92'
066 - décès du salarié / rupture force majeure autorisé pour les codes nature de contrat de travail '01', '02', '03', '08', '09', '10', '07', '50', '60', '82', '91', '92'	[...]
[...]	

17. Mise à jour des dispositifs de politique publique et conventionnel

Justification :

En 2018, les dispositifs de politique ont été fortement revus, plus particulièrement ceux relatifs aux contrats aidés. L'évolution permet une actualisation des modalités proposées dans la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 » en supprimant les contrats aidés obsolètes et en précisant le libellé des contrats existants.

17.1. Rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>41 - CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi</p> <p>[...]</p> <p>50 - Emploi d'avenir secteur marchand</p> <p>51 - Emploi d'avenir secteur non marchand</p>	<p>Enumération</p> <p>41 - Parcours Emploi Compétences / CUI - CAE</p> <p>[...]</p>

Avant	Après
<p>CCH-15</p> <p>Les types de dispositif de politique publique "21 - CUI - Contrat Initiative Emploi", "41 - CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi", "42 - CUI - Contrat d'accès à l'emploi - DOM", "50 - Emploi d'avenir secteur marchand", "51 - Emploi d'avenir secteur non marchand" et "61 - Contrat de Professionnalisation" ne sont autorisés que pour une "Nature du contrat - S21.G00.40.007" : "01 - Contrat de travail à durée indéterminée de droit privé", "02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé", "82 - Contrat de travail à durée indéterminée de Chantier ou d'opération", "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée".</p>	<p>CCH-15</p> <p>Les types de dispositif de politique publique « 21 - CUI - Contrat Initiative Emploi », « 41 - Parcours Emploi Compétences / CUI - CAE », « 42 - CUI - Contrat d'accès à l'emploi – DOM » et « 61 - Contrat de Professionnalisation » ne sont autorisés que pour une « Nature du contrat - S21.G00.40.007 » : « 01 - Contrat de travail à durée indéterminée de droit privé », « 02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé », « 82 - Contrat de travail à durée indéterminée de Chantier ou d'opération », « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ».</p>

Avant	Après
<p>CCH-16</p> <p>Le type de dispositif de politique publique « 71 - Contrat à durée déterminée d'insertion » n'est autorisé que pour une nature du contrat (S21.G00.40.007) « 02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé », « 03 - Contrat de mission (contrat de travail temporaire) » et « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ».</p>	<p>CCH-16</p> <p>Le type de dispositif de politique publique « 71 - Contrat à durée déterminée d'insertion » n'est autorisé que pour une « Nature du contrat - S21.G00.40.007 » : « 02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé », « 03 - Contrat de mission (contrat de travail temporaire) » et « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ».</p>

17.2. Rubrique « Ancien dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.41.005 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>41 - CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi</p> <p>[...]</p> <p>50 - Emploi d'avenir secteur marchand</p> <p>51 - Emploi d'avenir secteur non marchand</p>	<p>Enumération</p> <p>41 - Parcours Emploi Compétences / CUI - CAE</p> <p>[...]</p>

18. Déclaration des salariés travailleurs handicapés mis à disposition par des associations intermédiaires, des agences de mannequins et des entreprises de travail à temps partagé auprès des entreprises utilisatrices

Justification :

Ces évolutions permettent de déclarer de manière isolée les travailleurs handicapés de l'effectif des individus « permanents » d'une association intermédiaire, d'une agence de mannequins ou d'une entreprise de travail à temps partagé.

Cela permettra de les comptabiliser dans les effectifs des entreprises utilisatrices.

18.1. Rubrique « Type BOETH externe - S21.G00.13.002 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>01 - BOETH intérimaires 02 - BOETH salariés d'un groupement d'employeurs mis à disposition 03 - BOETH stagiaires n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration nominative au préalable</p>	<p>Enumération</p> <p>01 - BOETH intérimaires 02 - BOETH salariés d'un groupement d'employeurs mis à disposition 03 - BOETH stagiaires n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration nominative au préalable 04 - BOETH salariés d'une association intermédiaire mis à disposition 05 - BOETH salariés d'une agence de mannequin mis à disposition 06 - BOETH salariés d'une entreprise de travail à temps partagé (ETTP) mis à disposition</p>

18.2. Rubrique « Cas de mise à disposition externe d'individus de l'établissement - S21.G00.40.074 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>01 - Individu en portage salarial 02 - Individu mis à disposition dans un établissement adhérent du groupement d'employeurs 03 - Individu d'une entreprise adaptée mis à disposition</p>	<p>Enumération</p> <p>01 - Individu en portage salarial 02 - Individu mis à disposition dans un établissement adhérent du groupement d'employeurs 03 - Individu d'une entreprise adaptée mis à disposition 04 - Individu d'une agence de mannequin mis à disposition 05 - Individu d'une entreprise de travail à temps partagé (ETTP) mis à disposition</p>

18.3. Rubrique « Ancien cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement - S21.G00.41.050 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>01 - Individu en portage salarial 02 - Individu mis à disposition dans un établissement adhérent du groupement d'employeurs 03 - Individu d'une entreprise adaptée mis à disposition 99 - Non concerné</p>	<p>Enumération</p> <p>01 - Individu en portage salarial 02 - Individu mis à disposition dans un établissement adhérent du groupement d'employeurs 03 - Individu d'une entreprise adaptée mis à disposition 04 - Individu d'une agence de mannequin mis à disposition 05 - Individu d'une entreprise de travail à temps partagé (ETTP) mis à disposition 99 - Non concerné</p>

19. Levée de restriction pour la domiciliation bancaire des déclarants pour le paiement des cotisations dues à l'Agirc-Arrco et à la Caisse des Congés des spectacles

Justification :

Pour les paiements aux organismes autres que les OC, la DGFIP et l'Urssaf, la DSN restreint la domiciliation des comptes bancaires des déclarants aux seuls comptes français. Afin que des comptes étrangers puissent être renseignés pour le paiement des cotisations dues à l'Agirc-Arrco et à la Caisse des Congés des spectacles, le contrôle doit être adapté afin de lever toute restriction lorsque les blocs « Versement organisme de protection sociale - S21.G00.20 » sont déclarés à destination de l'Agirc-Arrco.

19.1. Rubrique « IBAN - S21.G00.20.004 »

Avant	Après
<p>CCH-13</p> <p>Vérifier que le compte est bien domicilié en France (FR) [Code pays] sauf si l'organisme renseigné dans la rubrique "Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001" correspond à celui d'un Organisme de Prévoyance, de la DGFIP ou d'une Urssaf.</p>	<p>CCH-13</p> <p>Vérifier que le compte est bien domicilié en France (FR) [Code pays] sauf si l'organisme renseigné dans la rubrique "Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001" correspond à celui d'un Organisme de Prévoyance, de la DGFIP, d'une Urssaf, d'un SIRET d'une institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco ou de la Caisse des Congés spectacles.</p>

20. Fin de transmission DSN Néant vue Organisme pour l'IRCANTEC

Justification :

Fin de transmission DSN Néant vue Organisme pour l'IRCANTEC

20.1. 2.4 Déclaration de type Sans individu

Avant								
		Modalité déclarative DSN Sans individu						
Blocs	Organismes	Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « Absence de rattachement pour le mois principal déclaré » S20.G00.08	Complément OETH S21.G00.13	Adhésion Prévoyance S21.G00.15	Changements destinataire Adhésion Prévoyance S21.G00.16	Versement organisme de protection sociale S21.G00.20	Bordereau de cotisation due S21.G00.22	Cotisation agrégée S21.G00.23
	AGIRC-ARRCO	X				X		
	Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	X						
	CAMIEG	X				X	X	
	CCVRP							
	CNIEG	X				X	X	
	CRPCEN	X				X	X	
	CRPNPAC	X				X		
	DGFIP							
	Organisme complémentaire			X	X	X		
	IRCANTEC	X						
	MSA	X	X			X		

Après								
		Modalité déclarative DSN Sans individu						
Blocs	Organismes	Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « Absence de rattachement pour le mois principal déclaré » S20.G00.08	Complément OETH S21.G00.13	Adhésion Prévoyance S21.G00.15	Changements destinataire Adhésion Prévoyance S21.G00.16	Versement organisme de protection sociale S21.G00.20	Bordereau de cotisation due S21.G00.22	Cotisation agrégée S21.G00.23
	AGIRC-ARRCO	X				X		
	Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	X						
	CAMIEG	X				X	X	
	CCVRP							
	CNIEG	X				X	X	
	CRPCEN	X				X	X	
	CRPNPAC	X				X		
	DGFIP							
	Organisme complémentaire			X	X	X		
	IRCANTEC							
	MSA	X	X			X		

20.2. Rubrique « Code caisse - S21.G00.08.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] CRPCEN : 94 IRCANTEC : 95 CRPNPAC : 96 Caisse de congés spectacles : 97</p>	<p>Description</p> <p>[...] CRPCEN : 94 CRPNPAC : 96 Caisse de congés spectacles : 97</p>

21. Suppression de la mention d'affiliation à la CPRP SNCF dans les rubriques « Grade » et « Ancien Grade »

Justification :

Le grade n'est plus à déclarer pour un individu affilié à la CPRP SNCF. L'organisme ne la collectera plus.

21.1. Rubrique « Grade - S21.G00.40.079 »

Avant	Après
Description Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, le grade est un des éléments composant la situation hiérarchique de l'individu et définissant les éléments de fonction et de filière de l'agent.	Description Cette donnée véhicule le grade de l'individu.

21.2. Rubrique « Ancien grade - S21.G00.41.063 »

Avant	Après
Description Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, le grade est un des éléments composant la situation hiérarchique de l'individu et définissant les éléments de fonction et de filière de l'agent. Pour signaler que dans une DSN précédente la rubrique « Grade - S21.G00.40.079 » avait été déclarée par erreur pour ce contrat (il n'y avait pas lieu de renseigner la rubrique pour ce contrat), cette rubrique doit être renseignée avec le code '99999'. Cette valeur a été créée pour permettre d'annuler le grade précédemment déclaré à tort.	Description Cette donnée véhicule le grade de l'individu. Pour signaler que dans une DSN précédente la rubrique « Grade - S21.G00.40.079 » avait été déclarée par erreur pour ce contrat (il n'y avait pas lieu de renseigner la rubrique pour ce contrat), cette rubrique doit être renseignée avec le code '99999'. Cette valeur a été créée pour permettre d'annuler le grade précédemment déclaré à tort.

22. Transfert de recouvrement des cotisations CRPCEN vers l'Urssaf CN

Justification :

Report en version de norme P24V01 de l'évolution réalisée via JMN pour la version P23V01 visant à prendre en compte le transfert recouvrement des cotisations CRPCEN vers l'Urssaf.

22.1. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
Description [...] - URSSAF : "02", "03", "04", "07", "08", "09", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", " 19 ", "22", "23", "24", "25", "33", "37", "43", "44", "45", "54", "57"	Description [...] - URSSAF : "02", "03", "04", "07", "08", "09", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "22", "23", "24", "25", "33", "37", "43", "44", "45", "54", "57"

23. Annulation du Transfert du recouvrement des cotisations de retraites complémentaires de l'AGIRC-ARRCO vers l'URSSAF CN

Justification :

Le Cahier technique est mis à jour suite à l'annulation du Transfert du recouvrement des cotisations de retraites complémentaires de l'AGIRC-ARRCO vers l'Urssaf

23.1. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »

Avant	Après
<p>Modalité de valorisation : - AGIRC-ARRCO : "063", "064", "105", "106", "109", "110", "111", "112", "113", "131", "132"</p> <p>[...]</p> <p>- Urssaf : "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "012", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "036", "037", "038", "039", "040", "041", "042", "043", "044", "045", "048", "049", "063", "064", "065", "068", "069", "070", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "079", "081", "082", "086", "087", "088", "093", "099", "100", "102", "103", "104", "105", "106", "107", "108", "109", "110", "111", "112", "113", "114", "115", "128", "129", "130", "131", "132", "133", "902", "907", "908", "909", "910", "912", "913"</p> <p>[...]</p>	<p>Modalité de valorisation : - AGIRC-ARRCO : "063", "064", "105", "106", "109", "110", "111", "112", "113", "131", "132"</p> <p>[...]</p> <p>- Urssaf : "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "012", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "036", "037", "038", "039", "040", "041", "042", "043", "044", "045", "048", "049", "063", "064", "065", "068", "069", "070", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "079", "081", "082", "086", "087", "088", "093", "099", "100", "102", "103", "104", "105", "106", "107", "108", "109", "110", "111", "112", "113", "114", "115", "128", "129", "130", "133", "902", "907", "908", "909", "910", "912", "913"</p> <p>[...]</p>

24. Distinction heures supplémentaires structurelles et heures supplémentaires aléatoires dans le salaire de base

Justification :

Mise à jour des modalités déclaratives des heures supplémentaires structurelles et des heures supplémentaires aléatoires dans le salaire de base afin d'être conforme à la fiche consigne 1975 dédiée.

24.1. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Le salaire de base (type 010) correspond à la rémunération brute habituelle du salarié, à l'exclusion des compléments de salaire qu'ils soient légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, et notamment la prime d'ancienneté, la prime de vacance, le 13ème mois, les primes allouées à raison de la situation familiale, les avantages en espèces et en nature, les gratifications, les pourboires, les rémunérations des heures complémentaires ou supplémentaires. Il correspond généralement à la première ligne du bulletin de salaire.</p>	<p>Description</p> <p>Le salaire de base (type 010) correspond à la rémunération brute habituelle du salarié, à l'exclusion des compléments de salaire qu'ils soient légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, et notamment la prime d'ancienneté, la prime de vacance, le 13ème mois, les primes allouées à raison de la situation familiale, les avantages en espèces et en nature, les gratifications, les pourboires, les rémunérations des heures complémentaires ou supplémentaires aléatoires. Il correspond généralement à la première ligne du bulletin de salaire.</p>

25. Modification du libellé « Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage »

Justification :

Le libellé du salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage est revu afin de clarifier sa définition et ce qui est à déclarer en DSN.

Harmonisation du Cahier Technique suite à la modification de la valeur « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » en rubrique « Type - S21.G00.51.011 » réalisée par souci de clarté quant à la déclaration de ce type de rémunération.

25.1. 1.4.1.3 Les expatriés, détachés, frontaliers, non résidents

Avant	Après
[...] La valeur déclarée au titre du salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage (bloc S21.G00.51) devra être conforme au choix de l'établissement porté par la rubrique S21.G00.11.009.	[...] La valeur déclarée au titre du salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage (bloc S21.G00.51) devra être conforme au choix de l'établissement porté par la rubrique S21.G00.11.009.

25.2. 2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »

Avant	Après																																	
<table border="1"> <tr> <td>002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage</td> <td>Obligatoire</td> <td>Obligatoire</td> </tr> <tr> <td>003 - Salaire rétabli - reconstitué</td> <td>Obligatoire</td> <td>Conditionnel</td> </tr> <tr> <td>010 - Salaire de base</td> <td>Obligatoire</td> <td>Obligatoire</td> </tr> <tr> <td>012 - Heures d'équivalence Interdit</td> <td>Conditionnel</td> <td>Conditionnel</td> </tr> <tr> <td>013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause Conditionnel Interdit</td> <td>Conditionnel</td> <td>Conditionnel</td> </tr> </table>	002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	Obligatoire	Obligatoire	003 - Salaire rétabli - reconstitué	Obligatoire	Conditionnel	010 - Salaire de base	Obligatoire	Obligatoire	012 - Heures d'équivalence Interdit	Conditionnel	Conditionnel	013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause Conditionnel Interdit	Conditionnel	Conditionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type</th> <th>DSN-mensuelle</th> <th>Usage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>001 - Rémunération brute non plafonnée</td> <td>Obligatoire</td> <td>Obligatoire</td> </tr> <tr> <td>002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage</td> <td>Obligatoire</td> <td>Obligatoire</td> </tr> <tr> <td>003 - Salaire rétabli - reconstitué</td> <td>Obligatoire</td> <td>Conditionnel</td> </tr> <tr> <td>010 - Salaire de base</td> <td>Obligatoire</td> <td>Obligatoire</td> </tr> <tr> <td>012 - Heures d'équivalence</td> <td>Conditionnel</td> <td>Conditionnel</td> </tr> </tbody> </table>	Type	DSN-mensuelle	Usage	001 - Rémunération brute non plafonnée	Obligatoire	Obligatoire	002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage	Obligatoire	Obligatoire	003 - Salaire rétabli - reconstitué	Obligatoire	Conditionnel	010 - Salaire de base	Obligatoire	Obligatoire	012 - Heures d'équivalence	Conditionnel	Conditionnel
002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	Obligatoire	Obligatoire																																
003 - Salaire rétabli - reconstitué	Obligatoire	Conditionnel																																
010 - Salaire de base	Obligatoire	Obligatoire																																
012 - Heures d'équivalence Interdit	Conditionnel	Conditionnel																																
013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause Conditionnel Interdit	Conditionnel	Conditionnel																																
Type	DSN-mensuelle	Usage																																
001 - Rémunération brute non plafonnée	Obligatoire	Obligatoire																																
002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage	Obligatoire	Obligatoire																																
003 - Salaire rétabli - reconstitué	Obligatoire	Conditionnel																																
010 - Salaire de base	Obligatoire	Obligatoire																																
012 - Heures d'équivalence	Conditionnel	Conditionnel																																

25.3. 2.1.3.5 Modalités de déclaration des mesures d'activité

Avant	Après
Lorsque l'unité de mesure du travail portée par le contrat n'est pas appropriée (par exemple mesure d'une absence en heures pour un individu dont le contrat est fixé en forfait jours), l'unité utilisée doit être précisée dans le bloc Activité. C'est cette information qui est retenue par les traitements des données. Le bloc Activité est à rattacher obligatoirement au bloc Rémunération de	Lorsque l'unité de mesure du travail portée par le contrat n'est pas appropriée (par exemple mesure d'une absence en heures pour un individu dont le contrat est fixé en forfait jours), l'unité utilisée doit être précisée dans le bloc Activité. C'est cette information qui est retenue par les traitements des données. Le bloc Activité est à rattacher obligatoirement au bloc Rémunération de

type Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage .	type Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage .
---	--

25.4. Rubrique « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 »

Avant	Après
<p>CCH-11 : Si la rubrique S21.G00.51.011 "Type" est renseignée avec la valeur "001 - Rémunération brute non plafonnée" ou la valeur "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage", et, si la rubrique S21.G00.51.013 "Montant" est différente de 0, la Date début de période doit être supérieure ou égale à l'avant veille de la Date de début du contrat.</p> <p>Ce contrôle ne s'applique qu'aux dates de début de période incluses dans le mois principal déclaré.</p>	<p>CCH-11 : Si la rubrique S21.G00.51.011 « Type » est renseignée avec la valeur « 001 - Rémunération brute non plafonnée » ou la valeur « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage », et, si la rubrique S21.G00.51.013 « Montant » est différente de 0, la Date début de période doit être supérieure ou égale à l'avant veille de la Date de début du contrat.</p> <p>Ce contrôle ne s'applique qu'aux dates de début de période incluses dans le mois principal déclaré.</p>

25.5. Rubrique « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 »

Avant	Après
<p>CCH-13 : Si la rubrique S21.G00.51.011 "Type" est renseignée avec la valeur "001 - Rémunération brute non plafonnée" ou la valeur "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage", et, si la rubrique S21.G00.51.013 "Montant" est différente de 0, et, si la Date de fin du contrat est renseignée dans un bloc "Fin du contrat - S21.G00.62" avec une valeur renseignée différente de « 099 – annulation » au niveau de la rubrique « Motif de la rupture du contrat – S21.G00.62.002 », la date de fin de période doit être inférieure ou égale au surlendemain de la date de fin de contrat.</p> <p>Ce contrôle ne s'applique qu'aux dates de fin de période incluses dans le mois principal déclaré, et, il ne s'applique pas lorsqu'une annulation de fin de contrat est déclarée.</p>	<p>CCH-13 : Si la rubrique S21.G00.51.011 « Type » est renseignée avec la valeur « 001 - Rémunération brute non plafonnée » ou la valeur « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage », et, si la rubrique S21.G00.51.013 « Montant » est différente de 0, et, si la Date de fin du contrat est renseignée dans un bloc « Fin du contrat - S21.G00.62 » avec une valeur renseignée différente de « 099 – annulation » au niveau de la rubrique « Motif de la rupture du contrat – S21.G00.62.002 », la date de fin de période doit être inférieure ou égale au surlendemain de la date de fin de contrat.</p> <p>Ce contrôle ne s'applique qu'aux dates de fin de période incluses dans le mois principal déclaré, et, il ne s'applique pas lorsqu'une annulation de fin de contrat est déclarée.</p>

Avant	Après
-------	-------

<p>SIG-14 : Se reporter au paragraphe 4.4.12 de l'introduction traitant de la datation dans une DSN mensuelle. Ce contrôle s'applique uniquement si la valeur renseignée dans la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est « 001 - Rémunération brute non plafonnée » ; « 002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage » ; « 003 - Salaire rétabli – reconstitué » ; « 010 - Salaire de base » ; « 012 - Heures d'équivalence » ; « 013 - Heures d'habillement, déshabillage, pause » ; « 016 - [FP] Heures affectées à un travail d'aide à domicile » ; « 017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires » ; « 018 - Heures supplémentaires structurelles » ; « 019 - Heures d'activité partielle » ; « 020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles » ; « 021 - [FP] Taux de rémunération de la situation administrative » ; « 022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI) » ; « 025 - Heures correspondant à du chômage intempéries ».</p>	<p>SIG-14 : Se reporter au paragraphe 4.4.12 de l'introduction traitant de la datation dans une DSN mensuelle. Ce contrôle s'applique uniquement si la valeur renseignée dans la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est « 001 - Rémunération brute non plafonnée » ; « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » ; « 003 - Salaire rétabli – reconstitué » ; « 010 - Salaire de base » ; « 012 - Heures d'équivalence » ; « 013 - Heures d'habillement, déshabillage, pause » ; « 016 - [FP] Heures affectées à un travail d'aide à domicile » ; « 017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires » ; « 018 - Heures supplémentaires structurelles » ; « 019 - Heures d'activité partielle » ; « 020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles » ; « 021 - [FP] Taux de rémunération de la situation administrative » ; « 022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI) » ; « 025 - Heures correspondant à du chômage intempéries ».</p>
--	---

25.6. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Type d'élément de rémunération et dans certains cas une base d'indemnisation.</p> <p>Concernant le type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" : Les ressources de l'assurance chômage résultent essentiellement des contributions des employeurs et des salariés assises sur les rémunérations brutes, c'est-à-dire avant déduction des retenues obligatoires ou facultatives [...]</p> <p>Le salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage doit contenir uniquement les éléments de salaire. Il ne doit pas inclure les primes et indemnités relatives à la rupture du contrat de travail.</p> <p>Le salaire rétabli doit toujours être déclaré pour la période de paie courante dans la DSN mensuelle. Ceci permet d'en disposer autant que de besoin pour les traitements futurs.</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>Type d'élément de rémunération et dans certains cas une base d'indemnisation.</p> <p>Concernant le type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » : Les ressources de l'assurance chômage résultent essentiellement des contributions des employeurs et des salariés assises sur les rémunérations brutes, c'est-à-dire avant déduction des retenues obligatoires ou facultatives [...]</p> <p>Le salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage doit contenir uniquement les éléments de salaire. Il ne doit pas inclure les primes et indemnités relatives à la rupture du contrat de travail.</p> <p>Le salaire rétabli doit toujours être déclaré pour la période de paie courante dans la DSN mensuelle. Ceci permet d'en disposer autant que de besoin pour les traitements futurs.</p> <p>[...]</p>

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>001 - Rémunération brute non plafonnée</p> <p>002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage</p> <p>003 - Salaire rétabli – reconstitué</p> <p>[...]</p>	<p>Enumération</p> <p>001 - Rémunération brute non plafonnée</p> <p>002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage</p> <p>003 - Salaire rétabli – reconstitué</p> <p>[...]</p>

Avant	Après
<p>CCH-12 : En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001), si un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature (S21.G00.40.007) "93 – ligne de service" correspond ("Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "93 – ligne de service" égal au "Numéro du contrat - S21.G00.40.009" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée") à un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée" pour lequel un bloc "Rémunération - S21.G00.51" de type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) différent de zéro alors la rémunération de type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" est requise.</p> <p>Ce contrôle vise à limiter la déclaration de la seule rémunération soumise à contributions d'Assurance chômage lorsque la rémunération brute non plafonnée, le salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage, le salaire rétabli reconstitué et le salaire de base ont été valorisés avec un montant différent de zéro au niveau de la rémunération rattachée au contrat d'engagement maritime auquel renvoie la ligne de service.</p>	<p>CCH-12 : En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001), si un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature (S21.G00.40.007) « 93 – ligne de service » correspond (« Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 93 – ligne de service » égal au « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ») à un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée » pour lequel un bloc « Rémunération - S21.G00.51 » de type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) différent de zéro alors la rémunération de type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » est requise.</p> <p>Ce contrôle vise à limiter la déclaration du salaire brut servant aux calculs des droits de l' Assurance chômage lorsque la rémunération brute non plafonnée, le salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage, le salaire rétabli reconstitué et le salaire de base ont été valorisés avec un montant différent de zéro au niveau de la rémunération rattachée au contrat d'engagement maritime auquel renvoie la ligne de service.</p>

Avant	Après
<p>CCH-13 : En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001), si un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature (S21.G00.40.007) "93 – ligne de service" correspond ("Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "93 – ligne de service" égal au "Numéro du contrat - S21.G00.40.009" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée") à un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée" pour lequel un bloc "Rémunération - S21.G00.51" de type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) égal à zéro alors les rémunérations de type "001 - Rémunération brute non plafonnée", "002 – Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage", "003 - Salaire rétabli reconstitué" et "010 - Salaire de base" sont requises.</p> <p>Ce contrôle vise à déclarer la rémunération brute non plafonnée, le salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage, le salaire rétabli reconstitué et le salaire de base pour chaque ligne de service lorsque ces rémunérations ont été valorisées avec un montant égal à zéro au niveau de la rémunération rattachée au contrat d'engagement maritime auquel renvoie la ligne de service.</p>	<p>CCH-13 : En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001), si un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature (S21.G00.40.007) « 93 – ligne de service » correspond (« Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 93 – ligne de service » égal au « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ») à un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée » pour lequel un bloc « Rémunération - S21.G00.51 » de type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) égal à zéro alors les rémunérations de type « 001 - Rémunération brute non plafonnée », « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage », « 003 - Salaire rétabli reconstitué » et « 010 - Salaire de base » sont requises.</p> <p>Ce contrôle vise à déclarer la rémunération brute non plafonnée, le salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage, le salaire rétabli reconstitué et le salaire de base pour chaque ligne de service lorsque ces rémunérations ont été valorisées avec un montant égal à zéro au niveau de la rémunération rattachée au contrat d'engagement maritime auquel renvoie la ligne de service.</p>

Avant	Après
<p>CCH-15 : Si la "Nature de la déclaration - S20.G00.05.001" est "07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique" alors, pour un "Contrat - S21.G00.40" et un "Versement individu - S21.G00.50" donnés, les rémunérations de "Type - S21.G00.51.011" "001 - Rémunération brute non plafonnée", "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" et "010 - Salaire de base" sont requises.</p>	<p>CCH-15 : Si la « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est « 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique » alors, pour un « Contrat - S21.G00.40 » et un « Versement individu - S21.G00.50 » donnés, les rémunérations de « Type - S21.G00.51.011 » « 001 - Rémunération brute non plafonnée », « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » et « 010 - Salaire de base » sont requises.</p>

25.7. Rubrique « Nombre d'heures - S21.G00.51.012 »

Avant	Après
CCH-12 : Une valeur renseignée à zéro est interdite si le Type de rémunération (S21.G00.51.011) est renseigné avec la valeur "001 - Rémunération brute non plafonnée", "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage", "003 - Salaire rétabli – reconstitué", "010 - Salaire de base".	CCH-12 : Une valeur renseignée à zéro est interdite si le Type de rémunération (S21.G00.51.011) est renseigné avec la valeur « 001 - Rémunération brute non plafonnée », « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage », « 003 - Salaire rétabli – reconstitué », « 010 - Salaire de base ».

Avant	Après
SIG-13 : Cette rubrique est interdite si le "Type - S21.G00.51.011" renseigné est "001 - Rémunération brute non plafonnée", "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage", "003 - Salaire rétabli – reconstitué" ou "010 - Salaire de base".	SIG-13 : Cette rubrique est interdite si le « Type - S21.G00.51.011 » renseigné est « 001 - Rémunération brute non plafonnée », « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage », « 003 - Salaire rétabli – reconstitué » ou « 010 - Salaire de base ».

25.8. Bloc « Prime, gratification et indemnité - S21.G00.52 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>ATTENTION : Les primes et indemnités ajoutées pour la Fonction publique (préfixées [FP]) dans ce bloc ne sont pas intégrées dans le Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage (code 002 en rubrique Type - S21.G00.51.011).</p> <p>Pour la Fonction publique, les primes et indemnités renseignées dans ce bloc peuvent être de nature mensuelle.</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>ATTENTION : Les primes et indemnités ajoutées pour la Fonction publique (préfixées [FP]) dans ce bloc ne sont pas intégrées dans le Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage (code 002 en rubrique Type - S21.G00.51.011).</p> <p>Pour la Fonction publique, les primes et indemnités renseignées dans ce bloc peuvent être de nature mensuelle.</p>

25.9. Bloc « Activités - S21.G00.53 »

Avant	Après
Description	Description

<p>Temps alloué par le salarié à un type d'activité.</p> <p>Il est valorisé par période de paie et est rattaché à un et un seul contrat d'une part et à une et une seule rémunération de type Salaire brut soumis à contribution d'Assurance chômage.</p>	<p>Temps alloué par le salarié à un type d'activité.</p> <p>Il est valorisé par période de paie et est rattaché à un et un seul contrat d'une part et à une et une seule rémunération de type Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage.</p>
--	--

25.10. Rubrique « Type - S21.G00.53.001 »

Avant	Après
<p>CCH-11 : Un bloc "Activité - S21.G00.53" ne peut être présent que si la rubrique "Type - S21.G00.51.011" est renseignée avec la valeur "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" au niveau du bloc "Rémunération - S21.G00.51" parent.</p>	<p>CCH-11 : Un bloc « Activité - S21.G00.53 » ne peut être présent que si la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est renseignée avec la valeur « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » parent.</p>

26. Déclaration de l'indemnité compensatrice de repos compensateur

Justification :

La prime de repos compensateur et l'indemnité compensatrice de repos compensateur sont soumises aux contributions d'assurance chômage et cotisations assurance garantie des salaires (AGS). Du point de vue de l'indemnisation, elles ne portent pas les mêmes conséquences sur le salaire de référence et sur le salaire journalier moyen.

26.1. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »

Avant	Après
Enumération [...] 028 - Prime non liée à l'activité 029 - Prime liée au rachat des jours de RTT avec période de rattachement spécifique 030 - Prime rachat CET [...]	Enumération [...] 028 - Prime non liée à l'activité 029 - Prime liée au repos compensateur ou au rachat des jours de RTT avec période de rattachement spécifique 030 - Prime rachat CET [...]

27. Déclaration de l'indemnité de résidence

Justification :

L'indemnité de résidence peut également être valorisée pour les employeurs dont les salariés sont affiliés à la CPRPSNCF afin de calculer correctement leurs droits de retraite.

27.1. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »

Avant	Après
048 - [FP] Indemnité de résidence	048 - Indemnité de résidence

28. Fin de l'intégration des heures supplémentaires exonérées dans la rémunération nette fiscale

Justification :

Au regard des anomalies constatées par la DGFIP avec l'intégration des heures supplémentaires exonérées dans la rémunération nette fiscale et du risque d'erreurs sur les montants restitués sur la déclaration pré-remplie, nous revenons à la définition de la rémunération nette fiscale telle que connue jusqu'à la version de norme P20V01, n'incluant pas les heures supplémentaires exonérées.

28.1. Rubrique « Rémunération nette fiscale - S21.G00.50.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>La rémunération nette fiscale dite aussi montant net fiscal véhiculée en DSN correspond en 2022 comme en 2023 à la rémunération nette fiscale telle que définie par la DGFIP à laquelle est ajoutée la part des heures supplémentaires exonérées.</p> <p>La formule précise de calcul consistant à obtenir le « montant de base » (rémunération nette fiscale telle que définie par la DGFIP) selon les règles définies dans le BOFIP et à lui ajouter un montant net des heures supplémentaires exonérées calculé à partir du montant brut des heures supplémentaires exonérées déclaré au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » avec le code « 026 - Heures supplémentaires exonérées » sera communiquée par voie de consigne.</p> <p>Avant l'intégration du montant des heures supplémentaires exonérées, le « montant de base » de la rémunération nette fiscale s'entend du montant total des revenus nets imposables dans le cadre d'un versement c'est-à-dire après déduction des cotisations et contributions sociales obligatoires à la charge des bénéficiaires (cotisations de sécurité sociale, contributions des salariés pour le financement des garanties complémentaires ou supplémentaires frais de santé, prévoyance et retraite dont ils bénéficient à titre collectif et obligatoire, part de la CSG déductible), exception faite des contributions non déductibles (CSG en partie, CRDS dans son intégralité).</p> <p>Plusieurs abattements et exonérations (déterminées en fonction d'un seuil) ne sont pas à déduire : cas des assistants maternels, assistants familiaux, apprentis et stagiaires. Certains de ces abattements seront par</p>	<p>Description</p> <p>La rémunération nette fiscale dite aussi montant net fiscal s'entend du montant total des revenus nets imposables dans le cadre d'un versement c'est-à-dire après déduction des cotisations et contributions sociales obligatoires à la charge des bénéficiaires (cotisations de sécurité sociale, contributions des salariés pour le financement des garanties complémentaires ou supplémentaires frais de santé, prévoyance et retraite dont ils bénéficient à titre collectif et obligatoire, part de la CSG déductible), exception faite des contributions non déductibles (CSG en partie, CRDS dans son intégralité).</p> <p>Plusieurs abattements et exonérations (déterminées en fonction d'un seuil) ne sont pas à déduire : cas des assistants maternels, assistants familiaux, apprentis et stagiaires. Certains de ces abattements seront par ailleurs déclarés au niveau de la rubrique « Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) - S21.G00.50.012 ». Si le revenu déclaré dans le bloc « Versement individu - S21.G00.50 » est intégralement non imposable, la rubrique est renseignée à zéro.</p>

<p>ailleurs déclarés au niveau de la rubrique « Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) - S21.G00.50.012 ». Si le revenu déclaré dans le bloc « Versement individu - S21.G00.50 » est intégralement non imposable, la rubrique est renseignée à zéro.</p>	
---	--

29. Modification du libellé « 026 - Heures supplémentaires exonérées » dans la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » pour y intégrer les JRTT monétisées

Justification :

Mise à jour du libellé de type de rémunération « 026 - Heures supplémentaires exonérées » pour y intégrer les journées de RTT monétisées.

29.1. 2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »

Avant	Après
<p>Les éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération » sont déclarés par période élémentaire de paie.</p> <p>Nous attirons votre attention sur la datation du type de rémunération « 026 - Heures supplémentaires exonérées ». Celle-ci doit être renseignée en période de versement.</p>	<p>Les éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération » sont déclarés par période élémentaire de paie.</p> <p>Nous attirons votre attention sur la datation du type de rémunération « 026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées) ». Celle-ci doit être renseignée en période de versement.</p>

Avant			
Type	Usage		
	DSN mensuelle	Signalement fin de contrat de travail	Signalement fin de contrat de travail unique
001 - Rémunération brute non plafonnée	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
003 - Salaire rétabli - reconstitué	Obligatoire	Interdit	Conditionnel
010 - Salaire de base	Obligatoire	Interdit	Obligatoire
012 - Heures d'équivalence Conditionnel Interdit	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause Conditionnel Interdit	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
016 - [FP] Heures affectées à un travail d'aide à domicile	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires	Conditionnel	Interdit	Conditionnel

018 - Heures supplémentaires structurelles	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
019 - Heures d'activité partielle	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
025 - Heures correspondant à du chômage intempéries	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
026 - Heures supplémentaires exonérées	Conditionnel	Interdit	Conditionnel

Après			
Type	Usage		
	DSN mensuelle	Signalement fin de contrat de travail	Signalement fin de contrat de travail unique
001 - Rémunération brute non plafonnée	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
003 - Salaire rétabli - reconstitué	Obligatoire	Interdit	Conditionnel
010 - Salaire de base	Obligatoire	Interdit	Obligatoire
012 - Heures d'équivalence Conditionnel Interdit	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
013 - Heures d'habillement, déshabillage, pause Conditionnel Interdit	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
016 - [FP] Heures affectées à un travail d'aide à domicile	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
018 - Heures supplémentaires structurelles	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
019 - Heures d'activité partielle	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
025 - Heures correspondant à du chômage intempéries	Conditionnel	Interdit	Conditionnel
026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées)	Conditionnel	Interdit	Conditionnel

29.2. Rubrique « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 »

Avant	Après
Description Pour la déclaration des « 026 - Heures supplémentaires exonérées », cette rubrique est à renseigner en période de versement.	Description Pour la déclaration des « 026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées) », cette rubrique est à renseigner en période de versement.

29.3. Rubrique « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 »

Avant	Après
Description Pour la déclaration des « 026 - Heures supplémentaires exonérées », cette rubrique est à renseigner en période de versement.	Description Pour la déclaration des « 026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées) », cette rubrique est à renseigner en période de versement.

29.4. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
Description Les heures supplémentaires exonérées (type 026) correspondent aux seules heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018. Pour ce type de rémunération (et exclusivement pour ce type), la date de début (S21.G00.51.001) et la date de fin (S21.G00.51.002) sont à renseigner en période de versement.	Description Les heures supplémentaires exonérées (type 026) correspondent aux heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018 et aux journées de RTT monétisées . Pour ce type de rémunération (et exclusivement pour ce type), la date de début (S21.G00.51.001) et la date de fin (S21.G00.51.002) sont à renseigner en période de versement.

Avant	Après
Enumération 026 - Heures supplémentaires exonérées	Enumération 026 - Heures supplémentaires exonérées (y compris journées de RTT monétisées)

29.5. Rubrique « Type - S21.G00.58.003 »

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Type d'éléments de revenu calculés en net. - Les heures supplémentaires exonérées correspondent aux heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018 et aux journées de RTT monétisées. Pour ce type d'éléments de revenu calculés en net, la date de début (S21.G00.58.001) et la date de fin (S21.G00.58.002) de période de rattachement sont à renseigner en période de versement. - Le montant net social, conformément à la définition modifiant l'arrêté du 25 février 2016 fixant les libellés, l'ordre et le regroupement des informations figurant sur le bulletin de paie mentionnés à l'article R. 3243-2 du Code du travail, est une base de ressources de référence pour la sphère sociale. Pour ce type de revenus, la date de début (S21.G00.58.001) et la date de fin (S21.G00.58.002) de période de rattachement sont à renseigner en période de versement.

30. Intégration du référentiel externe « Emploi-type » pour les affiliés à la CPRP SNCF dans la table complément PCS-ESE

Justification :

Cette évolution permet de s'aligner avec la loi qui autorise désormais les fonctionnaires à invoquer une disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans au lieu de 8 ans précédemment.

30.1. Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »

Avant	Après
[...]	[...]
677 - Disponibilité pour élever un enfant de moins de 8 ans	677 - Disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans
[...]	[...]

31. Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)

Justification :

Correction du nombre de salariés minimal entraînant la participation obligatoire des employeurs à l'effort de construction.

31.1. 2.3.1 Données annuelles – L'assujettissement des entreprises

Avant	Après
En application des articles L. 313-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation, les employeurs occupant au minimum vingt salariés [...]	En application des articles L. 313-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation, les employeurs occupant au minimum cinquante salariés [...]

32. Modification de la partie introductive du CT en raison d'une consigne portant à confusion

Justification :

Ajustement de la description des modalités déclaratives du signalement Arrêt de travail pour les individus disposant de plusieurs contrats de travail en vigueur simultanément chez un même employeur.

32.1. 5.3 Signalement d'évènement Arrêt de travail

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>Dans le cas où un salarié disposerait de plusieurs contrats de travail en vigueur simultanément avec un même employeur, un signalement d'arrêt de travail doit être émis pour chacun de ses contrats. L'alimentation des données du bloc contrat dans le signalement pourra être réalisée avec les informations d'un contrat dont le choix reste à la discrétion du déclarant. Dans la DSN mensuelle suivante, le bloc Arrêt de travail devra être renseigné pour tous les contrats du salarié concerné par l'arrêt de travail, en portant la même date de dernier jour travaillé et le cas échéant, les mêmes dates de subrogations.</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>Dans le cas où un salarié disposerait de plusieurs contrats en vigueur simultanément avec un même employeur, un signalement d'arrêt de travail doit être émis. L'alimentation des données du bloc contrat dans le signalement pourra être réalisée avec les informations d'un contrat dont le choix reste à la discrétion du déclarant. Dans la DSN mensuelle suivante, le bloc Arrêt de travail devra être renseigné pour tous les contrats de l'individu concerné par l'arrêt de travail, en portant la même date de dernier jour travaillé et le cas échéant, les mêmes dates de subrogations.</p>

33. Modification de la partie introductive du CT pour indiquer une adresse valide du support métier CNAMTS

Justification :

Correction de l'adresse du support métier de la CNAMTS.

33.1. 1.3 Le support métier de la DSN

Avant		
Correspondants	Sites internet	Adresses de messagerie
Pôle emploi	http://www.pole-emploi.fr/	aedemat@pole-emploi.fr (attestation employeur)
Institutions de Prévoyance	http://www.net-entreprises.fr/	dsn@ctip.asso.fr
Mutuelles	http://www.net-entreprises.fr/	svp.dadsu.dsn@mutualite.fr
Sociétés d'assurances ou leurs courtiers délégataires	http://www.net-entreprises.fr/	support@dsn-assurance.fr
Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	les coordonnées des interlocuteurs seront obtenues par l'employeur en contactant directement l'organisme dont il dépend.	
MSA	http://www.msa.fr	dsn_msa.grprec@ccmsa.msa.fr
CNAMTS	http://www.ameli.fr	support-dsn-cnamts@cnamts.fr
Après		
Correspondants	Sites internet	Adresses de messagerie
Pôle emploi	http://www.pole-emploi.fr/	aedemat@pole-emploi.fr (attestation employeur)
Institutions de Prévoyance	http://www.net-entreprises.fr/	dsn@ctip.asso.fr
Mutuelles	http://www.net-entreprises.fr/	svp.dadsu.dsn@mutualite.fr
Sociétés d'assurances ou leurs courtiers délégataires	http://www.net-entreprises.fr/	support@dsn-assurance.fr
Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	les coordonnées des interlocuteurs seront obtenues par l'employeur en contactant directement l'organisme dont il dépend.	
MSA	http://www.msa.fr	dsn_msa.grprec@ccmsa.msa.fr
CNAMTS	http://www.ameli.fr	support-dsn.cnam@assurance-maladie.fr

34. Introduction du congé de reconversion professionnelle (CRP)

Justification :

Dans le cadre de la réforme des retraites, le congé de reconversion est introduit. Le statut juridique des bénéficiaires de ce dispositif est rigoureusement le même que celui des bénéficiaires du projet de transition professionnelle. Ces deux dispositifs peuvent donc être déclarés avec le même type.

34.1. Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »

Avant	Après
Enumération [...] 610 - PTP (Projet de Transition Professionnelle) [...]	Enumération [...] 610 - Projet de Transition Professionnelle (PTP) ou Congé de Reconversion Professionnelle (CRP) [...]

35. DSN de substitution

Attention : Les évolutions décrites ci-après concernent la DSN de substitution. Elles ne concernent pas directement les émetteurs habituels de DSN. Elles sont reportées ici à titre d'information uniquement et afin de garder une cohérence de la documentation technique.

Justification :

Un nouveau modèle de message est créé à compter de la norme 2024: la DSN de substitution.

Dans cette version de norme 2024, cette nature de DSN permet à l'Urssaf et à la Mutualité Sociale Agricole de reporter les justes droits des salariés lorsque des incohérences sont détectées lors des contrôles opérés par ces organismes.

La DSN de substitution est communiquée aux organismes gérant la retraite afin de leur permettre de prendre en compte ces droits dans la gestion des pensions des salariés.

Cette déclaration est ainsi à destination des caisses Urssaf et MSA, en charge du recouvrement des cotisations retraite du Régime Général et du Régime Agricole, et de la CNAV et de l'Agirc-Arrco.

L'Urssaf et la Mutualité Sociale Agricole sont les seuls émetteurs de cette DSN de substitution.

Dans un usage à venir cette DSN de substitution pourrait aussi être réalisée à la suite d'un des événements déclencheurs suivants :

- Actions de lutte contre le travail illégal (LCTI)
- Campagne de fiabilisation

La version de norme 2024 ne tient pas compte de ces cas d'usage, si ce n'est en les mentionnant dans le type de DSN de substitution, mais sans qu'aucune règle de fonctionnement et contenu ne soient statués à ce stade.

Ainsi, en 2024, la production de DSN de substitution fait uniquement suite à contrôle comptable d'assiette et contrôle partiel d'assiette sur pièces : les corrections sont effectuées dans le cadre de contrôles réalisés par les inspecteurs du recouvrement.

35.1. 3.1 Envoi et déclarations

Avant					Après				
07	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail unique	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégués de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), DARES	Point de dépôt régime général	07	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail unique	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégués de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), DARES	Point de dépôt régime général ou régime agricole
08	Signalement d'évènement	Signalement d'Amorçage des données variables	DGFIP, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégués de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), DGEFP, ASP, DARES	Point de dépôt régime agricole	08	Signalement d'évènement	Signalement d'Amorçage des données variables	DGFIP, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégués de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), DGEFP, ASP, DARES	Point de dépôt régime général ou régime agricole
					09	DSN de substitution	DSN de substitution	Urssaf CN, MSA, CNAV, Agirc-Arrco	Point de dépôt régime général ou régime agricole

35.2. 4.4.12 Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la DSN mensuelle

Avant	Après
<p>4.4.12 Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la DSN mensuelle</p> <p>Le rattachement à une date est nécessaire pour de nombreux éléments déclarés dans le cadre de la DSN mensuelle. Pour certains d'entre eux, l'évènement déclaré (par exemple une naissance, une date de début de contrat) est exclusivement factuel, c'est-à-dire déjà survenu au moment où cette information est communiquée à l'employeur et de facto lorsque celle-ci est saisie dans la DSN. Par principe, des évènements dont la survenance est connue au moment de la production de la paye ne peuvent être rattachés que sur une période antérieure ou égale à celle de l'exercice mensuel déclaré en DSN, et non sur une période postérieure.</p> <p>Le contrôle « Cette date doit être inférieure ou égale au dernier jour civil du mois principal déclaré (S20.G00.05.005) » s'appliquera en DSN mensuelle aux rubriques de datation relatives aux évènements dont la survenance est avérée au moment de la constitution de la DSN. Il veillera à ce que la déclaration ne soit pas positionnée dans le futur, c'est-à-dire après le dernier jour du mois principal déclaré (MPD). Il porte un caractère non bloquant.</p>	<p>4.4.12 Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la DSN mensuelle et de la DSN de substitution</p> <p>Le rattachement à une date est nécessaire pour de nombreux éléments déclarés dans le cadre de la DSN mensuelle ou de la DSN de substitution. Pour certains d'entre eux, l'évènement déclaré (par exemple une naissance, une date de début de contrat) est exclusivement factuel, c'est-à-dire déjà survenu au moment où cette information est communiquée à l'employeur et de facto lorsque celle-ci est saisie dans la DSN. Par principe, des évènements dont la survenance est connue au moment de la production de la paye ne peuvent être rattachés que sur une période antérieure ou égale à celle de l'exercice mensuel déclaré en DSN, et non sur une période postérieure.</p> <p>Le contrôle « Cette date doit être inférieure ou égale au dernier jour civil du mois principal déclaré (S20.G00.05.005) » s'appliquera en DSN mensuelle et en DSN de substitution aux rubriques de datation relatives aux évènements dont la survenance est avérée au moment de la constitution de la DSN. Il veillera à ce que la déclaration ne soit pas</p>

<p>L'intégration d'un contrôle visant à interdire le rattachement d'un événement factuel sur une période prédictive, ou anticipée, n'élève pas le niveau de contrainte de la norme car il répond à une exigence déjà respectée dans le cadre de l'établissement de la paye.</p> <p>Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des rubriques pour lesquelles le contrôle susmentionné s'applique.</p>	<p>positionnée dans le futur, c'est-à-dire après le dernier jour du mois principal déclaré (MPD). Il porte un caractère non bloquant.</p> <p>L'intégration d'un contrôle visant à interdire le rattachement d'un événement factuel sur une période prédictive, ou anticipée, n'élève pas le niveau de contrainte de la norme car il répond à une exigence déjà respectée dans le cadre de l'établissement de la paye.</p> <p>Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des rubriques pour lesquelles le contrôle susmentionné s'applique.</p>
--	--

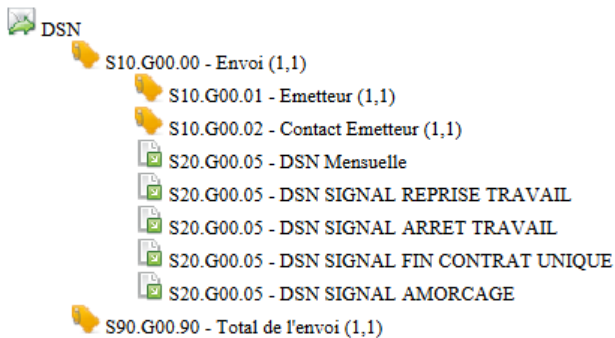
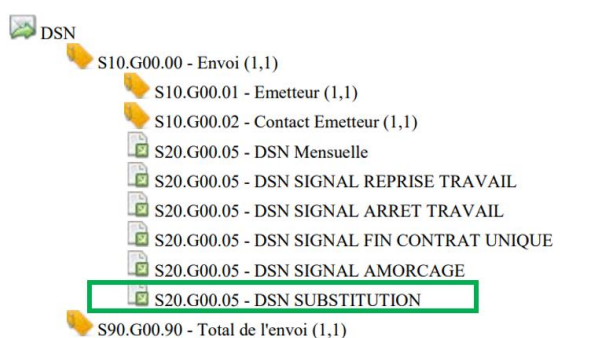
35.3. 5.6 DSN de substitution

Avant	Après
	<p>Un nouveau modèle de message est créé à compter de la norme 2024: la DSN de substitution.</p> <p>Dans cette version de norme 2024, cette nature de DSN permet à l'Urssaf et à la Mutualité Sociale Agricole de reporter les justes droits des salariés lorsque des incohérences sont détectées lors des contrôles opérés par ces organismes.</p> <p>La DSN de substitution est communiquée aux organismes gérant la retraite afin de leur permettre de prendre en compte ces droits dans la gestion des pensions des salariés.</p> <p>Cette déclaration est ainsi à destination des caisses Urssaf et MSA, en charge du recouvrement des cotisations retraite du Régime Général et du Régime Agricole, et de la CNAV et de l'Agirc-Arrco.</p> <p>L'Urssaf et la Mutualité Sociale Agricole sont les seuls émetteurs de cette DSN de substitution.</p> <p>Dans un usage à venir cette DSN de substitution pourrait aussi être réalisée à la suite d'un des événements déclencheurs suivants :</p> <p>- Actions de lutte contre le travail illégal (LCTI)</p>

	<p>- Campagne de fiabilisation</p> <p>La version de norme 2024 ne tient pas compte de ces cas d'usage, si ce n'est en les mentionnant dans le type de DSN de substitution, mais sans qu'aucune règle de fonctionnement et contenu ne soient statués à ce stade.</p> <p>Ainsi, en 2024, la production de DSN de substitution fait uniquement suite à contrôle comptable d'assiette et contrôle partiel d'assiette sur pièces : les corrections sont effectuées dans le cadre de contrôles réalisés par les inspecteurs du recouvrement.</p>
--	---

35.4. 8. Arborescence

Avant	Après
<p>Dans les pages qui suivent, on présente les arborescences (blocs avec cardinalités) pour les modèles de déclaration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DSN Mensuelle - Signalement Évènementiel Fin du contrat de travail - Signalement Évènementiel Arrêt de travail - Signalement Évènementiel Reprise suite à arrêt de travail - Signalement Évènementiel Fin du contrat de travail Unique - Signalement Évènementiel Amorçage des données variables 	<p>Dans les pages qui suivent, on présente les arborescences (blocs avec cardinalités) pour les modèles de déclaration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DSN Mensuelle - Signalement Évènementiel Fin du contrat de travail - Signalement Évènementiel Arrêt de travail - Signalement Évènementiel Reprise suite à arrêt de travail - Signalement Évènementiel Fin du contrat de travail Unique - Signalement Évènementiel Amorçage des données variables - DSN de substitution

Avant	Après
 <p>Arborescence DSN avant : Structure hiérarchique commençant par 'DSN', avec des sous-éléments S10.G00.00 à S10.G00.02, puis S20.G00.05 (DSN Mensuelle, DSN SIGNAL REPRISE TRAVAIL, DSN SIGNAL ARRET TRAVAIL, DSN SIGNAL FIN CONTRAT UNIQUE, DSN SIGNAL AMORCAGE), et S90.G00.90 (Total de l'envoi (1,1)).</p>	 <p>Arborescence DSN après : Structure hiérarchique identique à l'arborescence avant, mais avec l'ajout d'un sous-élément S20.G00.05 - DSN SUBSTITUTION, qui est entouré d'une bordure verte.</p>

Avant	Après

35.5. Rubrique « Nic de l'émetteur de l'envoi - S10.G00.01.002 »

Avant	Après
	<p>CRE-11 : Si la déclaration est de nature « 09 - DSN de substitution » (S20.G00.05.001), alors le SIRET Emetteur (concaténation des rubriques « SIREN de l'émetteur de l'envoi - S10.G00.01.001 » et « S10.G00.01.002 - Nic de l'émetteur de l'envoi ») doit être présent dans la table « OES ». Pour les autres natures de déclaration le SIRET émetteur peut ne pas être présent dans cette table. Ce contrôle ne s'applique que pour les DSN de substitution.</p>

35.6. Bloc « Déclaration - S20.G00.05 »

Avant	Après
<p>Liste des rubriques</p> <p>Nature de la déclaration S20.G00.05.001 Type de la déclaration S20.G00.05.002 Numéro de fraction de déclaration S20.G00.05.003 Numéro d'ordre de la déclaration S20.G00.05.004 Date du mois principal déclaré S20.G00.05.005 Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée S20.G00.05.006 Date de constitution du fichier S20.G00.05.007 Champ de la déclaration S20.G00.05.008 Identifiant métier S20.G00.05.009 Devise de la déclaration S20.G00.05.010</p>	<p>Liste des rubriques</p> <p>Nature de la déclaration S20.G00.05.001 Type de la déclaration S20.G00.05.002 Numéro de fraction de déclaration S20.G00.05.003 Numéro d'ordre de la déclaration S20.G00.05.004 Date du mois principal déclaré S20.G00.05.005 Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée S20.G00.05.006 Date de constitution du fichier S20.G00.05.007 Champ de la déclaration S20.G00.05.008 Identifiant métier S20.G00.05.009 Devise de la déclaration S20.G00.05.010</p>

Nature de l'événement déclencheur du signalement S20.G00.05.011 Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat S20.G00.05.012	Nature de l'événement déclencheur du signalement S20.G00.05.011 Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat S20.G00.05.012 Type de nature de la DSN de substitution S20.G00.05.013
---	---

Avant	Après
	Rubrique Type de nature de la DSN de substitution - S20.G00.05.013

35.7. Rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 »

Avant	Après
Enumération 01 - DSN Mensuelle 02 - Signalement Fin du contrat de travail 04 - Signalement Arrêt de travail 05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique 08 - Signalement d'Amorçage des données variables	Enumération 01 - DSN Mensuelle 02 - Signalement Fin du contrat de travail 04 - Signalement Arrêt de travail 05 - Signalement Reprise suite à arrêt de travail 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique 08 - Signalement d'Amorçage des données variables 09 - DSN de substitution

35.8. Rubrique « Type de la déclaration - S20.G00.05.002 »

Avant	Après
CCH-13 : Le type de déclaration « 04 - déclaration annule » n'est autorisé que pour une nature de déclaration (S20.G00.05.001) renseignée avec la valeur « 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique » ou « 08 - Signalement amorçage des données variables ».	CCH-13 : Le type de déclaration « 04 - déclaration annule » n'est autorisé que pour une nature de déclaration (S20.G00.05.001) renseignée avec la valeur « 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique », « 08 - Signalement amorçage des données variables » ou « 09 - DSN de substitution ».

35.9. Rubrique « Type de nature de la DSN de substitution - S20.G00.05.013 »

Avant	Après
	Enumération 01 - DSN de substitution suite à contrôle (comptable d'assiette) 02 - DSN de substitution suite à fiabilisation (CRM) 03 - DSN de substitution suite à redressement LCTI

Avant	Après
	<p><i>Libellé</i></p> <p>Type de nature de la DSN de substitution</p>

Avant	Après
	<p><i>Identifiant sémantique</i></p> <p>Declaration.NatureDsnSubstitution</p>

Avant	Après
	<p><i>Description</i></p> <p>Cette rubrique permet d'identifier la situation ayant conduit à la production de la DSN de substitution.</p>

Avant	Après
	<p><i>Longueur</i></p> <p>[2,2]</p>

Avant	Après
	<p><i>Type</i></p> <p>Alphanumérique</p>

35.10. Rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.51.010 »

Avant	Après
<p>CCH-11 : Si la rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 01 – DSN Mensuelle », alors la valeur renseignée dans cette rubrique doit être identique à la valeur renseignée dans une rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 ». Ce contrôle vise à s'assurer qu'une rémunération est toujours valorisée pour un contrat existant donné.</p>	<p>CCH-11 : Si la rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 01 - DSN Mensuelle » ou « 09 - DSN de Substitution », alors la valeur renseignée dans cette rubrique doit être identique à la valeur renseignée dans une rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 ». Ce contrôle vise à s'assurer qu'une rémunération est toujours valorisée pour un contrat existant donné.</p>

35.11. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
-------	-------

<p>CCH-11 : Dans une déclaration de nature mensuelle (S20.G00.05.001), pour un contrat (S21.G00.40) avec une nature (S21.G00.40.007) différente de "93 – ligne de service" et un versement individu (S21.G00.50) donnés, les rémunérations de type "001 - Rémunération brute non plafonnée", "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" , "003 - Salaire rétabli reconstitué" et "010 - Salaire de base" sont requises.</p>	<p>CCH-11 : Dans une déclaration de nature mensuelle ou de nature DSN de substitution (S20.G00.05.001), pour un contrat (S21.G00.40) avec une nature (S21.G00.40.007) différente de « 93 – ligne de service » et un versement individu (S21.G00.50) donnés, les rémunérations de type « 001 - Rémunération brute non plafonnée », « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage », « 003 - Salaire rétabli reconstitué » et « 010 - Salaire de base » sont requises.</p>
---	---

Avant	Après
<p>CCH-12 : En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001), si un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature (S21.G00.40.007) "93 – ligne de service" correspond ("Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "93 – ligne de service" égal au "Numéro du contrat - S21.G00.40.009" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée") à un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée" pour lequel un bloc "Rémunération - S21.G00.51" de type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) différent de zéro alors la rémunération de type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" est requise. [...]</p>	<p>CCH-12 : En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001) ou en DSN de substitution, si un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature (S21.G00.40.007) « 93 – ligne de service » correspond (« Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 93 – ligne de service » égal au « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ») à un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée » pour lequel un bloc « Rémunération - S21.G00.51 » de type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) différent de zéro alors la rémunération de type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » est requise.</p> <p>Ce contrôle vise à limiter la déclaration du salaire brut servant aux calculs des droits de l' Assurance chômage lorsque la rémunération brute non plafonnée, le salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage, le salaire rétabli reconstitué et le salaire de base ont été valorisés avec un montant différent de zéro au niveau de la rémunération rattachée au contrat d'engagement maritime auquel renvoie la ligne de service.</p>

Avant	Après
<p>CCH-13 : En DSN Mensuelle (S20.G00.05.001), si un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature (S21.G00.40.007) "93 – ligne de service" correspond ("Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "93 – ligne de service" égal au "Numéro du contrat - S21.G00.40.009" du bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée") à un bloc "Contrat - S21.G00.40" de nature "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" ou "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée" pour lequel un bloc "Rémunération - S21.G00.51" de type "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) égal à zéro alors les rémunérations de type "001 - Rémunération brute non plafonnée", "002 – Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage", "003 - Salaire rétabli reconstitué" et "010 - Salaire de base" sont requises.</p> <p>[...]</p>	<p>CCH-13 : En DSN Mensuelle ou en DSN de substitution (S20.G00.05.001), si un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature (S21.G00.40.007) « 93 – ligne de service » correspond (« Identifiant du contrat d'engagement maritime - S21.G00.40.076 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 93 – ligne de service » égal au « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 » du bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ») à un bloc « Contrat - S21.G00.40 » de nature « 91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée » ou « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée » pour lequel un bloc « Rémunération - S21.G00.51 » de type « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage » a été renseigné avec un montant (S21.G00.51.013) égal à zéro alors les rémunérations de type « 001 - Rémunération brute non plafonnée », « 002 - Salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage », « 003 - Salaire rétabli reconstitué » et « 010 - Salaire de base » sont requises.</p> <p>Ce contrôle vise à déclarer la rémunération brute non plafonnée, le salaire brut servant aux calculs des droits de l'Assurance chômage, le salaire rétabli reconstitué et le salaire de base pour chaque ligne de service lorsque ces rémunérations ont été valorisées avec un montant égal à zéro au niveau de la rémunération rattachée au contrat d'engagement maritime auquel renvoie la ligne de service.</p>

36. Tableau des usages

Avant									
Bloc		Rubrique		01 - DSN mensuelle	02 - Signalement fin de contrat de travail	04 - Signalement arrêt de travail	05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail	07 - Signalement fin de contrat de travail unique	08 - Signalement amorçage
Id bloc	Libellé bloc	Id rubrique	Libellé rubrique						
S10.G00.00	Envoi	S10.G00.00.001	Nom du logiciel utilisé	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.002	Nom de l'éditeur	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.003	Numéro de version du logiciel utilisé	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.00.004	Code de conformité en pré-contrôle	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.00.005	Code envoi du fichier d'essai ou réel	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.006	Numéro de version de la norme utilisée	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.007	Point de dépôt	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.008	Type de l'envoi	O	O	O	O	O	O
S10.G00.01	Emetteur	S10.G00.01.001	Siren de l'émetteur de l'envoi	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.01.003	Nom ou raison sociale de l'émetteur	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.01.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.005	Code postal	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.006	Localité	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.007	Code pays	C	C	C	C	C	C

		S10.G00.01.008	Code de distribution à l'étranger	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.009	Complément de la localisation de la construction	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	C	C	C	C
S10.G00.02	Contact émetteur	S10.G00.02.001	Code civilité	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.002	Nom et prénom de la personne à contacter	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.004	Adresse mél du contact émetteur	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.005	Adresse téléphonique	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.006	Adresse fax	C	C	C	C	C	C
S20.G00.05	Déclaration	S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.002	Type de la déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.004	Numéro d'ordre de la déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.005	Date du mois principal déclaré	O	I	I	I	I	I
		S20.G00.05.006	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	I	C	C	C	C	C
		S20.G00.05.007	Date de constitution du fichier	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	O	I	I	I	I	I
		S20.G00.05.009	Identifiant métier	C	C	C	C	C	C
		S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	O	O	I	I	O	I
		S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	I	I	I	I	I	O
		S20.G00.05.012	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	I	I	I	I	I	C
S20.G00.07	Contact chez le déclaré	S20.G00.07.001	Nom et prénom du contact	O	N	O	O	O	O
		S20.G00.07.002	Adresse téléphonique	O	N	O	O	O	O
		S20.G00.07.003	Adresse mél du contact	O	N	O	O	O	O
		S20.G00.07.004	Type	O	N	O	O	O	O
S20.G00.08	Identifiant de l'organisme	S20.G00.08.001	Code caisse	O	N	N	N	N	N

	destinataire de la déclaration « Absence de rattachement pour le mois principal déclaré »								
S21.G00.06	Entreprise	S21.G00.06.001	SIREN	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.06.002	NIC du siège	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.06.003	Code APEN	O	I	I	I	O	I
		S21.G00.06.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.005	Code postal	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.006	Localité	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.007	Complément de la localisation de la construction	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.008	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.009	Effectif moyen de l'entreprise au 31 décembre	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.06.010	Code pays	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.011	Code de distribution à l'étranger	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.012	Implantation de l'entreprise	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.015	Code convention collective applicable	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.11	Etablissement	S21.G00.11.001	NIC	O	O	O	O
S21.G00.11.002	Code APET			O	I	I	I	O	O
S21.G00.11.003	Numéro, extension, nature et libellé de la voie			C	C	C	C	C	C
S21.G00.11.004	Code postal			C	C	C	C	C	C
S21.G00.11.005	Localité			C	C	C	C	C	C
S21.G00.11.006	Complément de la localisation de la construction			C	C	C	C	C	C
S21.G00.11.007	Service de distribution, complément de localisation de la voie			C	C	C	C	C	C

		S21.G00.11.008	Effectif de fin de période déclarée de l'établissement	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.11.009	Type de rémunération soumise à contributions d'Assurance chômage pour expatriés	C	C	I	I	C	I
		S21.G00.11.015	Code pays	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.11.016	Code de distribution à l'étranger	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.11.019	Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.11.020	Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CEA	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.11.022	Code convention collective principale	O	C	I	I	C	I
		S21.G00.11.023	Opérateur de compétences (OPCO)	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.11.024	Demande de sortie de la DSN	I	I	I	I	I	I
S21.G00.12	Coordonnées bancaires spécifiques	S21.G00.12.001	Type d'usage	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.12.002	BIC	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.12.003	IBAN	O	N	N	N	N	O
S21.G00.13	Complément OETH	S21.G00.13.001	Accord agréé OETH	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.002	Type BOETH externe	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.003	Nombre BOETH externe	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
S21.G00.15	Adhésion Prévoyance	S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.15.002	Code organisme de Prévoyance	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.15.004	Personnel couvert	O	I	I	I	I	I
		S21.G00.15.005	Identifiant technique Adhésion	O	O	O	O	O	O
S21.G00.16	Changements destinataire Adhésion Prévoyance	S21.G00.16.001	Date de la modification	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.16.002	Ancien Code organisme de Prévoyance	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.16.003	Ancien Code délégataire de gestion	C	N	N	N	N	N
S21.G00.20		S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	O	N	N	N	N	N

	Versement Organisme de Protection Sociale	S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.003	BIC	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.004	IBAN	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.005	Montant du versement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.008	Code déléataire de gestion	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.010	Mode de paiement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.011	Date de paiement	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.012	SIRET Payeur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.22	Bordereau de cotisation due	S21.G00.22.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	O	N	N	N
S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations			C	N	N	N	N	N
S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement			O	N	N	N	N	N
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement			O	N	N	N	N	N
S21.G00.22.005	Montant total de cotisations			O	N	N	N	N	N
S21.G00.22.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation			C	N	N	N	N	N
S21.G00.23	Cotisation agrégée	S21.G00.23.001	Code de cotisation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.002	Qualifiant d'assiette	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.003	Taux de cotisation	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.004	Montant d'assiette	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.005	Montant de cotisation	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.006	Code INSEE commune	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.30	Individu	S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.002	Nom de famille	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.30.003	Nom d'usage	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.004	Prénoms	O	O	O	O	O	O

		S21.G00.30.005	Sexe	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.006	Date de naissance	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.30.007	Lieu de naissance	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.30.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.009	Code postal	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.010	Localité	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.011	Code pays	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.012	Code de distribution à l'étranger	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.013	Codification UE	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.30.014	Code département de naissance	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.30.015	Code pays de naissance	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.30.016	Complément de la localisation de la construction	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.017	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.018	Adresse mél	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.019	Matricule de l'individu dans l'entreprise	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.022	Statut à l'étranger au sens fiscal	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.30.023	Cumul emploi retraite	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.30.024	Niveau de formation le plus élevé obtenu par l'individu	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu	C	I	I	I	I	C
S21.G00.31	Changements individu	S21.G00.31.001	Date de la modification	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.008	Ancien NIR	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.009	Ancien nom de famille	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.010	Anciens prénoms	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	C	N	N	N	N	N
S21.G00.34		S21.G00.34.001	Facteur d'exposition	O	N	N	N	N	N

	Compte Professionnel de Prévention (Ex-Pénibilité)	S21.G00.34.002	Numéro du contrat	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.34.003	Année de rattachement	O	N	N	N	N	N
S21.G00.40	Contrat (Contrat de travail, convention, mandat)	S21.G00.40.001	Date de début du contrat	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.40.002	Statut du salarié (conventionnel)	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.004	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.40.006	Libellé de l'emploi	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.007	Nature du contrat	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.009	Numéro du contrat	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.012	Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.013	Quotité de travail du contrat	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.016	Complément de base au régime obligatoire	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.017	Code convention collective applicable	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.018	Code régime de base risque maladie	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	O	C	C	C	O	O
		S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.021	Motif de recours	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.40.022	Code caisse professionnelle de congés payés	C	C	I	I	C	C

S21.G00.40.023	Taux de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.024	Travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.025	Motif d'exclusion DSN	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.026	Statut d'emploi du salarié	O	O	I	I	O	O
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.028	Numéro interne employeur public	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	C	C	I	I	C	I
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	I	C	I	I	C	I
S21.G00.40.032	Date d'effet de la convention de gestion	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.035	Code délégataire du risque maladie	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.036	Code emplois multiples	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.037	Code employeurs multiples	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.039	Code régime de base risque accident du travail	O	I	I	I	I	I
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	O	I	I	I	I	I
S21.G00.40.041	Positionnement dans la convention collective	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.042	Code statut catégoriel APECITA	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.043	Taux de cotisation accident du travail	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.044	Salarié à temps partiel cotisant à temps plein	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.045	Rémunération au pourboire	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.048	Numéro de label « Prestataire de services du spectacle vivant »	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.049	Numéro de licence entrepreneur spectacle	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.051	Statut organisateur spectacle	C	I	I	I	C	I

S21.G00.40.052	[FP] Code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	C	I	I	I	C
S21.G00.40.053	Nature du poste	C	I	I	I	C
S21.G00.40.054	[FP] Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	C	I	I	I	C
S21.G00.40.055	Taux de travail à temps partiel	C	I	I	I	C
S21.G00.40.056	Code catégorie de service	C	I	I	I	C
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	C	I	I	I	C
S21.G00.40.058	[FP] Indice majoré	C	I	I	I	C
S21.G00.40.059	[FP] Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	C	I	I	I	C
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	C	I	I	I	I
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	C	I	I	I	I
S21.G00.40.062	[FP] Ancien employeur public	C	I	I	I	I
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	C	I	I	I	I
S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	C	I	I	I	I
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	C	I	I	I	I
S21.G00.40.066	[FP] Type de détachement	C	I	I	I	C
S21.G00.40.067	Genre de navigation	C	I	I	I	I
S21.G00.40.068	Taux de service actif	C	I	I	I	I
S21.G00.40.069	Niveau de rémunération	C	I	I	I	I
S21.G00.40.070	Echelon	C	I	I	I	I
S21.G00.40.071	Coefficient hiérarchique	C	I	I	I	I
S21.G00.40.072	Statut BOETH	C	I	I	C	C
S21.G00.40.073	Complément de dispositif de politique publique	C	I	I	I	C

		S21.G00.40.074	Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.075	Catégorie de classement finale	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.076	Identifiant du contrat d'engagement maritime	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.077	Collège (CNIEG)	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.079	Grade	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.081	FINESS géographique	C	I	I	I	I	I
S21.G00.41	Changements Contrat	S21.G00.41.001	Date de la modification	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.002	Ancien statut du salarié (conventionnel)	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.003	Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.004	Ancienne nature du contrat	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.005	Ancien dispositif de politique publique et conventionnel	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.006	Ancienne unité de mesure de la quotité de travail	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.007	Ancienne quotité de travail du contrat	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.008	Ancienne modalité d'exercice du temps de travail	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.010	Ancien complément de base au régime obligatoire	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.011	Ancien code convention collective applicable	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.012	SIRET ancien établissement d'affectation	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.013	Ancien identifiant du lieu de travail	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.014	Ancien numéro du contrat	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.016	Ancien motif de recours	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.017	Ancien taux de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels	C	N	N	N	N	N

S21.G00.41.018	Ancien travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.019	Ancien code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.020	Ancien code complément PCS-ESE	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.021	Ancienne date de début du contrat	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.022	Ancienne quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.023	Ancien code caisse professionnelle de congés payés	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.024	Ancien code risque accident du travail	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.025	Ancien code statut catégoriel APECITA	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.027	Ancien salarié à temps partiel cotisant à temps plein	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.029	[FP] Ancien code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.030	Ancienne nature du poste	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.031	[FP] Ancienne quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.032	Ancien taux de travail à temps partiel	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.033	Ancien code catégorie de service	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.034	[FP] Ancien indice brut	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.035	[FP] Ancien indice majoré	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.036	[FP] Ancienne nouvelle bonification indiciaire (NBI)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.037	[FP] Ancien indice brut d'origine	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.038	[FP] Ancien indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	C	N	N	N	N	N

S21.G00.41.039	[FP] Ancien ancien employeur public	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.040	[FP] Ancien indice brut d'origine ancien salarié employeur public	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.041	[FP] Ancien indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.042	[FP] Ancien maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.043	Ancien taux de service actif	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.044	Ancien niveau de rémunération	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.045	Ancien échelon	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.046	Ancien coefficient hiérarchique	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.047	Ancien genre de navigation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.048	Ancien statut BOETH	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.049	Ancien complément de dispositif de politique publique	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.050	Ancien cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.051	Ancienne catégorie de classement finale	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.052	Ancien code régime de base risque maladie	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.053	Ancien code régime de base risque vieillesse	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.054	Ancien identifiant du contrat d'engagement maritime	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.055	Ancien collègue (CNI EG)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.056	Ancienne forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.057	[FP] Ancien type de détachement	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.058	Ancien positionnement dans la convention collective	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.059	Ancien code régime de base risque accident du travail	C	N	N	N	N	N

		S21.G00.41.060	Ancien statut d'emploi du salarié	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.061	Ancien code emplois multiples	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.062	Ancien code employeurs multiples	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.063	Ancien grade	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.064	[FP] Ancien indice complément de traitement indiciaire (CTI)	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.065	Ancien FINESS géographique	C	N	N	N	N	N
S21.G00.44	Assujettissement fiscal	S21.G00.44.001	Code taxe	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.002	Montant	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.003	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.004	Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage	C	N	N	N	N	N
S21.G00.45	Données précédemment déclarées	S21.G00.45.001	SIRET déclarant le contrat précédemment	N	N	N	N	C	N
		S21.G00.45.002	Numéro du contrat déclaré précédemment	N	N	N	N	C	N
S21.G00.50	Versement Individu	S21.G00.50.001	Date de versement	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.50.002	Rémunération nette fiscale	O	O	N	N	I	N
		S21.G00.50.003	Numéro de versement	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.50.004	Montant net versé	O	O	N	N	I	N
		S21.G00.50.006	Taux de prélèvement à la source	O	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	O	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.009	Montant de prélèvement à la source	O	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.011	Montant de la part non imposable du revenu	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.012	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.013	Montant soumis au PAS	O	I	N	N	I	N
S21.G00.51	Rémunération	S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	O	O	N	N	O	N

		S21.G00.51.010	Numéro du contrat	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.011	Type	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.012	Nombre d'heures	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.51.013	Montant	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.014	[FP] Taux de rémunération de la situation administrative	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.51.015	Taux de conduite centrale nucléaire	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.51.016	Taux de majoration	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.51.019	Taux de rémunération cotisée	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.51.020	Taux de majoration ex-apprenti/ex-élève	C	I	N	N	I	N
S21.G00.52	Prime, gratification et indemnité	S21.G00.52.001	Type	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.52.002	Montant	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.52.003	Date de début de la période de rattachement	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.52.006	Numéro du contrat	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	C	C	N	N	C	N
S21.G00.53	Activité	S21.G00.53.001	Type	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.53.002	Mesure	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.53.003	Unité de mesure	C	C	N	N	C	N
S21.G00.54	Autre élément de revenu brut	S21.G00.54.001	Type	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.54.002	Montant	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.54.003	Date de début de période de rattachement	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	C	C	N	N	C	N
S21.G00.55	Composant de versement	S21.G00.55.001	Montant versé	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.002	Type de population	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.003	Code d'affectation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.004	Période d'affectation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N

S21.G00.56	Régularisation de prélèvement à la source	S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.002	Type d'erreur	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.003	Régularisation de la rémunération nette fiscale	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.004	Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.009	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.015	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.016	Correction de l'exonération des heures supplémentaires	I	N	N	N	N	N
		S21.G00.60	Arrêt de travail	S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	O	N	O	O
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé			O	N	O	O	O	N
S21.G00.60.003	Date de fin prévisionnelle			O	N	O	O	O	N
S21.G00.60.004	Subrogation			C	N	O	I	I	N
S21.G00.60.005	Date de début de subrogation			C	N	C	I	I	N
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation			C	N	C	I	I	N
S21.G00.60.007	IBAN			C	N	C	I	I	N
S21.G00.60.008	BIC			C	N	C	I	I	N
S21.G00.60.010	Date de la reprise			C	N	C	O	C	N
S21.G00.60.011	Motif de la reprise			C	N	C	O	C	N

		S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	I	N	C	C	I	N
		S21.G00.60.600	SIRET Centralisateur	C	N	C	C	I	N
S21.G00.62	Fin de contrat	S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.004	Date de signature de la convention de rupture	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	C	O	N	N	O	N
		S21.G00.62.008	Transaction en cours	I	O	N	N	O	N
		S21.G00.62.011	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.013	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.014	Statut particulier du salarié	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.016	Maintien de l'affiliation du salarié au contrat collectif	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.62.018	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul PAP	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.019	Solde de congés acquis et non pris (ENIM)	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.62.020	Mois de la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU	I	I	N	N	O	N
		S21.G00.63	Préavis de fin de contrat	S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	N	O	N	N
S21.G00.63.002	Date de début de préavis			N	C	N	N	C	N
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis			N	C	N	N	C	N
S21.G00.65	Autre suspension de	S21.G00.65.001	Motif de suspension	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	O	N	N	N	O	I
		S21.G00.65.003	Date de fin de la suspension	C	N	N	N	C	C

	l'exécution du contrat	S21.G00.65.004	[FP] Position de détachement	C	N	N	N	I	C
		S21.G00.65.005	Nombre de jours ouvrés de suspension	C	N	N	N	C	C
S21.G00.66	Temps partiel Thérapeutique	S21.G00.66.001	Date de début	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.66.002	Date de fin	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.66.003	Montant	O	N	N	N	N	N
S21.G00.70	Affiliation Prévoyance	S21.G00.70.004	Code option retenue par le salarié	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.005	Code population de rattachement	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.007	Nombre d'enfants à charge	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.008	Nombre d'adultes ayants-droit (conjoint, concubin, ...)	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.009	Nombre d'ayants-droit	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.010	Nombre d'ayants-droit autres (ascendants, collatéraux...)	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.011	Nombre d'enfants ayants-droit	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation	O	N	N	N	O	I
		S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.70.014	Date de début de l'affiliation	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	C	N	N	N	C	C
S21.G00.71	Retraite complémentaire	S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.71.003	Référence adhésion employeur	C	I	N	N	I	N
S21.G00.72	Affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire	S21.G00.72.001	Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	C	N	N	N	N	N
S21.G00.73	Ayant-droit	S21.G00.73.001	Régime local Alsace-Moselle	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.002	Code option	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.003	Type	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.73.004	Date de début de rattachement à l'ouvrant-droit	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.005	Date de naissance	O	N	N	N	O	O

		S21.G00.73.006	Nom de famille	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.008	NIR ouvrant-droit régime de base maladie	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.009	Prénoms	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.73.010	Code organisme d'affiliation à l'assurance maladie	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.011	Date de fin de rattachement à l'ouvrant-droit	C	N	N	N	C	C
S21.G00.78	Base assujettie	S21.G00.78.001	Code de base assujettie	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.78.002	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.78.004	Montant	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	C	N	N	N	I	N
		S21.G00.78.006	Numéro du contrat	C	N	N	N	I	N
		S21.G00.78.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	I	N
S21.G00.79	Composant de base assujettie	S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.79.004	Montant de composant de base assujettie	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.79.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.81	Cotisation individuelle	S21.G00.81.001	Code de cotisation	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.81.003	Montant d'assiette	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.81.004	Montant de cotisation	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.81.005	Code INSEE commune	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.81.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	I	N
		S21.G00.81.007	Taux de cotisation	C	N	N	N	C	N
S21.G00.82	Cotisation établissement	S21.G00.82.001	Valeur	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.002	Code de cotisation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.004	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	O	N	N	N	N	N

		S21.G00.82.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.83	Période d'affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire	S21.G00.83.001	Date de début de période déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
S21.G00.84	Base assujettie déclarée à tort pour un régime de retraite complémentaire	S21.G00.84.001	Code de base assujettie déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.004	Montant déclaré à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.005	Numéro du contrat rattaché à la base assujettie déclarée à tort	C	N	N	N	N	N
S21.G00.85	Lieu de travail ou établissement utilisateur	S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.85.002	Code APET	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.003	Numéro, extension, nature, libellé de voie	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.004	Code postal	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.005	Localité	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.006	Code Pays	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.007	Code de distribution à l'étranger	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.008	Complément de la localisation de la construction	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.009	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.010	Nature juridique	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.85.011	Code INSEE commune	C	N	N	N	C	C
S21.G00.86	Ancienneté	S21.G00.86.001	Type	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.86.002	Unité de mesure	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.86.003	Valeur	O	N	N	N	O	O

		S21.G00.86.005	Numéro du contrat	O	N	N	N	O	O
S21.G00.95	Base assujettie déclarée à tort pour un régime de base risque maladie, AT/MP ou vieillesse	S21.G00.95.001	Code de base assujettie déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.95.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.95.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.95.004	Montant déclaré à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.95.005	Numéro du contrat rattaché à la base assujettie déclarée à tort	C	N	N	N	N	N
S21.G00.98	Saisie administrative à tiers détenteur	S21.G00.98.001	Identifiant de la SATD	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.98.002	Etat de prise en compte de la SATD	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.98.003	Montant	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.98.004	Mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
S89.G00.32	Bénéficiaire des honoraires	S89.G00.32.001	Profession ou qualité	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.002	Nom du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.004	Siren du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.005	Nic du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.006	Raison sociale du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.007	Complément de localisation de la construction	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.009	Code INSEE de la commune	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.011	Code postal	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.012	Localité	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.013	Code pays	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.014	Code de distribution à l'étranger	C	N	N	N	N	N

		S89.G00.32.015	Code taux réduit ou dispense de retenue à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.016	Montant TVA droits d'auteurs	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.017	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
S89.G00.33	Avantages en nature	S89.G00.33.001	Code type avantage en nature	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.33.002	Montant avantage en nature	O	N	N	N	N	N
S89.G00.35	Prise en charge des indemnités	S89.G00.35.001	Code modalité de prise en charge des indemnités	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.35.002	Montant de l'indemnité	O	N	N	N	N	N
S89.G00.43	Rémunérations	S89.G00.43.001	Code type de la rémunération	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.43.002	Montant de la rémunération	O	N	N	N	N	N
S89.G00.67	Droit supplémentaire acquis au titre des régimes de retraite supplémentaire à prestations définies	S89.G00.67.001	NIR	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.003	Montant de droit supplémentaire acquis	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.004	Pourcentage de droit supplémentaire acquis	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.005	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
S89.G00.87	Actions gratuites	S89.G00.87.001	Code contexte	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.002	Nombre d'actions	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.003	Valeur unitaire de l'action	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.004	Fraction du gain d'acquisition de source française	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.005	Date d'attribution	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
S89.G00.88	Options sur titres (stock options)	S89.G00.88.001	Code contexte	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.002	Nombre d'options	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.003	Valeur unitaire de l'action	O	N	N	N	N	N

		S89.G00.88.004	Prix de souscription de l'action	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.005	Fraction du gain de levée d'option de source française	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.006	Date d'attribution	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
S89.G00.89	Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)	S89.G00.89.001	Nombre de titres	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.002	Prix d'acquisition des titres	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.003	Valeur unitaire des titres au jour de l'exercice des bons	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.004	Fraction du gain de source française	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.005	Date d'acquisition des titres	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.006	Durée d'exercice de l'activité du bénéficiaire dans l'entreprise	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
S89.G00.91	Individu non salarié	S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.002	Nom de famille	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.003	Nom d'usage	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.004	Prénoms	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.005	Sexe	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.006	Date de naissance	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.007	Lieu de naissance	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.009	Code postal	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.010	Localité	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.011	Code pays	C	N	N	N	N	C

		S89.G00.91.012	Code de distribution à l'étranger	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.013	Complément de la localisation de la construction	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.014	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.015	Adresse mél	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.016	Matricule de l'individu dans l'entreprise	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.017	Statut du salarié (conventionnel)	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.019	Code département de naissance	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.020	Code pays de naissance	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	C
S89.G00.92	Bases spécifiques individu non salarié	S89.G00.92.001	Type	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.002	Code de base spécifique	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.003	Montant	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.004	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.011	Date de versement	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.012	Montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.014	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé)	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N

		S89.G00.92.016	Montant net versé	C	N	N	N	N	N		
S89.G00.93	Régularisation de prélèvement à la source	S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	O	N	N	N	N	N		
		S89.G00.93.002	Type d'erreur	O	N	N	N	N	N		
		S89.G00.93.003	Régularisation du montant net fiscal du revenu versé	C	N	N	N	N	N		
		S89.G00.93.004	Montant net fiscal du revenu versé le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N		
		S89.G00.93.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N		
		S89.G00.93.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N		
		S89.G00.93.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	O	N	N	N	N	N		
		S89.G00.93.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	N	N	N		
		S89.G00.93.009	Régularisation du montant soumis au PAS	C	N	N	N	N	N		
		S89.G00.93.010	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé)	C	N	N	N	N	N		
		S89.G00.93.013	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N		
		S89.G00.94	Cotisation Individu non salarié	S89.G00.94.001	Code de cotisation	O	N	N	N	N	N
				S89.G00.94.002	Montant de cotisation	O	N	N	N	N	N
S90.G00.90	Total de l'envoi	S90.G00.90.001	Nombre total de rubriques	O	O	O	O	O	O		
		S90.G00.90.002	Nombre de DSN	O	O	O	O	O	O		

Bloc		Rubrique		01 - DSN mensuelle	04 - Signalement arrêt de travail	05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail	07 - Signalement fin de contrat de travail unique	08 - Signalement amorçage	09 - DSN de substitution
Id bloc	Libellé bloc	Id rubrique	Libellé rubrique						
S10.G00.00	Envoi	S10.G00.00.001	Nom du logiciel utilisé	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.002	Nom de l'éditeur	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.003	Numéro de version du logiciel utilisé	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.00.004	Code de conformité en pré-contrôle	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.00.005	Code envoi du fichier d'essai ou réel	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.006	Numéro de version de la norme utilisée	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.007	Point de dépôt	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.008	Type de l'envoi	O	O	O	O	O	O
S10.G00.01	Emetteur	S10.G00.01.001	Siren de l'émetteur de l'envoi	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.01.003	Nom ou raison sociale de l'émetteur	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.01.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.005	Code postal	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.006	Localité	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.007	Code pays	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.008	Code de distribution à l'étranger	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.009	Complément de la localisation de la construction	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	C	C	C	C
S10.G00.02	Contact émetteur	S10.G00.02.001	Code civilité	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.002	Nom et prénom de la personne à contacter	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.004	Adresse mél du contact émetteur	O	O	O	O	O	O

		S10.G00.02.005	Adresse téléphonique	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.006	Adresse fax	C	C	C	C	C	C
S20.G00.05	Déclaration	S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.002	Type de la déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.004	Numéro d'ordre de la déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.005	Date du mois principal déclaré	O	I	I	I	I	O
		S20.G00.05.006	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	I	C	C	C	C	I
		S20.G00.05.007	Date de constitution du fichier	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	O	I	I	I	I	O
		S20.G00.05.009	Identifiant métier	C	C	C	C	C	C
		S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	O	I	I	O	I	O
		S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	I	I	I	I	O	I
		S20.G00.05.012	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	I	I	I	I	C	I
		S20.G00.05.013	Type de nature de DSN de substitution	I	I	I	I	I	O
S20.G00.07	Contact chez le déclaré	S20.G00.07.001	Nom et prénom du contact	O	O	O	O	O	N
		S20.G00.07.002	Adresse téléphonique	O	O	O	O	O	N
		S20.G00.07.003	Adresse mél du contact	O	O	O	O	O	N
		S20.G00.07.004	Type	O	O	O	O	O	N
S20.G00.08	Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « Absence de rattachement pour le mois	S20.G00.08.001	Code caisse	O	N	N	N	N	N

	principal déclaré »								
S21.G00.06	Entreprise	S21.G00.06.001	SIREN	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.06.002	NIC du siège	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.06.003	Code APEN	O	I	I	O	I	O
		S21.G00.06.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	I	I	C	I	C
		S21.G00.06.005	Code postal	C	I	I	C	I	C
		S21.G00.06.006	Localité	C	I	I	C	I	C
		S21.G00.06.007	Complément de la localisation de la construction	C	I	I	C	I	C
		S21.G00.06.008	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	I	I	C	I	C
		S21.G00.06.009	Effectif moyen de l'entreprise au 31 décembre	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.06.010	Code pays	C	I	I	C	I	C
		S21.G00.06.011	Code de distribution à l'étranger	C	I	I	C	I	C
		S21.G00.06.012	Implantation de l'entreprise	C	I	I	C	I	C
		S21.G00.06.015	Code convention collective applicable	C	I	I	I	I	C
S21.G00.11	Etablissement	S21.G00.11.001	NIC	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.11.002	Code APET	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.11.003	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.11.004	Code postal	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.11.005	Localité	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.11.006	Complément de la localisation de la construction	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.11.007	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.11.008	Effectif de fin de période déclarée de l'établissement	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.11.009	Type de rémunération soumise à contributions d'Assurance chômage pour expatriés	C	I	I	C	I	C
		S21.G00.11.015	Code pays	C	I	I	C	I	C

		S21.G00.11.016	Code de distribution à l'étranger	C	I	I	C	I	C
		S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	C	I	I	C	I	C
		S21.G00.11.019	Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.11.020	Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CEA	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.11.022	Code convention collective principale	O	I	I	C	I	O
		S21.G00.11.023	Opérateur de compétences (OPCO)	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.11.024	Demande de sortie de la DSN	I	I	I	I	I	I
S21.G00.12	Coordonnées bancaires spécifiques	S21.G00.12.001	Type d'usage	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.12.002	BIC	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.12.003	IBAN	O	N	N	N	O	N
S21.G00.13	Complément OETH	S21.G00.13.001	Accord agréé OETH	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.002	Type BOETH externe	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.003	Nombre BOETH externe	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
S21.G00.15	Adhésion Prévoyance	S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	O	O	O	O	O	N
		S21.G00.15.002	Code organisme de Prévoyance	O	O	O	O	O	N
		S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	C	C	C	C	C	N
		S21.G00.15.004	Personnel couvert	O	I	I	I	I	N
		S21.G00.15.005	Identifiant technique Adhésion	O	O	O	O	O	N
S21.G00.16	Changements destinataire Adhésion Prévoyance	S21.G00.16.001	Date de la modification	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.16.002	Ancien Code organisme de Prévoyance	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.16.003	Ancien Code délégataire de gestion	C	N	N	N	N	N
S21.G00.20	Versement Organisme de Protection Sociale	S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.003	BIC	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.004	IBAN	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.005	Montant du versement	O	N	N	N	N	N

		S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.010	Mode de paiement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.011	Date de paiement	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.012	SIRET Payeur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.014	Identifiant du versement	C	N	N	N	N	N
S21.G00.22	Bordereau de cotisation due	S21.G00.22.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.22.005	Montant total de cotisations	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.22.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	C
S21.G00.23	Cotisation agrégée	S21.G00.23.001	Code de cotisation	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.23.002	Qualifiant d'assiette	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.23.003	Taux de cotisation	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.23.004	Montant d'assiette	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.23.005	Montant de cotisation	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.23.006	Code INSEE commune	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.23.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	C
S21.G00.30	Individu	S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.002	Nom de famille	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.30.003	Nom d'usage	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.004	Prénoms	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.30.005	Sexe	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.30.006	Date de naissance	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.30.007	Lieu de naissance	C	I	I	C	C	C

		S21.G00.30.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.30.009	Code postal	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.30.010	Localité	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.30.011	Code pays	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.30.012	Code de distribution à l'étranger	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.30.013	Codification UE	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.30.014	Code département de naissance	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.30.015	Code pays de naissance	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.30.016	Complément de la localisation de la construction	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.30.017	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.30.018	Adresse mél	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.30.019	Matricule de l'individu dans l'entreprise	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.022	Statut à l'étranger au sens fiscal	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.023	Cumul emploi retraite	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.024	Niveau de formation le plus élevé obtenu par l'individu	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.029	Libellé du pays de naissance	C	I	I	C	C	C
S21.G00.31	Changements individu	S21.G00.31.001	Date de la modification	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.008	Ancien NIR	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.009	Ancien nom de famille	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.010	Anciens prénoms	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	C	N	N	N	N	N
S21.G00.34	Compte Professionnel de Prévention (Ex-Pénibilité)	S21.G00.34.001	Facteur d'exposition	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.34.002	Numéro du contrat	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.34.003	Année de rattachement	O	N	N	N	N	O

S21.G00.40	Contrat (Contrat de travail, convention, mandat)	S21.G00.40.001	Date de début du contrat	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.40.002	Statut du salarié (conventionnel)	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.004	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.40.006	Libellé de l'emploi	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.007	Nature du contrat	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.009	Numéro du contrat	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.012	Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.013	Quotité de travail du contrat	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.016	Complément de base au régime obligatoire	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.017	Code convention collective applicable	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.018	Code régime de base risque maladie	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	O	C	C	O	O	O
		S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.021	Motif de recours	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.40.022	Code caisse professionnelle de congés payés	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.40.023	Taux de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels	C	I	I	C	C	C
		S21.G00.40.024	Travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale	O	I	I	O	O	O
		S21.G00.40.025	Motif d'exclusion DSN	C	I	I	C	C	

S21.G00.40.026	Statut d'emploi du salarié	O	I	I	O	O	O
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	C	I	I	C	I	C
S21.G00.40.028	Numéro interne employeur public	C	I	I	C	I	C
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	C	I	I	C	I	C
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	C	I	I	C	I	C
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	I	I	I	C	I	I
S21.G00.40.032	Date d'effet de la convention de gestion	C	I	I	C	I	C
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	C	I	I	C	I	C
S21.G00.40.035	Code délégataire du risque maladie	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.036	Code emplois multiples	O	I	I	O	O	O
S21.G00.40.037	Code employeurs multiples	O	I	I	O	O	O
S21.G00.40.039	Code régime de base risque accident du travail	O	I	I	I	I	O
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	O	I	I	I	I	O
S21.G00.40.041	Positionnement dans la convention collective	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.042	Code statut catégoriel APECITA	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.043	Taux de cotisation accident du travail	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.044	Salarié à temps partiel cotisant à temps plein	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.045	Rémunération au pourboire	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	C	I	I	C	C	C
S21.G00.40.048	Numéro de label « Prestataire de services du spectacle vivant »	C	I	I	C	I	C
S21.G00.40.049	Numéro de licence entrepreneur spectacle	C	I	I	C	I	C
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	C	I	I	C	I	C
S21.G00.40.051	Statut organisateur spectacle	C	I	I	C	I	C
S21.G00.40.052	[FP] Code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.053	Nature du poste	C	I	I	I	C	C

S21.G00.40.054	[FP] Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.055	Taux de travail à temps partiel	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.056	Code catégorie de service	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.058	[FP] Indice majoré	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.059	[FP] Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.062	[FP] Ancien employeur public	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.066	[FP] Type de détachement	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.067	Genre de navigation	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.068	Taux de service actif	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.069	Niveau de rémunération	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.070	Echelon	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.071	Coefficient hiérarchique	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.072	Statut BOETH	C	I	I	C	C	C
S21.G00.40.073	Complément de dispositif de politique publique	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.074	Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.075	Catégorie de classement finale	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.076	Identifiant du contrat d'engagement maritime	C	I	I	I	I	C

		S21.G00.40.077	Collège (CNIÉG)	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.40.079	Grade	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.40.081	FINESS géographique	C	I	I	I	I	C
S21.G00.41	Changements Contrat	S21.G00.41.001	Date de la modification	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.41.002	Ancien statut du salarié (conventionnel)	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.003	Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.004	Ancienne nature du contrat	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.005	Ancien dispositif de politique publique et conventionnel	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.006	Ancienne unité de mesure de la quotité de travail	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.007	Ancienne quotité de travail du contrat	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.008	Ancienne modalité d'exercice du temps de travail	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.010	Ancien complément de base au régime obligatoire	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.011	Ancien code convention collective applicable	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.012	SIRET ancien établissement d'affectation	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.013	Ancien identifiant du lieu de travail	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.014	Ancien numéro du contrat	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.016	Ancien motif de recours	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.017	Ancien taux de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.018	Ancien travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale	C	N	N	N	N	C		
S21.G00.41.019	Ancien code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	C	N	N	N	N	C		

S21.G00.41.020	Ancien code complément PCS-ESE	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.021	Ancienne date de début du contrat	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.022	Ancienne quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.023	Ancien code caisse professionnelle de congés payés	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.024	Ancien code risque accident du travail	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.025	Ancien code statut catégoriel APECITA	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.027	Ancien salarié à temps partiel cotisant à temps plein	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.029	[FP] Ancien code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.030	Ancienne nature du poste	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.031	[FP] Ancienne quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.032	Ancien taux de travail à temps partiel	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.033	Ancien code catégorie de service	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.034	[FP] Ancien indice brut	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.035	[FP] Ancien indice majoré	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.036	[FP] Ancienne nouvelle bonification indiciaire (NBI)	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.037	[FP] Ancien indice brut d'origine	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.038	[FP] Ancien indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.039	[FP] Ancien ancien employeur public	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.040	[FP] Ancien indice brut d'origine ancien salarié employeur public	C	N	N	N	N	C

S21.G00.41.041	[FP] Ancien indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.042	[FP] Ancien maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.043	Ancien taux de service actif	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.044	Ancien niveau de rémunération	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.045	Ancien échelon	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.046	Ancien coefficient hiérarchique	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.047	Ancien genre de navigation	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.048	Ancien statut BOETH	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.049	Ancien complément de dispositif de politique publique	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.050	Ancien cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.051	Ancienne catégorie de classement finale	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.052	Ancien code régime de base risque maladie	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.053	Ancien code régime de base risque vieillesse	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.054	Ancien identifiant du contrat d'engagement maritime	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.055	Ancien collègue (CNI EG)	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.056	Ancienne forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.057	[FP] Ancien type de détachement	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.058	Ancien positionnement dans la convention collective	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.059	Ancien code régime de base risque accident du travail	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.060	Ancien statut d'emploi du salarié	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.061	Ancien code emplois multiples	C	N	N	N	N	C
S21.G00.41.062	Ancien code employeurs multiples	C	N	N	N	N	C

		S21.G00.41.063	Ancien grade	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.064	[FP] Ancien indice complément de traitement indiciaire (CTI)	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.41.065	Ancien FINESS géographique	C	N	N	N	N	C
S21.G00.44	Assujettissement fiscal	S21.G00.44.001	Code taxe	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.002	Montant	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.003	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.004	Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage	C	N	N	N	N	N
S21.G00.45	Données précédemment déclarées	S21.G00.45.001	SIRET déclarant le contrat précédemment	N	N	N	C	N	N
		S21.G00.45.002	Numéro du contrat déclaré précédemment	N	N	N	C	N	N
S21.G00.50	Versement Individu	S21.G00.50.001	Date de versement	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.50.002	Rémunération nette fiscale	O	N	N	I	N	O
		S21.G00.50.003	Numéro de versement	C	N	N	C	N	C
		S21.G00.50.004	Montant net versé	O	N	N	I	N	O
		S21.G00.50.006	Taux de prélèvement à la source	O	N	N	I	N	O
		S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	O	N	N	I	N	O
		S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	C	N	N	I	N	C
		S21.G00.50.009	Montant de prélèvement à la source	O	N	N	I	N	O
		S21.G00.50.011	Montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	I	N	C
		S21.G00.50.012	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	C	N	N	I	N	C
		S21.G00.50.013	Montant soumis au PAS	O	N	N	I	N	O
		S21.G00.50.020	Rattachement des éléments déclarés dans le FCTU	I	N	N	O	N	I
S21.G00.51	Rémunération	S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.51.010	Numéro du contrat	O	N	N	O	N	O

		S21.G00.51.011	Type	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.51.012	Nombre d'heures	C	N	N	C	N	C
		S21.G00.51.013	Montant	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.51.014	[FP] Taux de rémunération de la situation administrative	C	N	N	I	N	C
		S21.G00.51.015	Taux de conduite centrale nucléaire	C	N	N	C	N	C
		S21.G00.51.016	Taux de majoration	C	N	N	C	N	C
		S21.G00.51.019	Taux de rémunération cotisée	C	N	N	C	N	C
		S21.G00.51.020	Taux de majoration ex-apprenti/ex-élève	C	N	N	I	N	C
S21.G00.52	Prime, gratification et indemnité	S21.G00.52.001	Type	O	N	N	O	N	N
		S21.G00.52.002	Montant	O	N	N	O	N	N
		S21.G00.52.003	Date de début de la période de rattachement	C	N	N	C	N	N
		S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	C	N	N	C	N	N
		S21.G00.52.006	Numéro du contrat	O	N	N	O	N	N
		S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	C	N	N	C	N	N
S21.G00.53	Activité	S21.G00.53.001	Type	O	N	N	O	N	N
		S21.G00.53.002	Mesure	O	N	N	O	N	N
		S21.G00.53.003	Unité de mesure	C	N	N	C	N	N
S21.G00.54	Autre élément de revenu brut	S21.G00.54.001	Type	O	N	N	O	N	N
		S21.G00.54.002	Montant	O	N	N	O	N	N
		S21.G00.54.003	Date de début de période de rattachement	C	N	N	C	N	N
		S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	C	N	N	C	N	N
S21.G00.55	Composant de versement	S21.G00.55.001	Montant versé	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.002	Type de population	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.003	Code d'affectation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.004	Période d'affectation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.56		S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	O	N	N	N	N	

	Régularisation de prélèvement à la source	S21.G00.56.002	Type d'erreur	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.003	Régularisation de la rémunération nette fiscale	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.004	Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.009	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.015	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
S21.G00.58	Élément de revenu calculé en net	S21.G00.58.001	Date de début de période de rattachement	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.58.003	Type	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.58.004	Montant	O	N	N	N	N	N
S21.G00.60	Arrêt de travail	S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	O	O	O	O	N	N
		S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	O	O	O	O	N	N
		S21.G00.60.003	Date de fin prévisionnelle	O	O	O	O	N	N
		S21.G00.60.004	Subrogation	C	O	I	I	N	N
		S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	C	C	I	I	N	N
		S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	C	C	I	I	N	N
		S21.G00.60.007	IBAN	C	C	I	I	N	N
		S21.G00.60.008	BIC	C	C	I	I	N	N

		S21.G00.60.010	Date de la reprise	C	C	O	C	N	N
		S21.G00.60.011	Motif de la reprise	C	C	O	C	N	N
		S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	I	C	C	I	N	N
		S21.G00.60.600	SIRET Centralisateur	C	C	C	I	N	N
S21.G00.62	Fin de contrat	S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	I	N	N	C	N	I
		S21.G00.62.004	Date de signature de la convention de rupture	I	N	N	C	N	I
		S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	I	N	N	C	N	I
		S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	C	N	N	O	N	C
		S21.G00.62.008	Transaction en cours	I	N	N	O	N	I
		S21.G00.62.011	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP	I	N	N	C	N	I
		S21.G00.62.013	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée	I	N	N	C	N	I
		S21.G00.62.014	Statut particulier du salarié	I	N	N	C	N	I
		S21.G00.62.016	Maintien de l'affiliation du salarié au contrat collectif	C	N	N	C	N	C
		S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	C	N	N	I	N	C
		S21.G00.62.018	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul PAP	I	N	N	C	N	I
		S21.G00.62.019	Solde de congés acquis et non pris (ENIM)	C	N	N	I	N	C
S21.G00.62.020	Mois de la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU	I	N	N	O	N	I		
S21.G00.63	Préavis de fin de contrat	S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	N	N	N	O	N	N
		S21.G00.63.002	Date de début de préavis	N	N	N	C	N	N
		S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	N	N	N	C	N	N
S21.G00.65		S21.G00.65.001	Motif de suspension	O	N	N	O	O	N

	Autre suspension de l'exécution du contrat	S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	O	N	N	O	I	N
		S21.G00.65.003	Date de fin de la suspension	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.65.004	[FP] Position de détachement	C	N	N	I	C	N
		S21.G00.65.005	Nombre de jours ouvrés de suspension	C	N	N	C	C	N
S21.G00.66	Temps partiel Thérapeutique	S21.G00.66.001	Date de début	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.66.002	Date de fin	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.66.003	Montant	O	N	N	N	N	N
S21.G00.70	Affiliation Prévoyance	S21.G00.70.004	Code option retenue par le salarié	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.70.005	Code population de rattachement	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.70.007	Nombre d'enfants à charge	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.70.008	Nombre d'adultes ayants-droit (conjoint, concubin, ...)	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.70.009	Nombre d'ayants-droit	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.70.010	Nombre d'ayants-droit autres (ascendants, collatéraux...)	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.70.011	Nombre d'enfants ayants-droit	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation	O	N	N	O	I	N
		S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	O	N	N	O	O	N
		S21.G00.70.014	Date de début de l'affiliation	C	N	N	C	C	N
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	C	N	N	C	C	N		
S21.G00.71	Retraite complémentaire	S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.71.003	Référence adhésion employeur	C	N	N	I	N	C
S21.G00.72	Affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire	S21.G00.72.001	Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	C	N	N	N	N	C
S21.G00.73	Ayant-droit	S21.G00.73.001	Régime local Alsace-Moselle	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.73.002	Code option	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.73.003	Type	O	N	N	O	O	N

		S21.G00.73.004	Date de début de rattachement à l'ouvrant-droit	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.73.005	Date de naissance	O	N	N	O	O	N
		S21.G00.73.006	Nom de famille	O	N	N	O	O	N
		S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.73.008	NIR ouvrant-droit régime de base maladie	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.73.009	Prénoms	O	N	N	O	O	N
		S21.G00.73.010	Code organisme d'affiliation à l'assurance maladie	C	N	N	C	C	N
		S21.G00.73.011	Date de fin de rattachement à l'ouvrant-droit	C	N	N	C	C	N
S21.G00.78	Base assujettie	S21.G00.78.001	Code de base assujettie	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.78.002	Date de début de période de rattachement	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.78.004	Montant	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	C	N	N	I	N	C
		S21.G00.78.006	Numéro du contrat	C	N	N	I	N	C
		S21.G00.78.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	I	N	C
S21.G00.79	Composant de base assujettie	S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.79.004	Montant de composant de base assujettie	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.79.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	C
S21.G00.81	Cotisation individuelle	S21.G00.81.001	Code de cotisation	O	N	N	O	N	O
		S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	C	N	N	C	N	C
		S21.G00.81.003	Montant d'assiette	C	N	N	C	N	C
		S21.G00.81.004	Montant de cotisation	C	N	N	C	N	C
		S21.G00.81.005	Code INSEE commune	C	N	N	C	N	C
		S21.G00.81.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	I	N	C
		S21.G00.81.007	Taux de cotisation	C	N	N	C	N	C
S21.G00.82	Cotisation établissement	S21.G00.82.001	Valeur	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.002	Code de cotisation	O	N	N	N	N	N

		S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.004	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.83	Période d'affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire	S21.G00.83.001	Date de début de période déclarée à tort	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	O	N	N	N	N	O
S21.G00.84	Base assujettie déclarée à tort pour un régime de retraite complémentaire	S21.G00.84.001	Code de base assujettie déclarée à tort	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.84.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.84.004	Montant déclaré à tort	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.84.005	Numéro du contrat rattaché à la base assujettie déclarée à tort	C	N	N	N	N	C
S21.G00.85	Lieu de travail ou établissement utilisateur	S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	O	N	N	O	O	O
		S21.G00.85.002	Code APET	C	N	N	C	C	C
		S21.G00.85.003	Numéro, extension, nature, libellé de voie	C	N	N	C	C	C
		S21.G00.85.004	Code postal	C	N	N	C	C	C
		S21.G00.85.005	Localité	C	N	N	C	C	C
		S21.G00.85.006	Code Pays	C	N	N	C	C	C
		S21.G00.85.007	Code de distribution à l'étranger	C	N	N	C	C	C
		S21.G00.85.008	Complément de la localisation de la construction	C	N	N	C	C	C
		S21.G00.85.009	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	N	N	C	C	C
		S21.G00.85.010	Nature juridique	O	N	N	O	O	O
		S21.G00.85.011	Code INSEE commune	C	N	N	C	C	C

		S21.G00.85.012	Code civilité	C	N	N	I	I	C
		S21.G00.85.013	Nom de famille	C	N	N	I	I	C
		S21.G00.85.014	Nom d'usage	C	N	N	I	I	C
		S21.G00.85.015	Prénoms	C	N	N	I	I	C
		S21.G00.85.016	Date de naissance	C	N	N	I	I	C
		S21.G00.85.017	Lieu de naissance	C	N	N	I	I	C
S21.G00.86	Ancienneté	S21.G00.86.001	Type	O	N	N	O	O	N
		S21.G00.86.002	Unité de mesure	O	N	N	O	O	N
		S21.G00.86.003	Valeur	O	N	N	O	O	N
		S21.G00.86.005	Numéro du contrat	O	N	N	O	O	N
S21.G00.95	Base assujettie déclarée à tort pour un régime de base risque maladie, AT/MP ou vieillesse	S21.G00.95.001	Code de base assujettie déclarée à tort	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.95.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.95.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.95.004	Montant déclaré à tort	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.95.005	Numéro du contrat rattaché à la base assujettie déclarée à tort	C	N	N	N	N	C
S21.G00.98	Saisie administrative à tiers détenteur	S21.G00.98.001	Identifiant de la SATD	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.98.002	Etat de prise en compte de la SATD	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.98.003	Montant	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.98.004	Mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
S89.G00.32	Bénéficiaire des honoraires	S89.G00.32.001	Profession ou qualité	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.002	Nom du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.004	Siren du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.005	Nic du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.006	Raison sociale du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N

		S89.G00.32.007	Complément de localisation de la construction	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.009	Code INSEE de la commune	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.011	Code postal	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.012	Localité	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.013	Code pays	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.014	Code de distribution à l'étranger	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.015	Code taux réduit ou dispense de retenue à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.016	Montant TVA droits d'auteurs	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.017	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
S89.G00.33	Avantages en nature	S89.G00.33.001	Code type avantage en nature	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.33.002	Montant avantage en nature	O	N	N	N	N	N
S89.G00.35	Prise en charge des indemnités	S89.G00.35.001	Code modalité de prise en charge des indemnités	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.35.002	Montant de l'indemnité	O	N	N	N	N	N
S89.G00.43	Rémunérations	S89.G00.43.001	Code type de la rémunération	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.43.002	Montant de la rémunération	O	N	N	N	N	N
S89.G00.67	Droit supplémentaire acquis au titre des régimes de retraite supplémentaire à prestations définies	S89.G00.67.001	NIR	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.003	Montant de droit supplémentaire acquis	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.004	Pourcentage de droit supplémentaire acquis	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.005	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
S89.G00.87	Actions gratuites	S89.G00.87.001	Code contexte	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.002	Nombre d'actions	O	N	N	N	N	N

		S89.G00.87.003	Valeur unitaire de l'action	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.004	Fraction du gain d'acquisition de source française	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.005	Date d'attribution	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
S89.G00.88	Options sur titres (stock options)	S89.G00.88.001	Code contexte	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.002	Nombre d'options	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.003	Valeur unitaire de l'action	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.004	Prix de souscription de l'action	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.005	Fraction du gain de levée d'option de source française	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.006	Date d'attribution	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
S89.G00.89	Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)	S89.G00.89.001	Nombre de titres	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.002	Prix d'acquisition des titres	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.003	Valeur unitaire des titres au jour de l'exercice des bons	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.004	Fraction du gain de source française	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.005	Date d'acquisition des titres	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.006	Durée d'exercice de l'activité du bénéficiaire dans l'entreprise	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
S89.G00.91	Individu non salarié	S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.002	Nom de famille	O	N	N	N	O	O

		S89.G00.91.003	Nom d'usage	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.004	Prénoms	O	N	N	N	O	O
		S89.G00.91.005	Sexe	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.006	Date de naissance	O	N	N	N	O	O
		S89.G00.91.007	Lieu de naissance	O	N	N	N	O	O
		S89.G00.91.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.009	Code postal	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.010	Localité	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.011	Code pays	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.012	Code de distribution à l'étranger	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.013	Complément de la localisation de la construction	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.014	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.015	Adresse mél	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.016	Matricule de l'individu dans l'entreprise	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.017	Statut du salarié (conventionnel)	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	C	N	N	N	C	C
		S89.G00.91.019	Code département de naissance	O	N	N	N	O	O
		S89.G00.91.020	Code pays de naissance	O	N	N	N	O	O
		S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	C	C
S89.G00.92	Bases spécifiques individu non salarié	S89.G00.92.001	Type	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.92.002	Code de base spécifique	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.92.003	Montant	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.92.004	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	C

		S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.011	Date de versement	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.92.012	Montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.014	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé)	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.016	Montant net versé	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.92.017	Montant net social	C	N	N	N	N	C
S89.G00.93	Régularisation de prélèvement à la source	S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.002	Type d'erreur	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.003	Régularisation du montant net fiscal du revenu versé	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.004	Montant net fiscal du revenu versé le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.009	Régularisation du montant soumis au PAS	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.010	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé)	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.013	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N

S89.G00.94	Cotisation Individu non salarié	S89.G00.94.001	Code de cotisation	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.94.002	Montant de cotisation	O	N	N	N	N	O
S90.G00.90	Total de l'envoi	S90.G00.90.001	Nombre total de rubriques	O	O	O	O	O	O
		S90.G00.90.002	Nombre de DSN	O	O	O	O	O	O

37. Tableau des invocations

Avant									
Identifiant de rubrique	Intitulé de rubrique	Contrôle	01 - DSN mensuelle	02 - Signalement fin de contrat de travail	04 - Signalement arrêt de travail	05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail	07 - Signalement fin de contrat de travail unique	08 - Signalement amorçage	
S10.G00.00.008	Type de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
S10.G00.01.005	Code postal	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
S10.G00.01.006	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-11	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-15	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	
S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
S20.G00.05.006	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	CCH-12	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	
S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	
S20.G00.05.009	Identifiant métier	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	

S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signallement	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signallement	CCH-12	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signallement	CCH-13	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signallement	CCH-14	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.012	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.06.005	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.06.006	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.06.012	Implantation de l'entreprise	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.11.004	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.11.005	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.11.019	Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.11.024	Demande de sortie de la DSN	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-12	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.13.003	Nombre BOETH externe	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.005	Identifiant technique Adhésion	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.16.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.003	BIC	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.005	Montant total de cotisations	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.23.006	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.23.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-16	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.009	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.010	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.014	Code département de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	SIG-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.31.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.31.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.34.001	Facteur d'exposition	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.34.002	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	CCH-15	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-19	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	SIG-20	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui

S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.012	Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.018	Code régime de base risque maladie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.022	Code caisse professionnelle de congés payés	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	SIG-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.032	Date d'effet de la convention de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non

S21.G00.40.039	Code régime de base risque accident du travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.041	Positionnement dans la convention collective	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.042	Code statut catégoriel APECITA	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.043	Taux de cotisation accident du travail	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.052	[FP] Code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.053	Nature du poste	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.054	[FP] Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.058	[FP] Indice majoré	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.059	[FP] Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.062	[FP] Ancien employeur public	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.066	[FP] Type de détachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.069	Niveau de rémunération	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.071	Coefficient hiérarchique	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.074	Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.075	Catégorie de classement finale	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.076	Identifiant du contrat d'engagement maritime	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.079	Grade	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.081	FINESS géographique	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.41.021	Ancienne date de début du contrat	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.001	Code taxe	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.001	Code taxe	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.003	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.004	Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.009	Montant de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.010	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-14	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-15	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non

S21.G00.51.012	Nombre d'heures	SIG-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	SIG-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.013	Montant	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.014	[FP] Taux de rémunération de la situation administrative	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-20	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-21	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-22	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-23	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-24	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-27	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-29	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-31	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-32	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-33	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.003	Date de début de la période de rattachement	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.006	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	SIG-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.001	Type	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.002	Mesure	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.002	Mesure	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-14	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-15	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non

S21.G00.53.003	Unité de mesure	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.003	Code d'affectation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.004	Période d'affectation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-26	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-27	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	CCH-12	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	CCH-14	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-12	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-13	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	SIG-14	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non

S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	CCH-11	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	SIG-12	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	CCH-11	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	CCH-12	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.007	IBAN	CCH-11	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.008	BIC	CCH-11	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	CCH-11	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	SIG-13	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.011	Motif de la reprise	CCH-12	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	CCH-11	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	SIG-13	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	SIG-14	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.004	Date de signature de la convention de rupture	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-15	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non

S21.G00.62.011	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.013	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.62.018	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul PAP	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.019	Solde de congés acquis et non pris (ENIM)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-14	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-14	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-15	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-16	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	CCH-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	CCH-14	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.001	Motif de suspension	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.65.003	Date de fin de la suspension	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.004	[FP] Position de détachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.66.002	Date de fin	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui

S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.70.014	Date de début de l'affiliation	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.003	Référence adhésion employeur	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.72.001	Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.73.004	Date de début de rattachement à l'ouvrant-droit	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.73.005	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.73.011	Date de fin de rattachement à l'ouvrant-droit	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-18	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-19	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-23	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-24	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	SIG-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.78.004	Montant	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	SIG-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	SIG-19	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.005	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-22	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-23	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-24	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.001	Date de début de période déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.002	Code APET	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.002	Code APET	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.004	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.005	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.011	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.86.001	Type	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui

S21.G00.86.001	Type	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.001	Type	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.003	Valeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.003	Valeur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.005	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.98.004	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.001	Profession ou qualité	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.005	Nic du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.006	Raison sociale du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.011	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.012	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.017	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.005	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.004	Fraction du gain d'acquisition de source française	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.005	Date d'attribution	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.005	Date d'attribution	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.005	Fraction du gain de levée d'option de source française	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.006	Date d'attribution	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.006	Date d'attribution	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.005	Date d'acquisition des titres	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.009	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.010	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.019	Code département de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.001	Type	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Type	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Type	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Type	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Type	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

S89.G00.92.011	Date de versement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.016	Montant net versé	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-19	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-20	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.009	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.94.001	Code de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.94.001	Code de cotisation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Après								
Identifiant de rubrique	Intitulé de rubrique	Contrôle	01 - DSN mensuelle	04 - Signalement arrêt de travail	05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail	07 - Signalement fin de contrat de travail unique	08 - Signalement amorçage	09 - DSN de substitution
S10.G00.00.008	Type de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.005	Code postal	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.006	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-11	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-15	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.006	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	CCH-12	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.009	Identifiant métier	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-12	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-13	Non	Non	Non	Non	Oui	Non

S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-14	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S20.G00.05.012	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.06.005	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.06.006	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.06.012	Implantation de l'entreprise	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.11.004	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.11.005	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.11.019	Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.11.024	Demande de sortie de la DSN	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-12	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.13.003	Nombre BOETH externe	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.15.005	Identifiant technique Adhésion	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.16.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.20.003	BIC	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.014	Identifiant du versement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

S21.G00.22.005	Montant total de cotisations	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.22.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.23.006	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.23.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-16	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.007	Lieu de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.009	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.010	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.014	Code département de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.30.029	Libellé du pays de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.31.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.31.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.34.001	Facteur d'exposition	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.34.002	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	CCH-15	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui

S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-16	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-17	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-15	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-16	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-18	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-19	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-21	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	SIG-20	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-15	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-16	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-15	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui

S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	SIG-14	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.012	Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.018	Code régime de base risque maladie	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.022	Code caisse professionnelle de congés payés	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	SIG-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	SIG-13	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.40.032	Date d'effet de la convention de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui

S21.G00.40.039	Code régime de base risque accident du travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.041	Positionnement dans la convention collective	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.042	Code statut catégoriel APECITA	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.043	Taux de cotisation accident du travail	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.40.052	[FP] Code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.053	Nature du poste	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.054	[FP] Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.058	[FP] Indice majoré	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.059	[FP] Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.062	[FP] Ancien employeur public	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui

S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.066	[FP] Type de détachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.069	Niveau de rémunération	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.071	Coefficient hiérarchique	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.074	Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.075	Catégorie de classement finale	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.076	Identifiant du contrat d'engagement maritime	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.079	Grade	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.081	FINESS géographique	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui

S21.G00.41.021	Ancienne date de début du contrat	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.44.001	Code taxe	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.001	Code taxe	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.003	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.004	Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.50.009	Montant de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.51.010	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.010	Numéro du contrat	CCH-12	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.011	Type	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.51.011	Type	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.51.011	Type	CCH-15	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui

S21.G00.51.011	Type	CCH-16	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.011	Type	CCH-17	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	SIG-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.013	Montant	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.51.014	[FP] Taux de rémunération de la situation administrative	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.52.001	Type	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-20	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-21	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-22	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-23	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-24	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-27	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-29	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-31	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-32	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-33	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.003	Date de début de la période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.006	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.006	Numéro du contrat	CCH-12	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	SIG-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.53.001	Type	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.53.002	Mesure	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.53.002	Mesure	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non

S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-15	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	SIG-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.003	Code d'affectation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.004	Période d'affectation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-26	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-27	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	SIG-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-17	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	SIG-12	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.007	IBAN	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.008	BIC	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	SIG-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.011	Motif de la reprise	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	CCH-11	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	SIG-13	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	SIG-14	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	CCH-12	Non	Non	Non	Oui	Non	Non

S21.G00.62.004	Date de signature de la convention de rupture	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	CCH-12	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-12	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-15	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-16	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.62.011	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.013	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.62.018	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul PAP	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.019	Solde de congés acquis et non pris (ENIM)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-12	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-13	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-14	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-11	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-13	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-14	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-15	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-16	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	CCH-13	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	CCH-14	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.65.001	Motif de suspension	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non

S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.65.003	Date de fin de la suspension	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.65.004	[FP] Position de détachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.66.002	Date de fin	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.70.014	Date de début de l'affiliation	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	SIG-14	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.71.003	Référence adhésion employeur	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.72.001	Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.73.004	Date de début de rattachement à l'ouvrant-droit	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.73.005	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.73.011	Date de fin de rattachement à l'ouvrant-droit	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-18	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-19	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui

S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-23	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-24	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-25	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-26	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-16	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	SIG-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	SIG-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.78.004	Montant	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	SIG-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	SIG-19	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.79.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-15	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-16	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui

S21.G00.81.003	Montant d'assiette	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.005	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
S21.G00.81.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-22	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-23	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-24	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.001	Date de début de période déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.84.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui

S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.002	Code APET	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.002	Code APET	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.004	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.005	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.011	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.85.012	Code civilité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.85.013	Nom de famille	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.85.014	Nom d'usage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.85.015	Prénoms	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.85.016	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.85.016	Date de naissance	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.85.017	Lieu de naissance	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.86.001	Type	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.86.001	Type	CCH-13	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.86.001	Type	CCH-14	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.86.003	Valeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.86.003	Valeur	CCH-12	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.86.005	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
S21.G00.98.004	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.001	Profession ou qualité	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.005	Nic du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.006	Raison sociale du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.011	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S89.G00.32.012	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.017	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.005	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.004	Fraction du gain d'acquisition de source française	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.005	Date d'attribution	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.005	Date d'attribution	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.005	Fraction du gain de levée d'option de source française	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.006	Date d'attribution	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.006	Date d'attribution	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.005	Date d'acquisition des titres	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S89.G00.91.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S89.G00.91.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S89.G00.91.009	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S89.G00.91.010	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S89.G00.91.019	Code département de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui

S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S89.G00.92.001	Type	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.001	Type	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.001	Type	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.001	Type	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.001	Type	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.011	Date de versement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.016	Montant net versé	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.017	Montant net social	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-19	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-20	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.009	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.94.001	Code de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.94.001	Code de cotisation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui